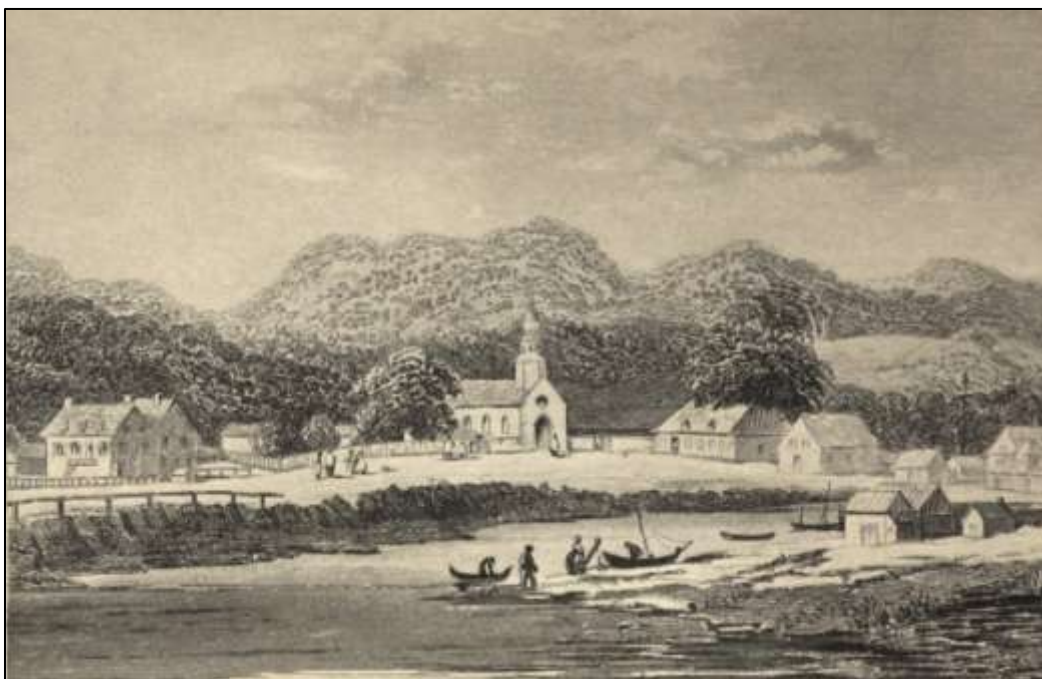


BAIE-SAINT-PAUL

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE



Québec, juin 2015

Page couverture : Village of St. Paul (Bigby 1850)

BAIE-SAINT-PAUL

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant

Québec, juin 2015

RÉSUMÉ

Ville d'art et de nature, Baie-Saint-Paul a su tirer profit de ses paysages grandioses et de son riche patrimoine bâti qui témoigne de son émergence au 19^e siècle en tant que centre régional d'importance. Ces deux éléments fondamentaux de l'identité baie-saint-pauloise participent de sa renommée auprès de la clientèle touristique, tout en offrant une belle qualité de vie à ses résidents.

La région est consciente de ces atouts, c'est pourquoi elle s'est dotée d'outils de suivi en regard de la protection et de la mise en valeur de ses paysages et de son patrimoine bâti. Dans ce même ordre d'idées, il est un autre aspect qui offre de belles opportunités, c'est son patrimoine archéologique.

Il ne fait aucun doute que Baie-Saint-Paul a beaucoup à offrir à cet égard, son histoire est ancienne et variée, mais le patrimoine archéologique demeure difficile à saisir. La plupart du temps, il est enfoui ou inondé donc non visible et par le fait même délicat à gérer. On peut aussi penser, parfois avec raison, que les réaménagements modernes ont détruit à tout jamais tous ces vestiges et donc que nul n'a besoin d'en tenir compte.

Les résultats des quelques campagnes de prospections qui ont été effectuées au cours des dernières années vont dans les deux sens. Des vestiges d'une goudronnerie et de la ferme du Séminaire, tous deux datant du 18^e siècle, ont été découverts et leur état de conservation apparaît bon. Par ailleurs, d'autres inventaires viennent témoigner du fait que certaines portions du territoire de Baie-Saint-Paul ont effectivement été radicalement transformées et que si vestiges il y avait ceux-ci ont été définitivement éradiqués.

C'est ainsi que la gestion du patrimoine archéologique doit tenir compte de ces réalités bien différentes et, par conséquent, elle doit faire appel à différents outils pour le prendre en compte. Par ailleurs, un tel cadre d'intervention doit aussi avoir à court terme un objectif de développement apte à inscrire le patrimoine archéologique dans l'offre touristique et dans la qualité de vie des citoyens, au même titre que les paysages et le patrimoine bâti. À cet égard, certaines opportunités se présentent déjà.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT.....	3
2.0 MÉTHODE.....	4
2.1 Le potentiel d'occupation préhistorique	4
2.2 Le potentiel d'occupation historique	7
3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	9
3.1 Le paysage actuel.....	9
3.1.1 Géologie et sources de matières premières.....	9
3.1.2 Les sols, origine et transformation	17
3.1.3 L'hydrographie	24
3.1.4 La végétation	25
3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	26
4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE	32
4.1 L'occupation amérindienne (de 13 500 ans AA à environ 1800 AD).....	32
4.1.1 Le Paléoindien ancien (de 11 500 à 10 000 ans AA)	33
4.1.2 Le Paléoindien récent (de 10 000 à 8 000 ans AA)	34
4.1.3 L'Archaïque ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA).....	35
4.1.4 L'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA)	37
4.1.5 L'Archaïque récent (de 6 000 à 3 000 ans AA).....	38
4.1.6 Le Sylvicole inférieur (de 3 000 à 2 400 ans AA).....	38
4.1.7 Le Sylvicole moyen (de 2 400 à 1 000 ans AA).....	40
4.1.8 Le Sylvicole supérieur (de 1 000 à 400 ans AA).....	40
4.1.9 La période historique (de 1534 à environ 1900).....	41
4.2 L'occupation eurocanadienne.....	50
4.2.1 Les explorateurs (de 1500 à 1608 AD).....	50
4.2.2 Le Régime français (de 1608 à 1760 AD).....	50
4.2.3 Le Régime anglais (de 1760 à 1867 AD)	59
4.2.4 La Confédération canadienne (de 1867 à aujourd'hui)	63
5.0 Les zones de potentiel archéologique	76

5.1	Les travaux archéologiques effectués à ce jour	76
5.2	Le potentiel archéologique	78
6.0	GESTION ET DÉVELOPPEMENT	87
	Exemples	89
	CONCLUSION	93
	OUVRAGES CITÉS	93

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE D'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

ANNEXE 2

LISTE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE D'OCCUPATION EUROCANADIENNE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien.....	6
Tableau II : Ville de Baie-Saint-Paul, sites archéologiques connus.....	78
Tableau III : Synthèse des paramètres environnementaux encadrant la localisation des sites archéologiques connus dans l'unité physiographique du massif laurentidien	79

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude	2
Figure 2 – Géologie du secteur à l'étude.....	11
Figure 2a – Géologie du secteur à l'étude	12
Figure 3 – Géologie du secteur à l'étude, légende	13
Figure 3a – Géologie du secteur à l'étude	14
Figure 4 – Géologie du secteur à l'étude.....	15
Figure 4a – Géologie du secteur à l'étude, légende.....	16
Figure 5 – Dépôts meubles du secteur à l'étude.....	18
Figure 5a – Dépôts meubles du secteur à l'étude, légende.....	19
Figure 6 – Géologie des dépôts de surface.....	20
Figure 6a – Géologie des dépôts de surface, légende.....	21
Figure 7 – Carte pédologique, comté de Charlevoix	22
Figure 7a – Carte pédologique, comté de Charlevoix, légende.....	23
Figure 8 – Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (1/2)	27
Figure 8 – Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (2/2)	28
Figure 9 – Courbe d'émersion des terres pour la région de Rivière-du-Loup.....	29
Figure 10 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1732	43
Figure 11 – Territoires familiaux de chasse des Montagnais du lac Saint-Jean et du fleuve Saint-Laurent.....	46
Figure 12 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1828	47
Figure 13 – Territoires familiaux de chasse des Hurons de Lorette.....	48
Figure 14 – Sentiers amérindiens	49
Figure 15 – Le secteur à l'étude vers 1666-1689	51
Figure 16 – Le secteur à l'étude en 1735.....	53
Figure 17 – Carte de la baye St Paul	55
Figure 18 – Le secteur à l'étude en 1749.....	56
Figure 19 – Le secteur à l'étude en 1750.....	58

Figure 20 – Le secteur à l'étude en 1761.....	60
Figure 21 – Le secteur à l'étude en 1781.....	61
Figure 22 – Le secteur à l'étude en 1815.....	62
Figure 23 – Le secteur à l'étude en 1818.....	64
Figure 24 – Le secteur à l'étude en 1831.....	65
Figure 25 – Le secteur à l'étude en 1931.....	67
Figure 26 – Baie St. Paul en 1896	68
Figure 26a – Baie St. Paul en 1896	69
Figure 27 – Baie St. Paul en 1906	70
Figure 27a – Baie St. Paul en 1906	71
Figure 28 – Baie St. Paul en 1913	72
Figure 29 – Baie St. Paul en 1927	73
Figure 29a – Baie St. Paul en 1927	74
Figure 30 – Localisation des zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire archéologique dans le secteur à l'étude (en rouge) et des sites archéologiques connus	77
Figure 31 – Carte du potentiel archéologique de l'occupation amérindienne de la ville de Baie-Saint-Paul	82
Figure 32 – Carte polyphasée du peuplement chronologique de la ville de Baie-Saint-Paul	85
Figure 33 – Carte du potentiel archéologique de l'occupation eurocanadienne de la ville de Baie-Saint-Paul	86

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Baie-Saint-Paul

Johanne St-Gelais Directrice adjointe culture et loisirs

Archéologue

Jean-Yves Pintal, M. Sc Chargé de projet, recherche et rédaction

INTRODUCTION

Cette étude s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la ville de Baie-Saint-Paul en vue de se doter d'outils de gestion aptes à mieux protéger et mettre en valeur son patrimoine archéologique sur son territoire (figure 1). L'objectif de ce rapport est de présenter les sites connus et de cartographier les zones les plus susceptibles de contenir des vestiges d'une occupation amérindienne et eurocanadienne.

Dans le but d'atteindre ce but, diverses informations provenant de rapports de recherche, de monographies et d'autres publications disponibles dans les domaines historiques, patrimoniaux, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques ont été prises en considération. De même, les bases de données en archéologie du ministère de la Culture et des Communications ont été consultées.

La première section du document présente la méthode utilisée pour déterminer le potentiel d'occupation humaine du territoire en observation. Par la suite, le paysage actuel et les principales phases de sa mise en place à travers les derniers millénaires sont décrits. Les chapitres suivants contiennent une synthèse des données sur l'occupation de la région, précisent les paramètres employés pour évaluer le potentiel et émettent certaines recommandations. Finalement, la conclusion passe en revue les points pertinents de ce rapport.

Lorsqu'il sera fait mention du secteur à l'étude, il faut entendre les limites de la ville de Baie-Saint-Paul, telle qu'elles apparaissent à la figure 1. Quand à la région de référence, elle concerne Charlevoix en particulier et le centre du Québec en général.

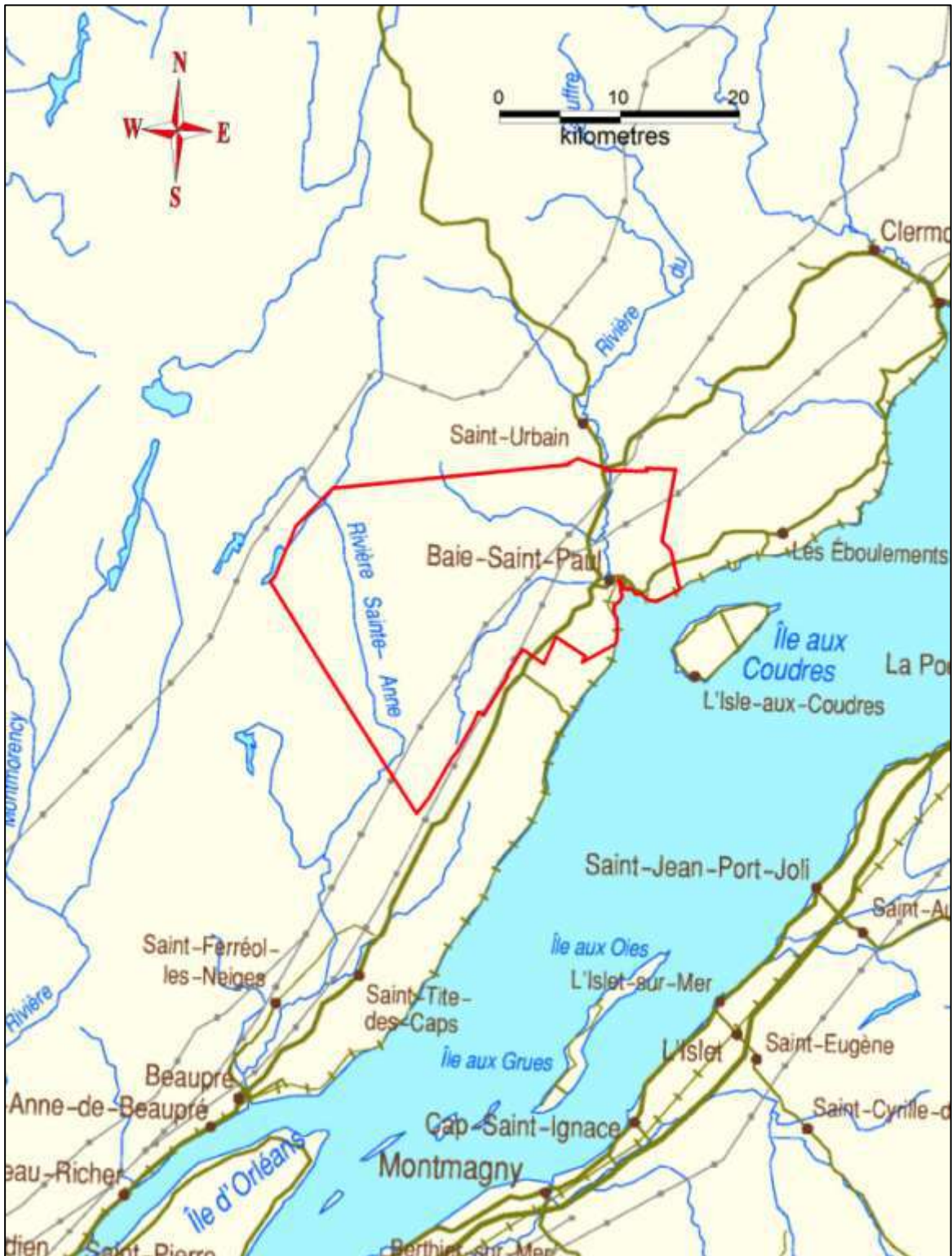


Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude (MÉRN 2015)

1.0 MANDAT

- Consulter les documents (rapports de recherche, archives, cartes, plans, etc.) ayant trait à la présence de sites archéologiques connus ou présumés, expliquant les principaux événements qui ont marqué l'évolution physique, humaine et spatiale du territoire;
- Réaliser une cartographie illustrant le développement polyphasé du secteur à l'étude sur un plan numérisé à l'échelle 1 : 500 sur ArcGIS ou compatible avec ArcGIS, qui montrera les étapes successives de l'occupation du sol et du développement urbain;
- Identifier et cartographier au 1 : 500 (ArcGIS) ou compatible avec ArcGIS, les zones présentant un potentiel archéologique; les catégoriser en ordre d'importance; qualifier leur valeur patrimoniale; proposer des mesures de protection pour chaque zone; émettre des recommandations sur l'intégration du patrimoine archéologique dans le développement socioéconomique et culturel de la Ville;
- Réaliser une inspection visuelle du territoire à l'étude permettant de visualiser l'affectation, l'état, les contraintes et les potentiels de chaque zone retenue;
- Présenter des situations où les rôles et les responsabilités de la ville sont sollicités, notamment lors d'une découverte archéologique, d'une menace de destruction dans une zone de potentiel archéologique, d'un projet de développement municipal ou d'un promoteur, etc.
- Produire un rapport et remettre trois exemplaires en format papier et toutes les données en format numériques (cartes et fiches des zones de potentiel archéologique, rapport) à la Ville;
- Préparer et effectuer une présentation visuelle des résultats de l'étude aux intervenants municipaux, aux élus, ainsi qu'à la population.

2.0 MÉTHODE

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive dont les conclusions peuvent changer selon l'état d'avancement des connaissances. Dans ce cas-ci, elle traite de la probabilité qu'il y ait, à l'intérieur des limites de la ville de Baie-Saint-Paul, des vestiges ou des artefacts témoignant d'une occupation amérindienne (préhistorique et historique) ou eurocanadienne.

En ce qui a trait à la présence de sites préhistoriques, les paramètres servant à démontrer l'existence d'un potentiel proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (amérindiens et eurocanadiens), divers documents d'archives permettent parfois de localiser des établissements ou des infrastructures datant de cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires, sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

2.1 Le potentiel d'occupation préhistorique

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement dans un secteur donné. Le postulat fondamental de ce type d'étude se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements est influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources patrimoniales possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que les informations disponibles sont peu abondantes. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Ce maigre échantillon ne permet pas d'apprécier adéquatement l'importance que chaque ethnie a pu accorder à un territoire spécifique au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (groupes locaux ou en transit), les archéologues ont davantage recours aux paramètres environnementaux afin de soupeser l'attrait ou l'habitabilité d'un milieu.

Ce faisant, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains (lieux sacrés, carrières lithiques, cimetières, art rupestre, etc., bref, tous les sites pour lesquels on dispose de trop peu d'informations pour en modéliser la localisation). Mentionnons ici que les données historiques permettent en partie de corriger ce biais puisqu'elles font parfois état de l'existence de portages, de campements ou de cimetières, autant d'éléments qui facilitent la démonstration du potentiel.

Lorsque cela est possible, une des premières étapes de l'étude de potentiel consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types d'établissements auxquels ont recours habituellement les autochtones dans des milieux similaires à ceux analysés. Une fois ce modèle défini, il devient alors concevable de morceler un territoire, souvent assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. En adoptant une telle démarche, on reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, on admet que des vestiges puissent éventuellement être négligés. Au Québec, des critères génériques de potentiel ont été proposés au fil des ans (tableau I). On ne prendra en considération ici que des niveaux de potentiel fort et moyen.

Les données archéologiques utilisées pour la rédaction de cette étude ont été compilées en tenant compte d'un rayon de dix kilomètres autour du projet (cartes 21M07, 21M08, 21M09 et 21M10). Elles ont été obtenues en consultant des sources telles que :

- l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC 2015a);
- la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCC 2015b);
- le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC 2015c);
- le système d'information géographique ministériel du ministère de la Culture et des Communications (MCC 2015d);
- le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec 2005);
- les divers rapports et les différentes publications disponibles pour la région.

Tableau I : Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (modification du tableau de Gauvin et Duguay 1981)

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géographie	Plages, paléoplage, îles, pointes, anses, baies, points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier, terrains plats, terrasses marines et fluviales, eskers, moraines	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire Proximité des cours d'eau et lacs importants, zone de rapides, eau potable Confluence de cours d'eau Axe de circulation Distance de la rive = de 0 à 30 m (variable selon les paléoenvironnements)	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau Distance de la rive = de 30 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais/Tourbières Extrémité de ruisseau, Distance de la rive = 100 m et plus
Végétation	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition au vent du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Accès difficile en tout temps
Géologie	Proximité d'une source de matière première		

2.2 Le potentiel d'occupation historique

En ce qui concerne les périodes plus récentes, tant pour les Amérindiens que pour les Eurocanadiens, certains documents d'archives indiquent que le secteur à l'étude est connu dès le 16^e siècle. Ce territoire commencera à être occupé à partir du 17^e siècle et il prendra vraiment son essor au 18^e siècle.

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes, de photos et de plans. L'étude vise d'abord à cerner les ensembles archéologiques connus pouvant être présents, puis à les évaluer sur le plan de l'importance historique et de la qualité de conservation. Des recommandations sont formulées concernant la planification ou non d'une intervention avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes décrites ci-dessous seront considérées.

La première étape concerne l'inventaire des connaissances. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur et ainsi de définir les caractéristiques spécifiques du territoire. Les principales sources documentaires qui seront été utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse seront les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, de même que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec et le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC), ainsi que le macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1984) du ministère des Affaires culturelles (MAC), et le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec 2005), les études spécialisées, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. On tiendra également compte des principales perturbations du sous-sol.

La deuxième étape se rapporte à l'examen et à l'analyse des cartes anciennes. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être

pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts qui se répètent d'une carte ancienne à une autre illustrent l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Les secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme ayant un fort potentiel archéologique historique, l'occupation de certains lieux s'étendant parfois sur plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments rendent aussi possible l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution des lieux et les répercussions des aménagements récents sur les plus anciens établissements.

La troisième étape consiste à analyser et à évaluer les éléments des plans historiques. Le potentiel correspond à la forte probabilité que des vestiges ou des sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent dépasser les limites des éléments bâtis, car elles doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

2.3 L'inspection visuelle

À la suite de la rédaction de cette étude, une inspection visuelle de la région a été effectuée. L'objectif de cette inspection ne consistait pas à découvrir des sites, mais bien à vérifier l'état d'intégrité de certains terrains afin d'évaluer la possibilité que des vestiges archéologiques puissent encore y subsister.

3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il occupe la rive nord des basses terres du Saint-Laurent à la hauteur de son estuaire moyen. Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement ce milieu environnemental, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

3.1 Le paysage actuel

Au point de vue de sa physiographie, le secteur à l'étude se démarque des régions environnantes par son paysage au relief doux qui se compose d'une large vallée fluvio-marine entrecoupée de petites collines arrondies. En général, la topographie varie de plane à ondulée. Toutefois, les monts qui circonscrivent ce secteur sont assez accidentés, certains culminants à plus de 600 m ANMM (au-dessus du niveau moyen de la mer).

Jusqu'à un certain point, on peut résumer la physiographie de Baie-Saint-Paul en trois composantes :

- un front fluvial qui est principalement constitué d'une large baie aux eaux peu profondes qui donne sur une plage limonosableuse;
- une vallée fertile, la vallée de la rivière du Gouffre, où les terrains sont plats ce qui favorise leur usage tant pour l'agriculture que pour les établissements humains;
- Un arrière-pays montagneux drainé par plusieurs rivières et où nichent de nombreux lacs.

3.1.1 Géologie et sources de matières premières

Les données relatives à la géologie ont principalement été tirées des bases de données du SIGEOM du ministère de l'Énergie et des Ressources. En ce qui concerne le socle rocheux, la majeure partie du secteur à l'étude s'inscrit à l'intérieur de la Province de Grenville, bien

qu'une portion de la vallée de la rivière du Gouffre soit constituée de pierres plus jeunes et moins dures, celles de la Plate-Forme du Saint-Laurent (figure 2¹).

L'assise des massifs rocheux environnant cette vallée est de nature cristalline et elle se compose principalement de matériaux d'âge précambrien. On y trouve surtout des granits, des gneiss et des anorthosites (figure 2). En soi, ce type de roche est de peu d'utilité pour les artisans tailleurs de pierre qui préfèrent des matériaux plus siliceux. Toutefois, lorsque ces roches se présentent sous la forme de galets roulés, elles peuvent être utilisées, entre autres, comme pilon-percuteur, poids de filet, etc. Cela étant dit, comme ce genre de galets est abondant dans la région, ce secteur ne se démarque pas quant à son offre lithique.

Il en va de même pour les pierres qui composent les basses terres de la vallée du Gouffre. Essentiellement, on y trouve des grès et des calcaires. Elles aussi sont de peu d'utilité pour les tailleurs de pierre. Toutefois, il est notoire qu'elles pouvaient servir à fabriquer des outils polis, comme des polissoirs, des ulus, des haches, etc. On sait aussi qu'à l'occasion le calcaire peut être suffisamment dense pour être taillé par percussion, mais aucune donnée en ce sens ne provient de Baie-Saint-Paul.

Bref, les matériaux lithiques présents dans le secteur à l'étude pouvaient être d'une certaine utilité pour les chasseurs-cueilleurs, mais comme ils ne se démarquent pas par rapport à l'offre régionale, il est peu probable que l'on parcourait spécifiquement ce territoire afin de s'en procurer.

Il en va autrement pour les Eurocanadiens qui eux ont recours à ces diverses roches pour des raisons bien différentes de celles des Amérindiens. Ainsi, les pierres des champs servent à ériger des fondations, à dresser des murs de soutènement, à remplir des fossés, des quais, etc. Quand aux calcaires, on peut aussi les employer pour faire de la chaux. D'ailleurs, dès le 17^e siècle, des gisements de cette nature sont identifiés en rive ouest près de la rivière du Moulin. En résumé, les environs de Baie-Saint-Paul sont riches en matériaux de base pour la construction. Des carrières de calcaire et de granit étaient en exploitation à Baie-Saint-Paul au cours des années 1940.

¹ Des cartes plus récentes sont disponibles au SIGEOM, mais elles n'apportent pas d'informations supplémentaires pour le sujet traité ici.

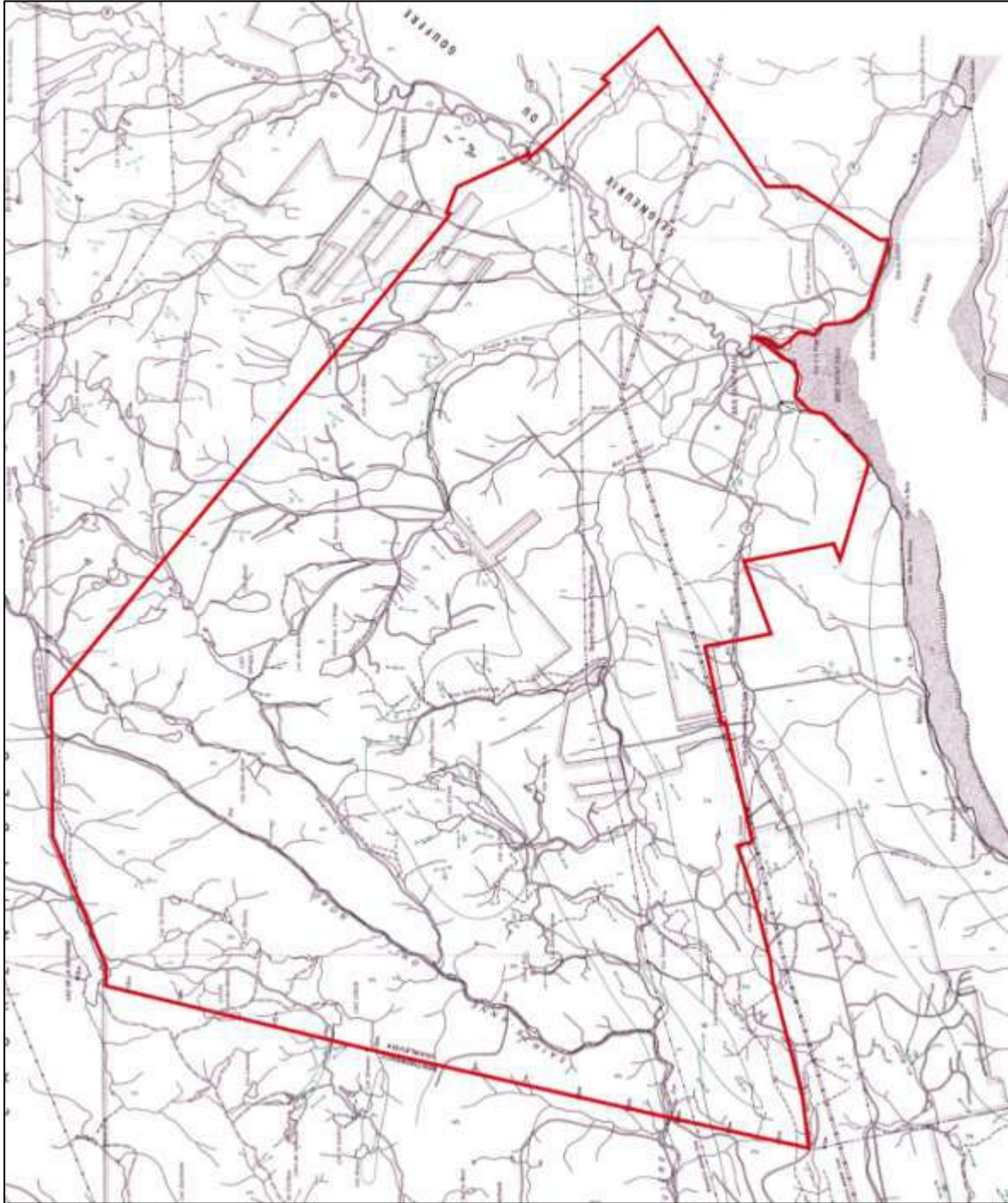


Figure 2 – Géologie du secteur à l'étude (Sabourin 1973)

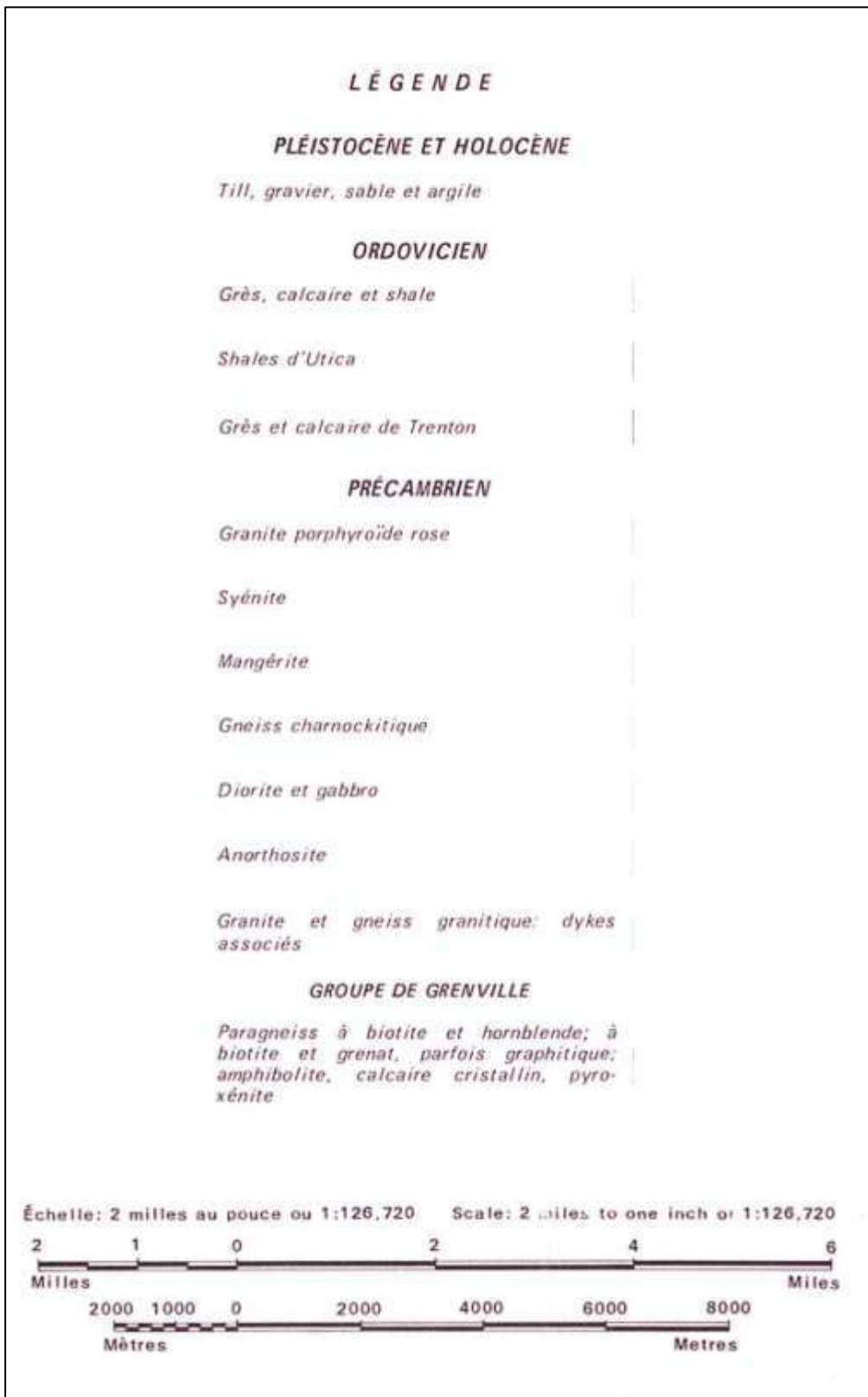


Figure 2a – Géologie du secteur à l'étude (Sabourin 1973)

D'un point de vue géologique, l'impact d'un météorite a grandement influencé le paysage et la structure de la pierre (failles), mais sans en modifier vraiment leur nature (figure 3).

Il est un minéral qui, de par son abondance régionale, semble avoir très tôt attiré l'attention, c'est l'ilménite qui est riche en fer. C'est ainsi que dès 1666, on note la présence de dépôts de ce minéral à Saint-Urbain, tout près de la limite nord de la municipalité de Baie-Saint-Paul en amont du ruisseau Rémy. Ce minerai ne sera pas exploité à ce moment-là, mais les données historiques sont claires, déjà on explore et on connaît bien les environs. Rappelons qu'aucun colon n'est encore établi en permanence à Baie-Saint-Paul à ce moment-là, bien que des ouvriers y soient à l'œuvre depuis déjà un certain temps (goudronnerie, foresterie, etc.)

Vers la fin du 19^e siècle, on assiste aux premières tentatives de transformation sur place de ce minerai, mais elles s'avèreront vaines. Au début du 20^e siècle, plusieurs petites mines sont en exploitation et l'ilménite est alors exportée, notamment en Ontario, pour y être transformée en oxyde de titane ou en alliage de ferrotitane (figure 4) (Mawdsley 1927).



Figure 3 – Géologie du secteur à l'étude, légende (Rondot 1979)

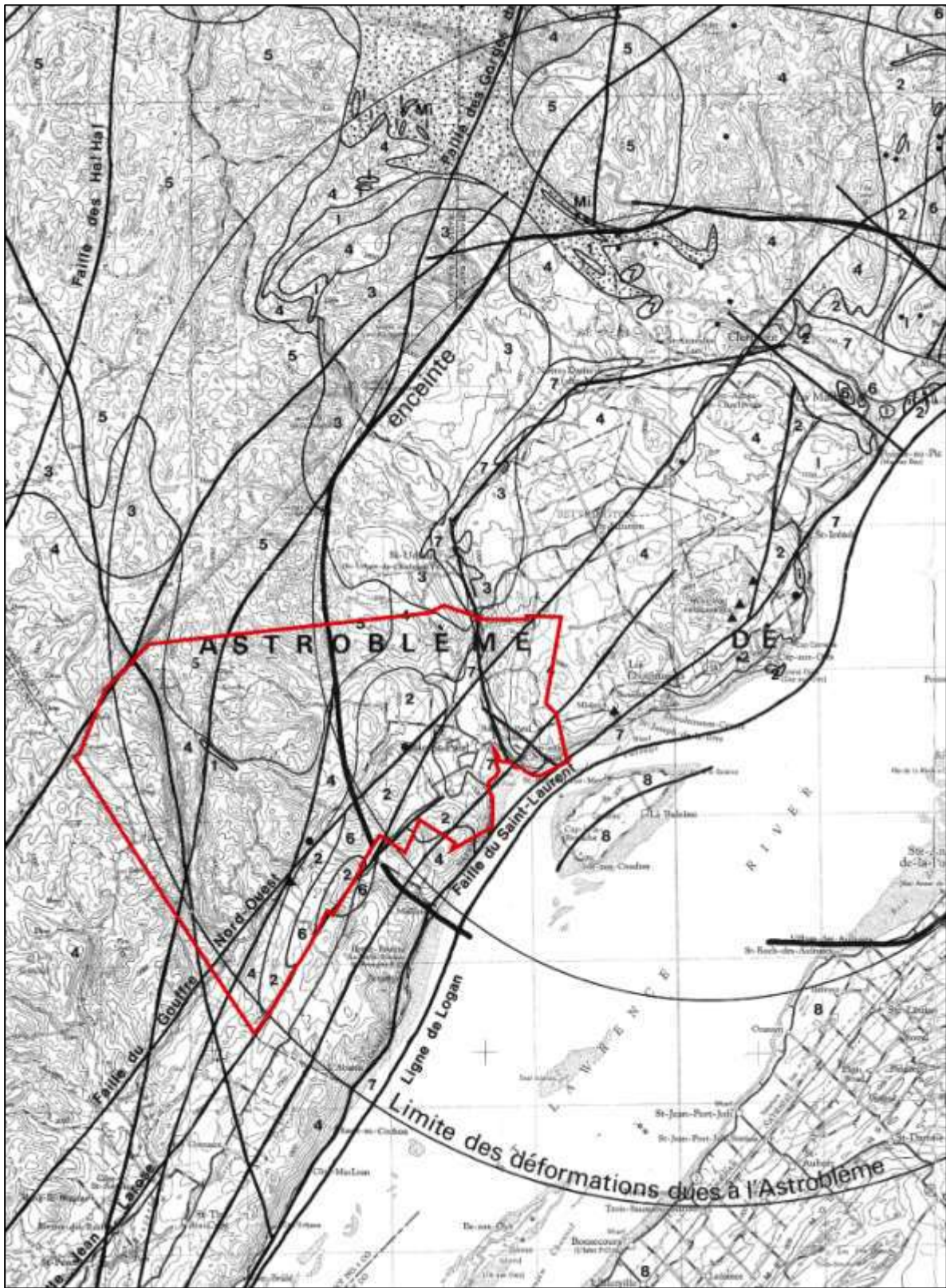


Figure 3a – Géologie du secteur à l'étude (Rondot 1979)

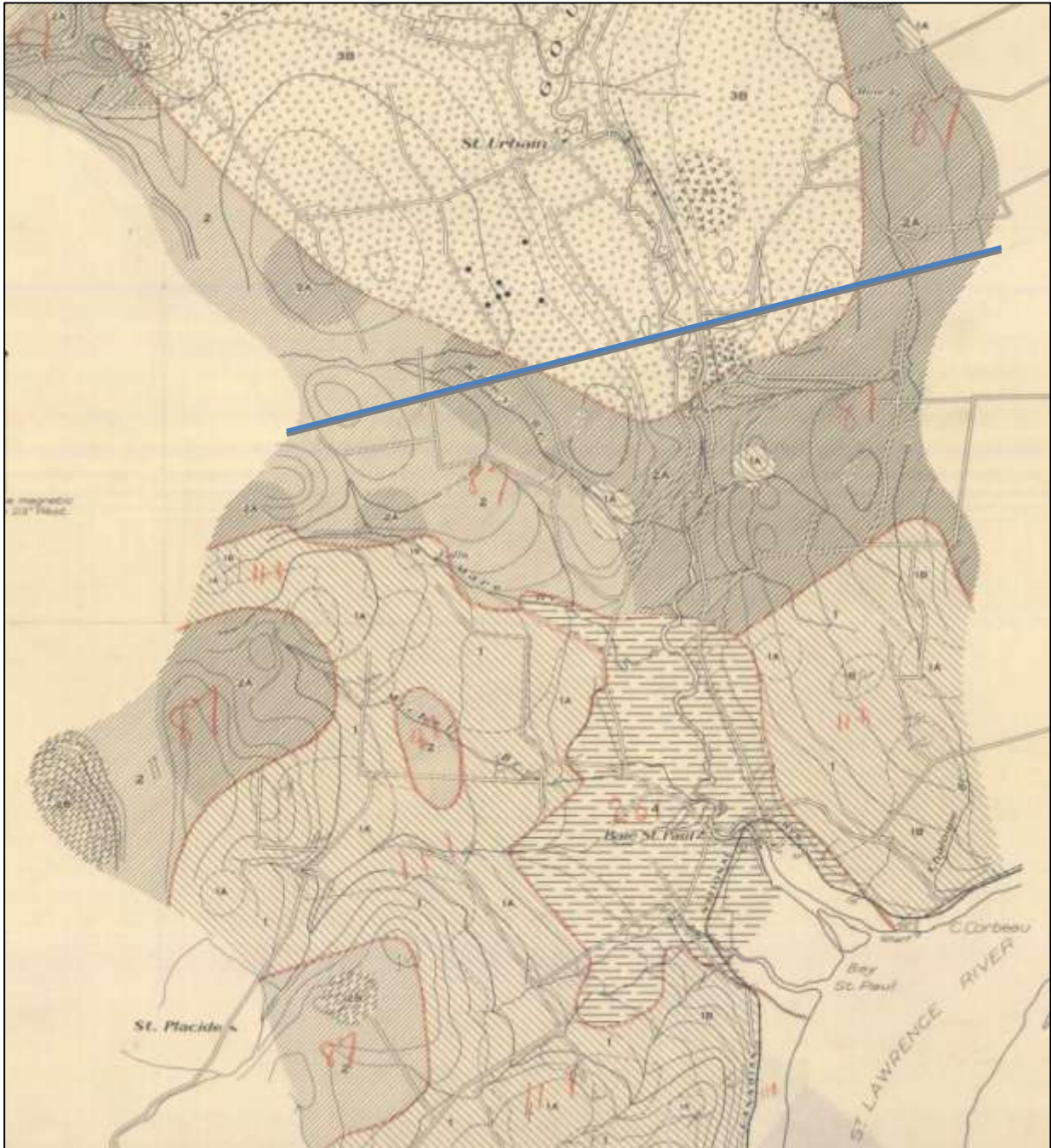


Figure 4 – Géologie du secteur à l'étude (Mawdsley 1927) (la ligne bleue représente la limite approximative de la municipalité de Baie-Saint-Paul, les points noirs localisent les puits d'ilménite)

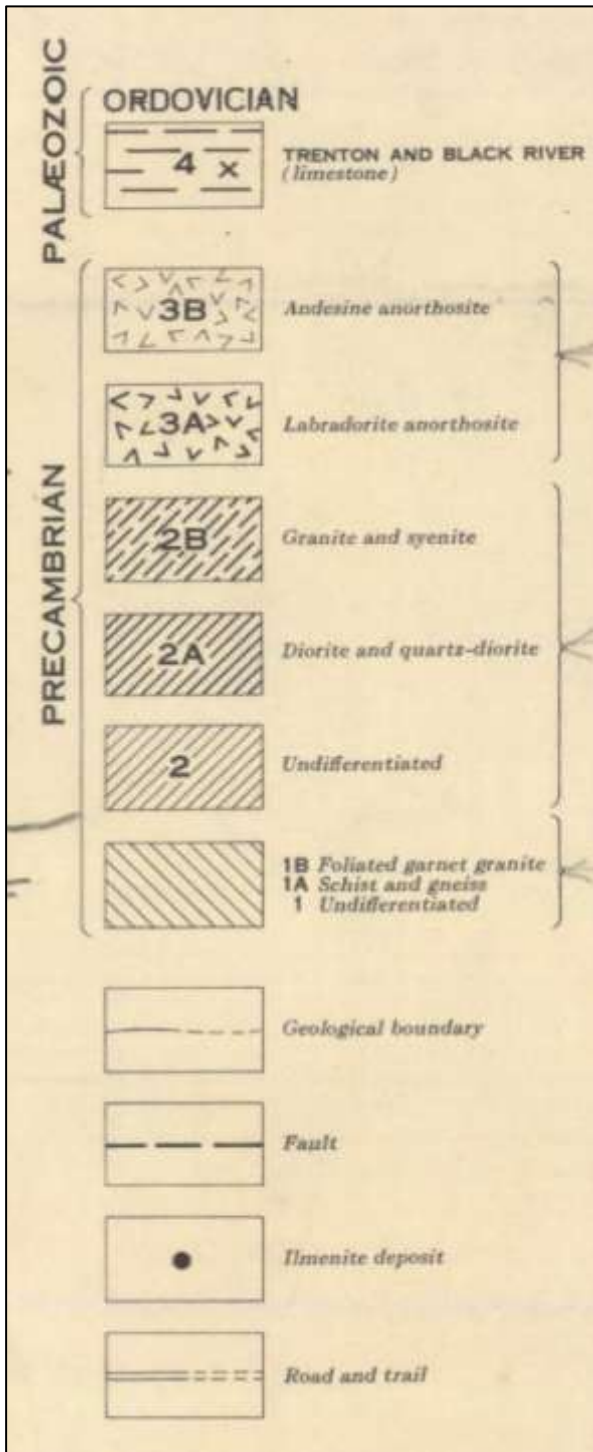


Figure 4a – Géologie du secteur à l'étude, légende (Acland 1927)

3.1.2 Les sols, origine et transformation

Les données relatives aux sols et à leur habitabilité ont été tirées des cartes de dépôts de surface du Service des inventaires forestiers (SIF) du ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec (MRNFQ 21M07, 21M08, 21M09 et 21M10), du SIGEOM et de l'IRDA.

En ce qui concerne les sols, ils sont principalement d'origine glaciaire (farine de roche et pierres décimétriques — tills). Ils prédominent dans les massifs rocheux, mais ils sont aussi quelque peu présents dans la vallée (figure 5). Suivent en importance les dépôts marins qui se concentrent dans les piémonts et dans les basses terres de la vallée. Leur localisation illustre bien le fait que Baie-Saint-Paul s'est longtemps présenté comme une profonde baie envahie par une mer ancienne. Les dépôts d'épandage fluvioglaciaire (sable, gravier, cailloux) se trouvent principalement dans les vallées des affluents de la rivière du Gouffre. Quelques aires se composent de dépôts fluviatiles anciens (sable, gravier et argile) et ils sont principalement abondants le long de la rivière du Gouffre. Les zones mal drainées (marécage et tourbière), la roche-mère et les talus rocheux complètent la nature des sols.

Les dépôts marins sont habituellement bien drainés et ils comptent souvent parmi les premiers occupés. Il en va de même pour les tills qui, bien que plus rocheux, sont aussi recherchés lorsqu'ils sont bien drainés. Les dépôts d'épandage fluvioglaciaire et fluviatiles anciens sont peu utilisés à des fins domestiques parce que trop rocheux, trop argileux et mal drainés.

Des analyses géomorphologiques et pédologiques plus fines permettent de préciser la nature des lieux et des sols (figures 6 et 7). C'est ainsi que l'on constate la présence de nombreuses terrasses sur les flancs des collines qui bordent la vallée de la rivière du Gouffre (figure 6). Comme on le verra plus loin, ces terrasses sont importantes parce qu'elles ont été graduellement mises en place au moment du retrait de la mer et, par conséquent, elles constituaient alors des zones d'accueil propices pour les différents groupes qui se sont succédés le long du littoral du Saint-Laurent depuis 10 000 ans AA.

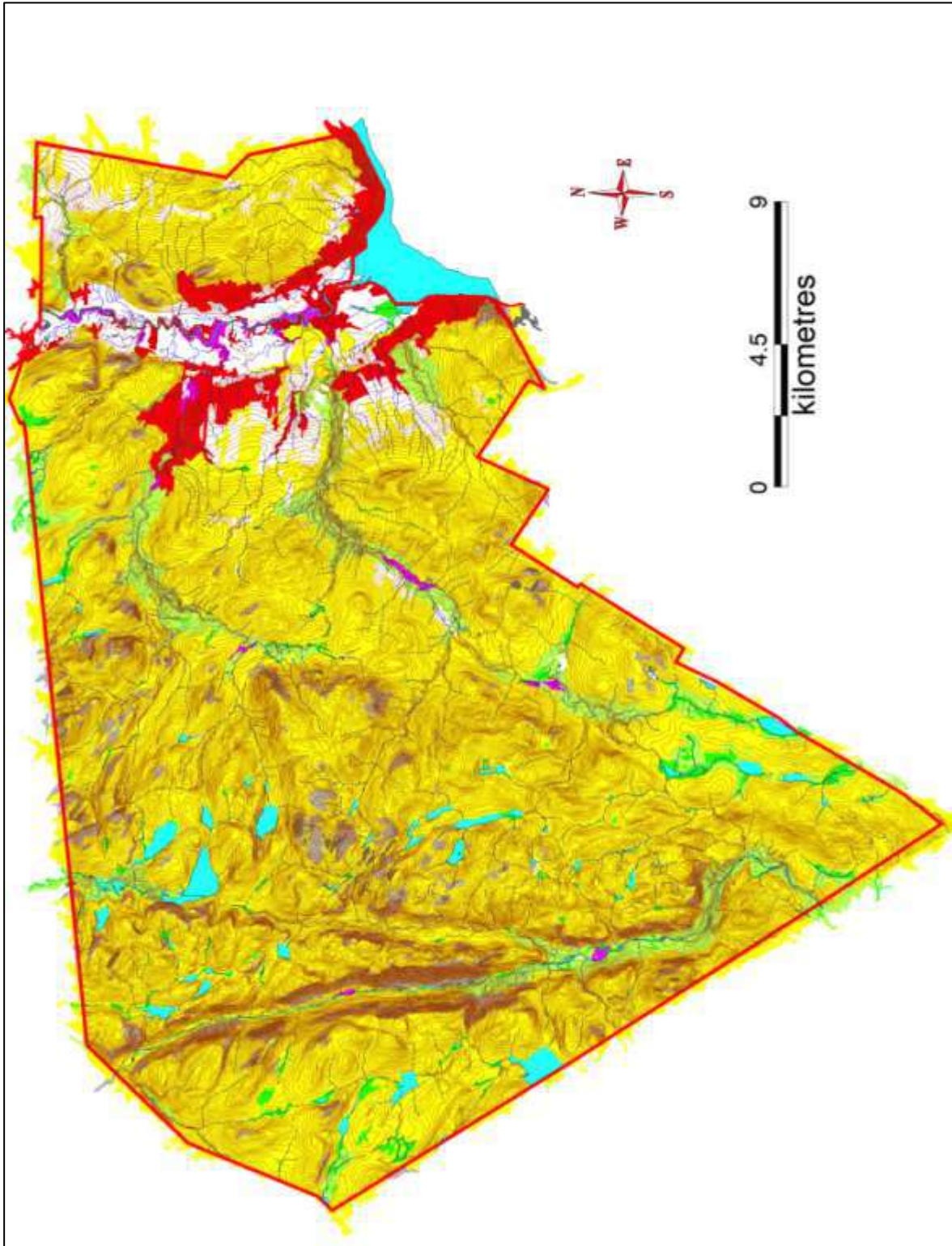


Figure 5 – Dépôts meubles du secteur à l'étude (MÉRNQ 2014, 21M07, 21M08, 21M09 et 21M10)

1A	Dépôt glaciaire (till, substrat rocheux rare ou peu fréquents)
1AM	Dépôt glaciaire (till, mince)
1AY	Dépôt glaciaire (till, substrat rocheux très rare)
1BF	Moraine frontale
2A	Dépôt juxtaglaciaire
2AE	Esker
2BD	Dépôt fluvioglaciaire
2BE	Épandage
3AN	Dépôts fluviaux anciens (gravier, sable, limon, argile)
5A	Dépôt marin (facies d'eau profonde)
5S	Dépôt marin (facies d'eau peu profonde)
5SM	Dépôt marin (facies d'eau peu profonde, mince)
5SY	Dépôt marin (facies d'eau peu profonde, substrat rocheux très rare)
6SY	Plage soulevée
7E	Dépôts organiques (matière organique)
7T	Dépôts organiques (matière organique)
8E	Éboulis rocheux (talus)
R	Substrat rocheux
R1A	Substrat rocheux et dépôts glaciaire (till)
R5S	Substrat rocheux et dépôt marin (facies d'eau peu profonde)

Figure 5a – Dépôts meubles du secteur à l'étude, légende (MÉRN 2014, 21M07, 21M08, 21M09 et 21M10)

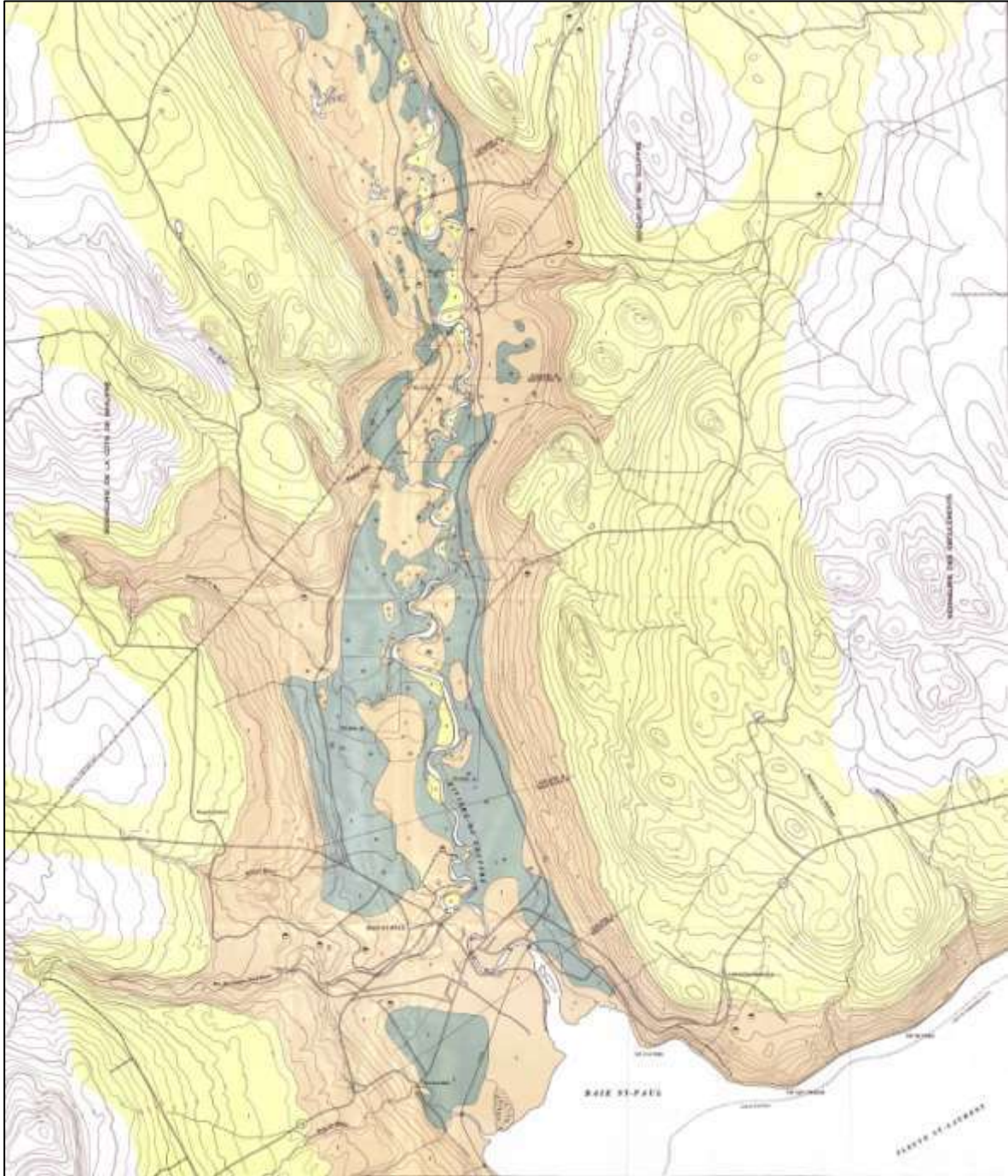


Figure 6 – Géologie des dépôts de surface (Chagnon 1965)

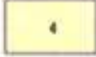
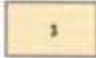

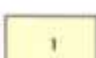











RÉCENT	
Sable, gravier, blocs (plaine alluviale)	
MER CHAMPLAIN	
Sable et gravier (fossilifères)	
Argile brun ou gris bleu (fossilifère)	
DÉPÔTS GLACIAIRES	
Till, sable et gravier (moraine d'ablation)	
SIGNES CONVENTIONNELS	
Affleurements de roche	
Contour géologique	
Fossiles	
Glissement	
Mûr de soutènement	
Trou de carrière	
Terrasse	
Gravière	
Courbes de niveau et cote en pieds au-dessus du niveau de la mer	
Ligne de transport d'énergie électrique	
(a) Route pavée, (b) route secondaire, (c) route de terre	

Figure 6a – Géologie des dépôts de surface, légende (Chagnon 1965)



Figure 7 – Carte pédologique, comté de Charlevoix (Carrier 1981)

L'analyse pédologique des sols du secteur à l'étude fait ressortir la présence de nombreuses zones qui se prêtent bien à l'agriculture, tandis que d'autres le sont moins parce qu'ils sont trop argileux et mal drainés à moins de disposer de moyens mécaniques modernes (environ post-1950) (figure 7).

Les meilleurs sols se concentrent dans la vallée et sur le piémont de la rivière du Gouffre, mais plusieurs sont aussi présents le long de la branche ouest de cette rivière (Saint-Placide). Certains des sols les moins propices aux établissements humains se trouvent de part et d'autre de la rivière du Gouffre (alluvions récentes, zones inondables, érosion des berges, etc.).

3.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude chevauche trois bassins versants. Celui de la rivière du Gouffre concerne toute la vallée de cette dernière tout en drainant le piémont laurentidien à l'est et à l'ouest. Plus à l'ouest, une section de la municipalité est drainée par la rivière Sainte-Anne. Finalement, par une petite portion au sud-ouest s'écoulent divers cours d'eau, notamment la rivière du Moulin, qui drainent cette portion du massif.

La vallée de la rivière Sainte-Anne se présente comme un important axe de circulation qui mène du fleuve Saint-Laurent vers l'intérieur des terres. Plusieurs de ses affluents donnent accès à l'hinterland laurentidien. Il en va de même pour la rivière du Gouffre qui sert aussi de voie de pénétration vers les Laurentides, plus particulièrement vers le Saguenay.

Le débit de la plupart de ces rivières, même certaines des plus petites, est souvent suffisant pour offrir un pouvoir hydraulique. Il demande parfois à être contrôlé par l'aménagement de barrage. En période de crue, ce débit peut être tel qu'il provoquera des inondations importantes et qu'il causera de lourds dommages aux berges par l'érosion.

3.1.4 La végétation

Le secteur à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type subpolaire humide qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau jaune et d'une érablière à bouleau jaune. Ici et là, tout dépendant des types de sol, d'exposition et d'altitude, on trouvera une sapinière à épinette rouge, à épinette noire ou encore à thuya. On a tiré profit de cette forêt dès la fin du 17^e siècle (mats, goudron, bois de chauffage, etc.), bien que son exploitation industrielle à grandes échelles date principalement du début du 20^e siècle.

3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 20 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait toute la province de Québec. Un réchauffement global du climat a provoqué sa fonte graduelle et c'est ainsi que vers 13 000 ans avant-aujourd'hui (AA) le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie est libre de sa gangue. La région à l'étude était alors presque entièrement englacée (Fulton et Andrews 1987) (figure 8).

La fonte des glaces fit en sorte que très tôt l'estuaire, en contact avec l'Atlantique Nord, a été envahi par des eaux très froides et salées. On ne parle pas encore de fleuve Saint-Laurent, mais de mer de Goldthwait. À son maximum, le niveau de cette mer ancienne a atteint environ 200 m de plus que sa cote actuelle (Dionne 2002, figure 9).

Le glacier a subsisté un peu plus longtemps dans la région de Québec, un verrou glaciaire y empêchant les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est de Québec, de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque le lac Champlain au lac Ontario.

La fonte continue du glacier a permis le dégagement du « goulot de Québec »; il s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. L'immense masse d'eau douce en amont de Québec a alors été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Hull. Cette phase marine, celle de la mer de Champlain, a débuté aux alentours de 11 500 ans AA² pour durer jusque vers 10 000 ans AA.

Le contexte environnemental de la mer Goldthwait (de la ville de Québec à Terre-Neuve) est relativement facile à comprendre puisque la plupart des espèces qui peuplaient ce plan d'eau postglaciaire (baleines, phoques, oiseaux marins, etc.) sont toujours présentes ou l'étaient encore à l'arrivée des Européens dans le golfe du Saint-Laurent. En fait, l'environnement maritime de l'époque persiste toujours dans l'estuaire et le golfe du Saint-

² AA Avant aujourd'hui, par convention avant 1950. Lorsque l'on retient un âge sidéral, c'est-à-dire en année calendrier, ces dates sont plus anciennes de près de 1000 ans.

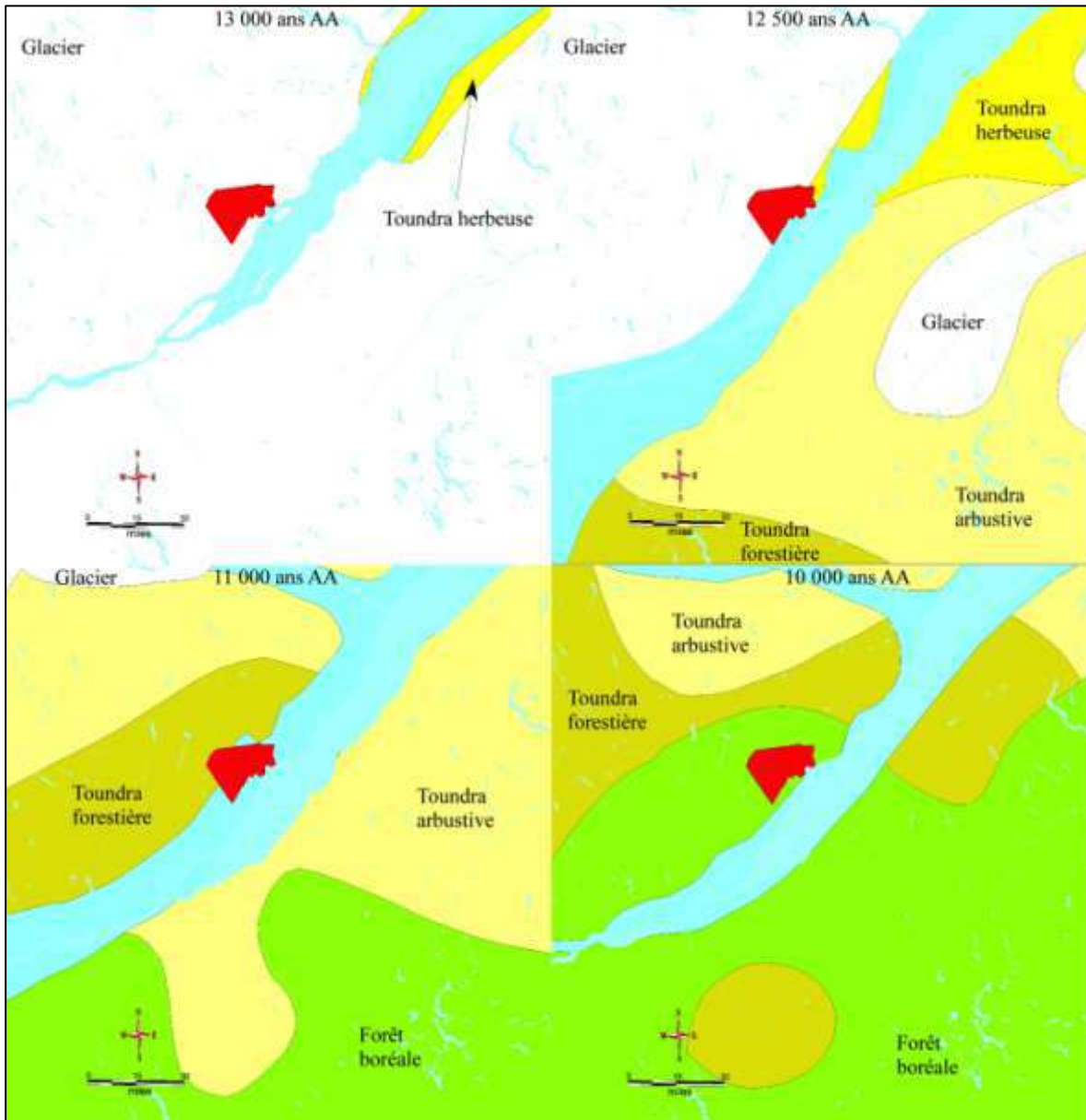


Figure 8 – Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (le secteur à l'étude est représenté par le polygone rouge au centre) (Dyke et coll. 2004) (1/2) (ces cartes à très petites échelles ne permettent pas toujours de juger de la limite exacte de l'étendue des glaciers ou des mers anciennes)

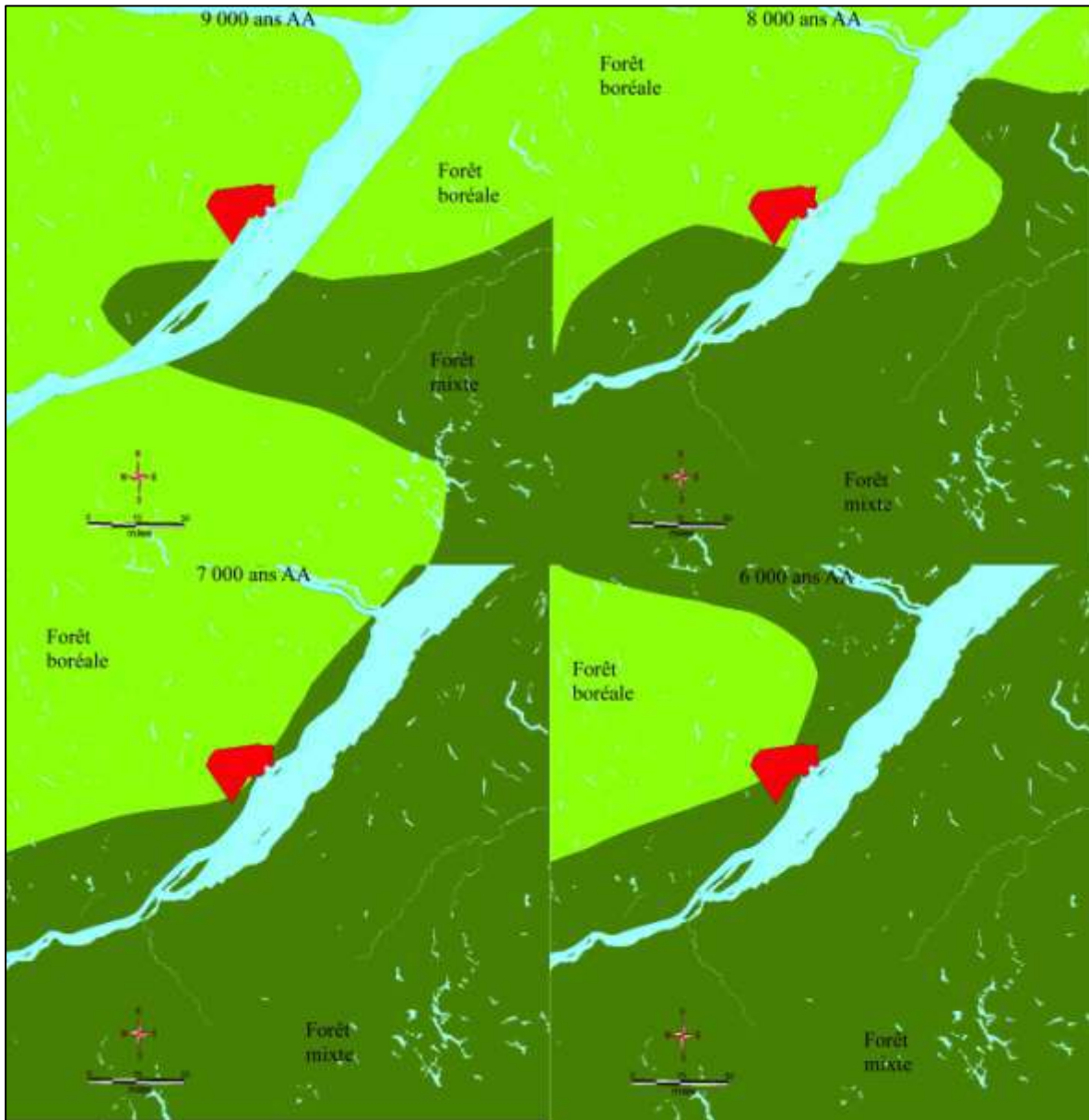


Figure 8 – Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (le secteur à l'étude est représenté par le polygone rouge au centre) (Dyke et coll. 2004) (2/2)

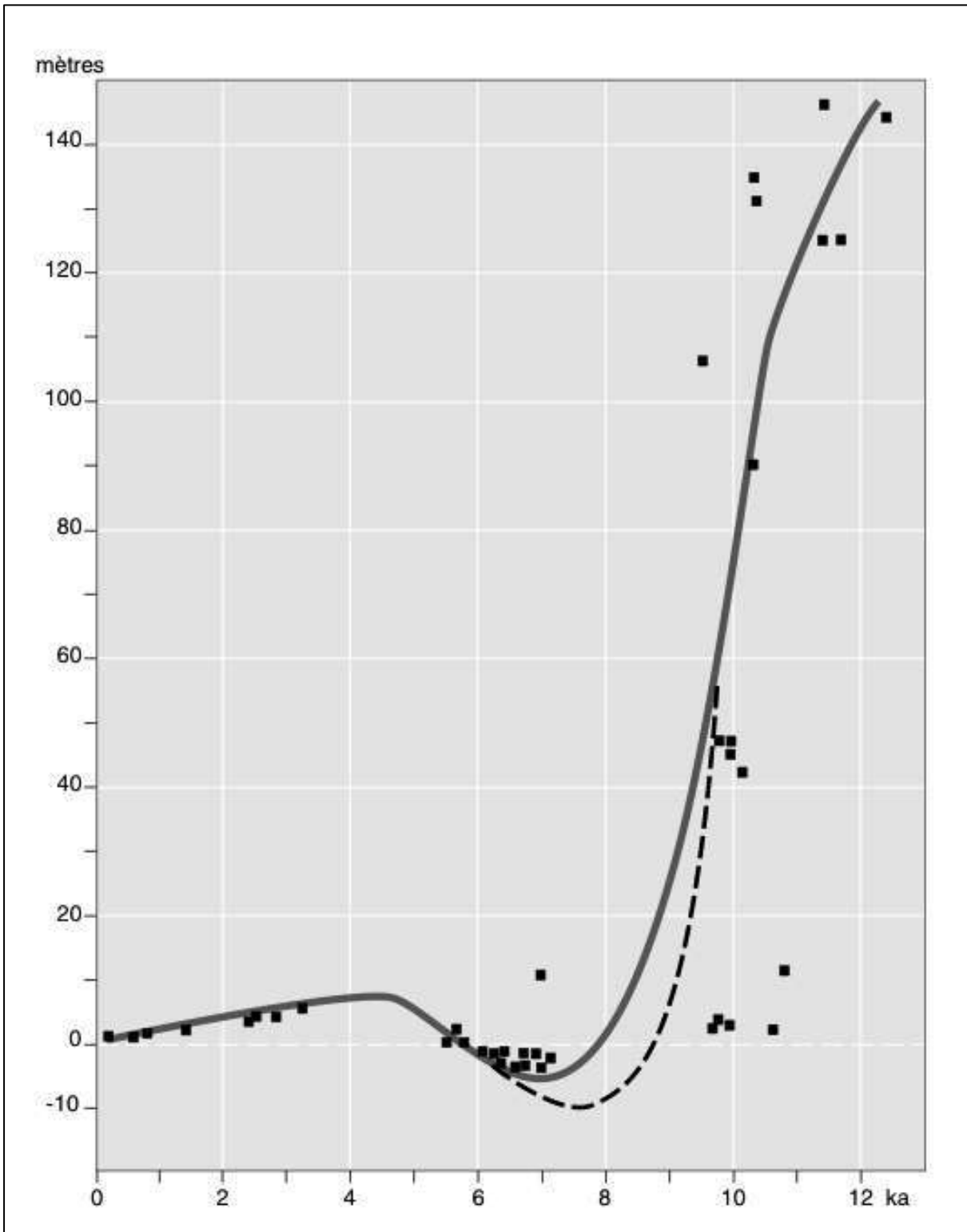


Figure 9 – Courbe d’émersion des terres pour la région de Rivière-du-Loup (Dionne 2002)

Laurent et les conditions actuelles, à tout le moins celles qui régnaient avant l'industrialisation massive du 19^e siècle, sont représentatives du milieu qui pouvait exister dans la région à cette époque. Rappelons quand même que le climat était plus froid et que la configuration du littoral différait grandement de celui d'aujourd'hui.

C'est ainsi que la région a connu de profonds changements environnementaux de 10 000 à 8 000 ans AA, passant d'un désert périglaciaire (11 000 ans AA) à une pessière ouverte (8 000 ans AA). Il est probable qu'à cette époque, surtout au cours des premiers millénaires qui ont suivi la déglaciation, que le niveau des rivières, notamment la Sainte-Anne et la du Gouffre, a été plus élevé qu'aujourd'hui étant donné l'important apport en eau provenant de la fonte des glaciers.

Par la suite, le continent a continué à se redresser et le niveau du fleuve à s'abaisser rapidement, au point même où ce dernier était de 10 m plus bas il y a 7 000 ans (figure 9). Puis, il s'est remis à monter, atteignant sa cote actuelle vers 6 000 pour la dépasser d'une dizaine de mètres vers 5 000 ans AA avant de finalement suivre le cours qu'on lui connaît aujourd'hui dans les derniers millénaires. C'est à cette époque que s'installe une végétation similaire à celle qui existe aujourd'hui, tant dans sa diversité que dans son étendue.

Cette évolution biophysique de la région a nécessairement eu des conséquences sur la fréquentation humaine. Ainsi, la région de Québec apparaît habitable dès 11 000 ans AA. À cette époque, et jusque vers 8 500 – 8 000 ans AA, les lieux d'établissement sont haut perchés (de 20 à 100 m au-dessus du niveau actuel du fleuve) et, compte tenu des profonds bouleversements que subissait l'écosystème continental, ils sont susceptibles d'avoir été installés dans des zones de confluence accueillant tant les ressources terrestres que maritimes.

Aux alentours de 7 000 ans AA, le fleuve était de 10 m plus bas que son niveau actuel. C'est en grande partie à cause de ce phénomène qu'aucun site datant de l'intervalle 8 000 à 6 000 ans AA n'est actuellement connu dans la région de la Capitale-Nationale. Au cours de cette période, que l'on qualifie d'hypsithermal, le climat était un peu plus chaud et un peu plus sec. Il est aujourd'hui considéré que le niveau général des lacs et des cours d'eau du Québec était plus bas que l'actuel (Hétu 2008). Par conséquent, il est probable que le

niveau des rivières Sainte-Anne et du Gouffre, de même que celle des autres plans d'eau du secteur à l'étude, était moins élevé à cette époque. Finalement, c'est à partir de 6 000 ans AA que les principales caractéristiques environnementales du secteur à l'étude vont se mettre en place.

4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des caractéristiques matérielles, comme la présence ou l'absence de poterie, d'un type particulier d'outil ou d'une technologie de taille, ou encore par des vestiges qui témoignent de la pratique d'activités socioéconomiques diverses liées, par exemple, aux modes d'établissement, de subsistance et de déplacement.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui peut constamment changer selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, les connaissances apportées par le secteur à l'étude demeurent limitées. Afin de mieux comprendre ces phases, il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui s'étend parfois à la grandeur du Québec.

Pour ce qui est de la période historique, on la divise également en quatre ères : les explorateurs (1500-1608), le Régime français (1608-1760), le Régime anglais (1760-1867) et la Confédération canadienne (1867 et plus).

4.1 L'occupation amérindienne (de 13 500 ans AA à environ 1800 AD)³

Tandis que des glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, des groupes d'autochtones franchissent à pied le détroit de Béring, qui est alors émergé à cause d'une baisse mondiale du niveau des mers, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte des Inlandsis de la cordillère et laurentidien dégage un corridor terrestre qui relie l'Alaska au centre des États-Unis. Certains groupes emprunteront alors ce corridor pour coloniser le centre de l'Amérique du Nord.

Ce scénario, qui demeure le plus évoqué, est aujourd'hui remis en partie en question par certains archéologues. En effet, ceux-ci se demandent si quelques groupes d'Amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la Béringie, en utilisant certaines formes

³ Il s'agit de dates calibrées.

d'embarcations, pour ainsi aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Quoi qu'il en soit, vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléindiens, occupent le sud-ouest du Canada et tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléindiens s'y installent. C'est ainsi qu'on les trouve en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA (Ellis et Deller 1990).

4.1.1 Le Palé Indien ancien (de 11 500 à 10 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, des traces n'ont été trouvées que dans la région du lac Mégantic. Il y a environ 11 000 ans AA, des Amérindiens se sont installés sur une pointe de terre composée de matériaux fins qui sépare deux lacs (Chapdelaine 2004, Chapdelaine et coll. 2007). On a trouvé sur ce site des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Palé Indien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill). Les interprétations préliminaires relient ce site à d'autres, localisés dans les États limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de la phase finale, de cette période (10 500 - 10 200 ans AA, Pintal 2002, 2012). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prenait place formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure de la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de cette association, on a suggéré que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2002).

Des sites de cette période ont été trouvés dans les États de la Nouvelle-Angleterre, souvent dans des contextes similaires à celui de la zone d'étude (Bradley et coll. 2008). Des établissements contemporains ont également été identifiés dans les provinces maritimes, notamment à Tracadie au Nouveau-Brunswick (Bonnichsen et coll. 1991). Pour l'instant, il est considéré que ces derniers artefacts réfèrent à des établissements isolés, de très courtes durées.

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes.

4.1.2 Le Palé Indien récent (de 10 000 à 8 000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, de nombreux sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques étaient présentes à cette époque, ce qui suggère l'apparition d'une certaine diversité culturelle.

Ainsi, des découvertes récentes dans la région de Québec suggèrent que des groupes affiliés à l'aire culturelle Cormier-Nicholas ont fréquenté ce lieu de 10 000 à 9 000 ans AA (Pintal 2012). Ces sites se distinguent, entre autres choses, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou des enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs sites ont été découverts dans cette région et leur localisation en bordure du fleuve semble indiquer que les groupes qui les ont occupés accordaient une place aux ressources du littoral. En même temps, certains sites se trouvent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides, soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a plus de 9 000 ans, des milieux écologiquement différents, mais complémentaires.

D'autres établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent des pièces décrites précédemment. Ces sites sont répartis plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), en Estrie (Chapdelaine 2004; Graillon 2011) et dans la région de Québec (Laliberté 1992;

Pintal 2012), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; LaSalle et Chapdelaine 1990; Pintal 2006a). La présence de sites datant de cette période a également été rapportée en Ontario (Ellis et Deller 1990), dans les États de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll. 2008) et dans les Maritimes (Deal 2006).

Enfin, une autre tradition technologique semble être associée à cette période, celle qui livre des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside 1985, 1991). Des pièces similaires ont été trouvées aux Îles-de-la-Madeleine (McCaffrey 1986) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral Atlantique.

Une analyse des différentes formes des pointes de projectile du Nord-Est américain a permis d'y identifier la présence du style Agate Basin-Hell Gap (Bradley et coll. 2008). Au Québec, des pointes similaires sont présentes en Estrie (Chapdelaine 2004) et en Gaspésie (Chalifoux 1999, Dumais 2000, Pintal 2006). Il est maintenant considéré que certaines des pointes losangiques découvertes à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995a, 1995b, 1998) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998) relèvent de cette période. En Basse-Côte-Nord, ces pointes sont associées à l'intervalle 9 000 à 8 500 ans AA, alors qu'ailleurs dans le Nord-Est il est considéré qu'elles relèvent de l'intervalle 10 500 à 9 500 ans AA.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées et principalement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres. À cet égard, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent aussi à la phase récente.

4.1.3 L'Archaïque ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA)⁴

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (10 000 à 3 000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la

⁴ Dans l'état actuel des connaissances, on ne peut distinguer chronologiquement l'Archaïque ancien du Paléoindien récent.

variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette variabilité, les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (10 000 à 8 000 ans AA), moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, le contexte environnemental du Québec change radicalement. De plus en plus chaud jusque vers 6 000-5 000 ans AA, le climat se refroidit et devient plus humide par la suite, plus particulièrement à partir de 3 500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6 000 ans AA au centre du Québec, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3 500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette expansion territoriale, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent, d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique ou encore d'une tradition de la Gaspésie pour la péninsule éponyme.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs. La diversité des espèces chassées au cours de cette période, du caribou forestier à la petite baleine, de la tortue au castor, etc. témoigne de modes de vie qui tiennent compte de toute la mosaïque environnementale du Québec. Sous-jacent à ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à

ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000 à 8 000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal 2012), au lac Mégantic (Chapdelaine 2004) et à Squatec (Dumais et Rousseau 2002).

4.1.4 L'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA)

Si les informations sont rares en ce qui concerne l'Archaïque ancien, elles sont à peine plus abondantes pour l'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA). Cette lacune ne signifie pas qu'il en va de même ailleurs. En fait, il est fort probable que toute la vallée du Saint-Laurent, de l'Outaouais à la Gaspésie incluant le sud de l'Abitibi, soit fréquentée. Toutefois, très peu des sites de cette période ont été datés au ^{14}C . C'est ainsi que les chercheurs supposent, en comparant la forme des outils mis au jour au Québec avec celle de ceux recueillis en Ontario ou en Nouvelle-Angleterre, que les sites de la province sont contemporains de ceux trouvés dans ces régions limitrophes. Même sur cette base, les sites de l'Archaïque moyen demeurent rares au sud et à l'ouest du Québec, les plus nombreux étant en Estrie (Graillon 1997).

La situation est différente en Haute-Côte-Nord, notamment à l'embouchure du Saguenay (Plourde 2003; Pintal 2001) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Là, plus particulièrement en Basse-Côte-Nord, plusieurs emplacements ont été mis au jour et datés de la fin de l'Archaïque ancien ou du moyen (de 8 000 à 7 000 ans AA). Les données de la Côte-Nord, de même que celles de l'Estrie, semblent indiquer que ces groupes amérindiens participent de l'aire culturelle de la péninsule maritime (Neville/Stark/Morrow Mountain, pointes à pédoncule plus ou moins long).

4.1.5 L'Archaïque récent (de 6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, mais surtout à partir de 5 000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et on en trouve dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

Il est toujours considéré que les Amérindiens de cette période sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. À partir de l'Archaïque récent, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévaudra au cours de la prochaine période.

4.1.6 Le Sylvicole inférieur (de 3 000 à 2 400 ans AA)

Le concept de Sylvicole a été introduit en archéologie afin de tenir compte de la présence d'un nouvel élément dans la culture matérielle des Amérindiens, la céramique. Il faut bien comprendre que cette idée a d'abord pris naissance aux États-Unis, là où la céramique est abondante. Graduellement, ce concept a été étendu au Québec, même si la céramique amérindienne demeure rare ou absente sur la majorité de ce territoire.

Au cours du Sylvicole ancien, les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. Tout au plus peut-on noter que les ressources végétales (noix et autres plantes comestibles) sont davantage exploitées au cours de l'Archaïque récent et du Sylvicole ancien et il semble qu'il en va de même pour les poissons, de vastes établissements de cette période étant trouvés à proximité de rapides.

Bien que le Sylvicole ancien soit ainsi nommé parce que la céramique fait son introduction au Québec, force est de reconnaître que celle-ci demeure généralement rare. En fait, même si plusieurs sites de l'Outaouais et de la région de Montréal en contiennent, à l'est de Trois-Rivières, les sites qui en livrent sont inhabituels (Batiscan, Québec), sinon absents (estuaire et golfe du Saint-Laurent). Lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, une forme fuselée avec un col droit ou légèrement évasé, et ils sont rarement ou peu décorés.

Deux phases culturelles sont associées au Sylvicole ancien, le Meadowood et le Middlesex, les deux sont quasi contemporaines, le dernier apparaissant à peine plus jeune que le premier. Pour ce qui est de la phase Meadowood, elle se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré (crémation et offrandes) et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée, plus particulièrement en chert Onondaga. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été mises au jour en Ontario et dans le sud-ouest du Québec. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets similaires se trouvaient un peu partout au Québec, notamment au Lac-Saint-Jean, en Abitibi, en Jamésie, en Côte-Nord et en Gaspésie (Tâché 2010).

Cela étant dit, les assemblages archéologiques du Québec, comme ceux du Moyen-Nord et de la région de Québec, se distinguent quelque peu de ceux décrits pour l'état de New York. Ainsi, les pointes de cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute alors que ce type, bien que présent dans l'état de New York, y est plus rare. Là, ce sont plutôt les pointes foliacées à base convexe qui prédominent, des formes que l'on a relevées au Québec, mais en quantité moindre. Autre différence, si le chert Onondaga devient effectivement plus abondant à partir du Sylvicole ancien, il est loin de constituer la majorité des assemblages dans l'est du Québec.

Pour ce qui est de la phase Middlesex, on y associe principalement un culte funéraire élaboré (enfouissement des défunts avec offrande, comme des objets en cuivre natif). Parmi les rares cas connus, notons ceux du boulevard Champlain à Québec (Clermont 1990) et de Mingan (idem). Des manifestations de ce complexe culturel ont été observées au Labrador (Loring 1989, 1992) et dans les provinces maritimes (Tuck 1984).

4.1.7 Le Sylvicole moyen (de 2 400 à 1 000 ans AA)

Dans l'état actuel des connaissances, on divise cette période en deux phases, l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases. Ceux du Sylvicole moyen ancien sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou basculées (Saugéen, Pointe Péninsule), tandis que ceux du Sylvicole moyen récent sont ornés d'empreintes dentelées ou à la cordelette plutôt sigillées. Les vases du moyen ancien s'apparentent à ceux du Sylvicole ancien en ce sens qu'ils sont fuselés. Au Sylvicole moyen récent, la forme des vases devient plus globulaire, le col est plus étranglé et de courts parements distinguent la partie supérieure. On s'interroge encore sur les liens entre les deux périodes (Gates Saint-Pierre 2010).

Par rapport à la céramique du Sylvicole ancien (Vinette) qui reste rare au Québec et qui se concentre dans sa portion sud-ouest, les vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement abondants et on en trouve en maints endroits, de l'Abitibi à la Haute-Côte-Nord et du Moyen-Nord à la Gaspésie, la région de Montréal et l'Estrie demeurent les secteurs les plus riches. Cela étant dit, les motifs des vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement similaires, quels que soient les lieux où ils sont mis au jour, ce qui est moins le cas pour ceux du Sylvicole moyen récent.

Même si les vases sont semblables, les archéologues distinguent ceux du sud du Québec (vallée du Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord [de Tadoussac à Kegaska] = Pointe Péninsule) de ceux du nord (Abitibi = Laurel). Ces territoires de répartition ne sont pas exclusifs, de nombreux chevauchements ont été notés, entre autres au lac Saint-Jean (Moreau et coll. 1991) et dans la région de Montréal (Clermont et Chapdelaine 1982).

4.1.8 Le Sylvicole supérieur (de 1 000 à 400 ans AA)

Au cours de cette période, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent (incluant l'Estrie) jusqu'à la région de Trois-Rivières, de là on en trouve encore jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent. Elle est aussi présente, mais en quantité moindre, en Abitibi, en Jamésie, au lac Saint-Jean, sur

la Côte-Nord et en Gaspésie. La forme générale des vases est globulaire, le col est étranglé et la partie supérieure est la plupart du temps marquée d'un parement bien distinct. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 AD); le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 AD); le supérieur récent ou Iroquoïen du Saint-Laurent (1350 à 1600 AD) (Tremblay 2006). Les chercheurs ne perçoivent pas de ruptures majeures entre ces phases, y voyant plutôt un continuum évolutif, continuum qui, à tout le moins pour les Basses-Terres du Saint-Laurent, caractériserait l'émergence des Iroquoïens du Saint-Laurent en tant que peuple distinct. Ces gens auraient été principalement des agriculteurs vivant dans des villages se composant d'au moins deux maisons longues.

4.1.9 La période historique (de 1534 à environ 1900)

Lorsque Jacques Cartier explore les environs de Québec en 1534, il rencontre des groupes associés aux Iroquoïens du Saint-Laurent. C'est ainsi qu'il est accueilli par Donnacona du bourg de Stadaconé localisé, dit-on, à proximité de la rivière Saint-Charles. Un autre bourg, nommé Achelacy, est situé en amont près de la rivière Portneuf, et un autre, Sitadin, se trouve à Beauport ou à Boischatel. Entre les deux villages, Cartier relate que lui et ses hommes trouvèrent « grand nombre de maisons sur la rive du fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons selon les saisons » (Dion-McKinnon, 1987 : 18).

Quand Champlain arrive dans le secteur en 1603-1608, les Iroquoïens se sont retirés de la région de Québec et celle-ci est plutôt fréquentée par des Algonquiens. Que s'est-il passé? La question reste ouverte, mais il semble que les Iroquoïens du Saint-Laurent (surtout ceux de la région de Montréal) étaient déjà en conflit avec certains groupes environnants au moment du passage de Jacques Cartier et qu'ils auraient été dépossédés de leur terre par des groupes algonquins, comme des Montagnais et des Abénaquis/Malécites ou par d'autres Iroquoïens, comme des Hurons/Wendats et des Agniers. Il est possible que l'arrivée des Européens, des Bretons, des Normands et des Basques, dans le golfe du Saint-Laurent au

début du 16^e siècle ait avivé des tensions entre ces deux grands groupes culturels, ou entre des nations iroquoïennes ennemies, possiblement liées au désir de contrôler la distribution des biens de traite apportés par les Européens.

À la suite du retrait des Iroquoïens, de nombreux groupes amérindiens, comme les Micmacs, les Malécites, les Algonquins, mais surtout les Innus/Montagnais et les Wendats/Hurons occuperont les rives du Saint-Laurent maintenant délaissées par leurs anciens occupants. En ce qui concerne les Innus/Montagnais, ce sont eux qui contrôlent les environs de la région de Québec lorsque Champlain décide de s'y installer (Delâge, 2009). Il faudra attendre les années 1630 avant que les Français y affirment un peu leur pouvoir. À la suite du développement de la colonie, les Amérindiens délaisseront les abords immédiats de la ville, sans pour autant cesser d'y jouer un rôle majeur, à tout le moins jusque dans les années 1660, comme en témoigne la nomination d'un « capitaine » montagnais à la tête des Amérindiens installés à Sillery en 1669 (Parent, 1985 : 584).

À partir de cette période, la population française augmente considérablement, mais celles des Amérindiens diminuent, notamment à cause d'épidémies. Les colons français chassent, pêchent et étendent la superficie de leur terre agricole. Pour des chasseurs-cueilleurs, une telle situation est loin d'être idéale; c'est pourquoi les Montagnais semblent s'éloigner quelque peu des territoires plus densément peuplés par les Français. Les données historiques continuent néanmoins de mentionner leur présence dans Charlevoix, au Saguenay et le long de ses affluents, au Lac-Saint-Jean, ainsi que sur la Côte-Nord (Parent, 1985). Ils sont toutefois moins nombreux le long du Saint-Maurice, sur la rive sud de Québec et au Bas-Saint-Laurent, de Rivière-du-Loup à Matane (Goudreau, 2012). Malgré tout jusqu'au milieu du 18^e siècle, la toponymie de la région demeure fortement teintée de mots algonquiens (innus/montagnais) (figure 10).

Tout au cours du Régime français, la traite des fourrures demeure une activité lucrative qui attire la convoitise de plusieurs marchands. En 1652, le Conseil de Québec crée la Traite de Tadoussac afin, entre autres, d'y contrôler cette activité et de préserver le territoire ancestral des Montagnais. Au début, à la limite ouest de ce territoire correspond la limite est de la ville de Baie-Saint-Paul. Les Autochtones, autres que Montagnais, n'ont pas le droit de trapper ou de traiter à l'intérieur de ce territoire, ni de s'en approcher dans un rayon

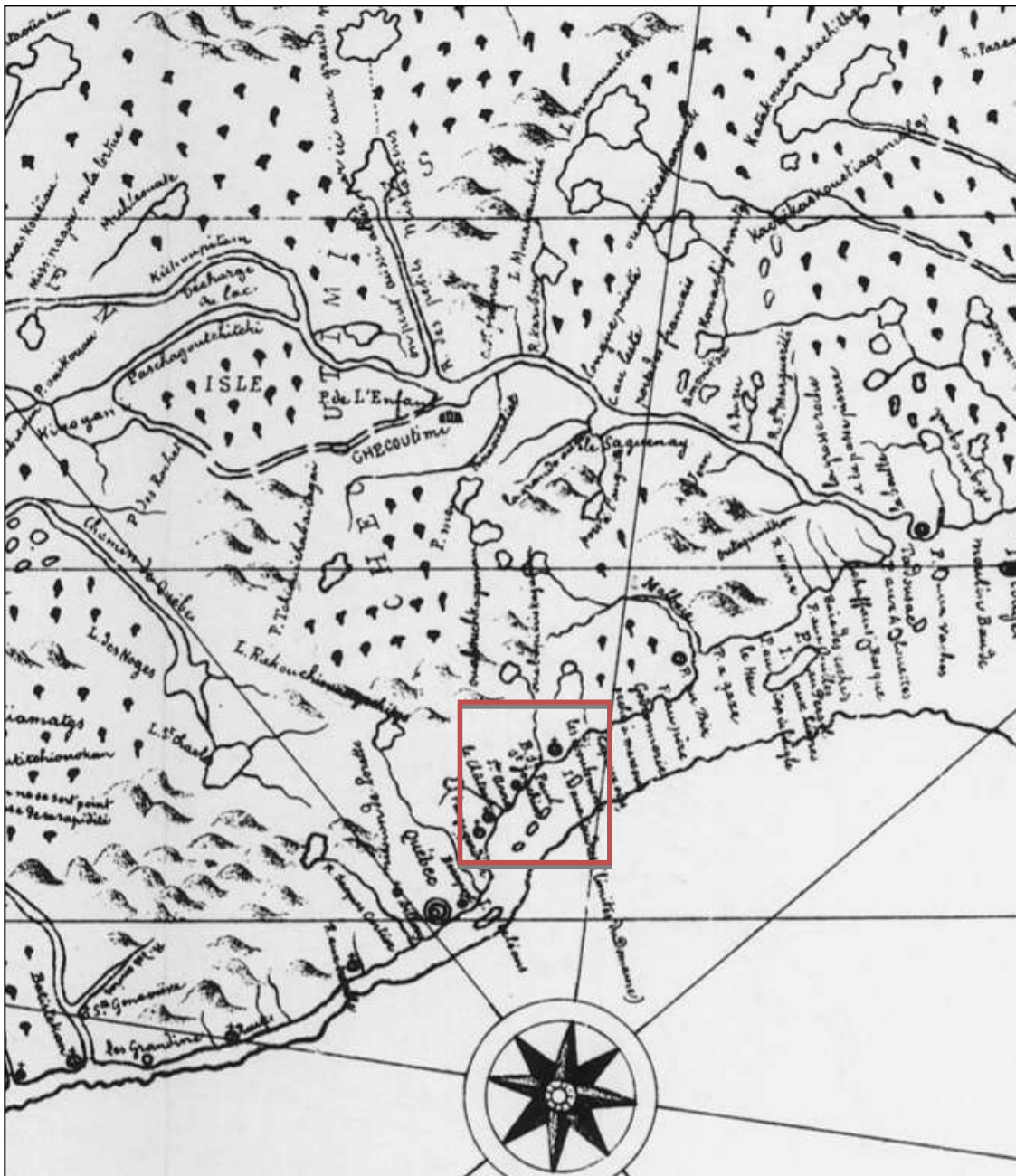


Figure 10 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1732 (Laure et Guyot, 1732)

d'environ 60 kilomètres, ce qui revient à dire que le secteur à l'étude faisait partie de cette zone d'exclusion. Toutefois, des marchands trifluviens, entre autres, inciteront certains Abénaquis et Hurons de Lorette à chasser sur ces terres. C'est ce qu'ils feront, mais ils auront tendance à se tenir au nord du territoire en observation.

La traite des fourrures apparaît avoir été assez importante à Baie-Saint-Paul, sa position en retrait de la Traite de Tadoussac aidant au commerce illicite. La présence récurrente d'Amérindiens en assez grand nombre, plusieurs semblent s'installer alors sur la grève pour pêcher le marsouin, poussera même Mgr de Laval à penser à y établir une mission. Toutefois, ce projet ne se concrétisera jamais.

À la suite de la Conquête anglaise, des seigneuries sont octroyées à des militaires britanniques à même le territoire de la Traite de Tadoussac, ce qui inquiète les Montagnais. Afin de les rassurer, le gouverneur Murray y interdira la traite des fourrures. Plus aucune seigneurie ne sera octroyée dans cette région, mais les limites de la Traite sont repoussées jusqu'à la rivière Noire.

Bien que les Montagnais occupent davantage les territoires mentionnés précédemment, d'après les registres baptismaux ils sont toujours présents, au moins occasionnellement, sur la Côte-de-Beaupré jusque vers 1800 (Ratelle, 1987). À partir du 19^e siècle, ils fréquentent moins la région de Québec et on les retrouve davantage dans Charlevoix, à l'est de La Malbaie, au Saguenay, au Lac-Saint-Jean et sur la Haute-Côte-Nord (Mailhot et Vincent, 1979). C'est à peu près cette image que Speck nous livre de la présence montagnaise au début des années 1910 (Speck, 1927).

En 1649, les Hurons/Wendats, installés dans le secteur de la baie Georgienne en Ontario et alliés des Français, sont défaits par des Iroquois, ce qui aboutit à une diaspora des survivants (Trigger, 1991). Parmi ces derniers, un groupe vient s'installer dans la région de Québec. À leur arrivée, les Hurons/Wendats, un peuple d'agriculteurs et de commerçants, s'apparentant en cela aux Iroquoïens du Saint-Laurent, pratiquent toujours leur mode de vie ancestral. Ainsi, ils défrichent les terres mises à leur disposition et en entreprennent la culture.

Pour diverses raisons, leur établissement sera déplacé à maintes reprises au cours du 17^e siècle. Ils se retrouvent ainsi successivement à Québec (1649-1651), à l'île d'Orléans (1651-1656), à Sillery (1656-1668), à Sainte-Foy (1669-1673) et à L'Ancienne-Lorette (1673-1697). Ils ne s'installent définitivement à Wendake qu'à partir de 1697 (Trigger, 1991).

Au début, ils construisent des maisons longues comme ils avaient l'habitude de le faire et ils pratiquent l'agriculture; certains posséderont même quelques animaux. Lentement, ce mode de vie ancestral se modifiera pour laisser davantage de place aux influences françaises, notamment dans l'habillement et le style des maisons, d'où l'abandon des maisons longues. Ces influences se feront également sentir dans les pratiques agricoles, puisque les hommes commenceront à s'y adonner. Toutefois, ces derniers préféreront la chasse, la pêche et la trappe, ce qui permettra aux Wendats de participer à la traite des fourrures, un apport économique indéniable. Leur territoire de chasse s'étend alors de la rivière Saint-Maurice jusqu'au Saguenay. La limite est de ce territoire n'est pas très claire, puisque les cartes du début du 20^e siècle font état d'une nette présence montagnaise à partir de La Malbaie (figure 11) et d'une sorte de « frontière » à l'ouest de Baie-Saint-Paul qui correspond grosso modo à l'ancienne zone d'exclusion de la Traite de Tadoussac.

De leur côté, les Hurons connaissent Charlevoix en général et la rivière du Gouffre en particulier (figure 12, Tadoulshoo – rivière du Gouffre). Toutefois, leur territoire de prédilection semble se situer davantage au nord de la région de la Capitale-Nationale (figure 13).



Figure 11 – Territoires familiaux de chasse des Montagnais du lac Saint-Jean et du fleuve Saint-Laurent (Speck, 1927) (le carré rouge localise le secteur à l'étude)

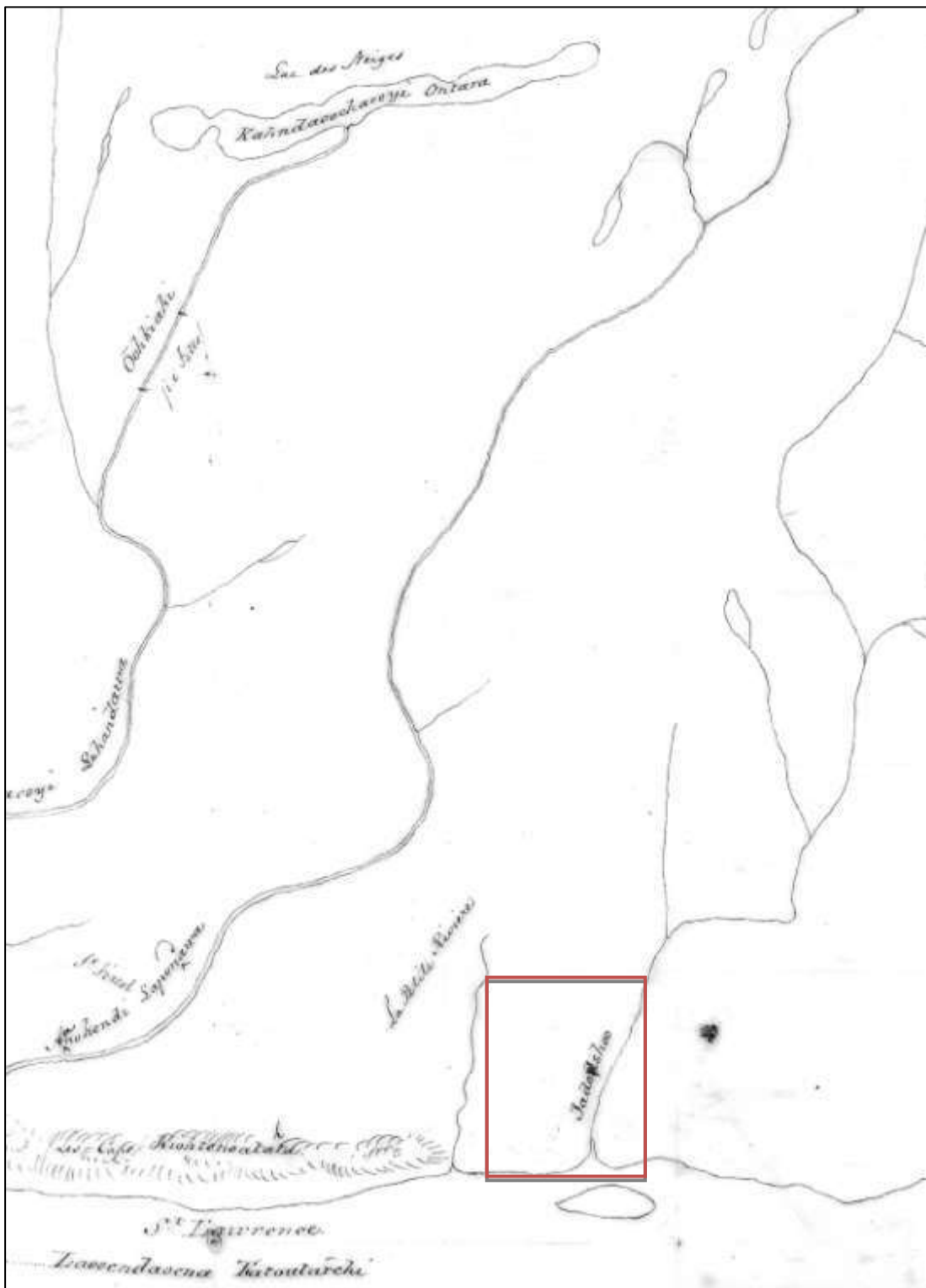


Figure 12 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1828 (Vincent, 1828)

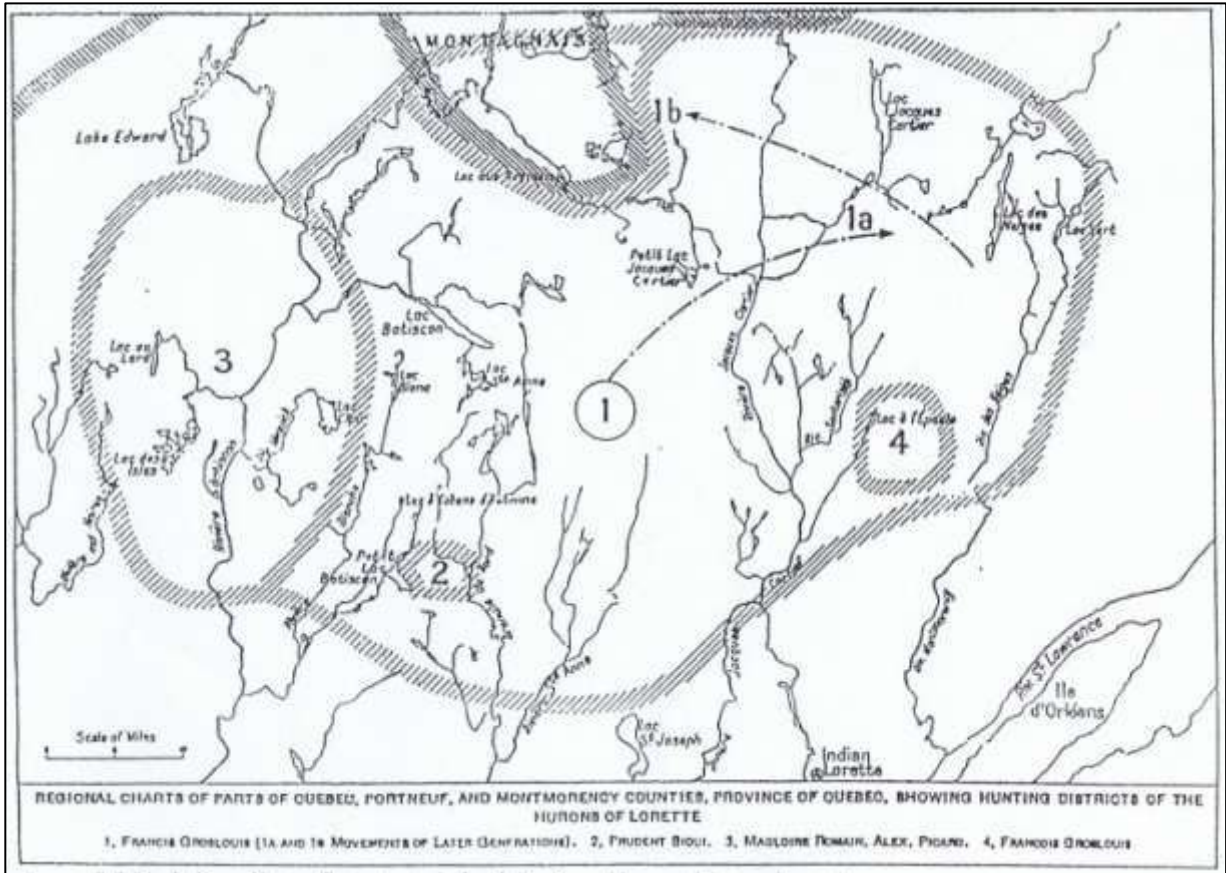


Figure 13 – Territoires familiaux de chasse des Hurons de Lorette (Speck, 1927)

Une étude récente de la présence amérindienne dans Charlevoix indique que les Autochtones y sont plutôt rares après les années 1850, même si plusieurs nations sont représentées (Montagnais, Hurons, Abénaquis, Malécites, Micmacs) (Goudreau, 2012). Aucune donnée spécifique au secteur à l'étude ne ressort de cette analyse si ce n'est que quelques familles, surtout des Montagnais, ont continué de vivre immédiatement au nord de celle-ci dans la région de Saint-Urbain jusqu'au début des années 1900.

Par ailleurs, les données historiques font état de la présence de nombreux sentiers qui permettent aux Amérindiens de se déplacer dans toutes les directions, de Québec au lac Saint-Jean ou au Saguenay. Un embranchement de ce vaste réseau débutait à Baie-Saint-Paul, probablement en rive ouest de la rivière du Gouffre. Certaines des routes carrossables actuelles reprennent en partie ces tracés ancestraux (figure 14).

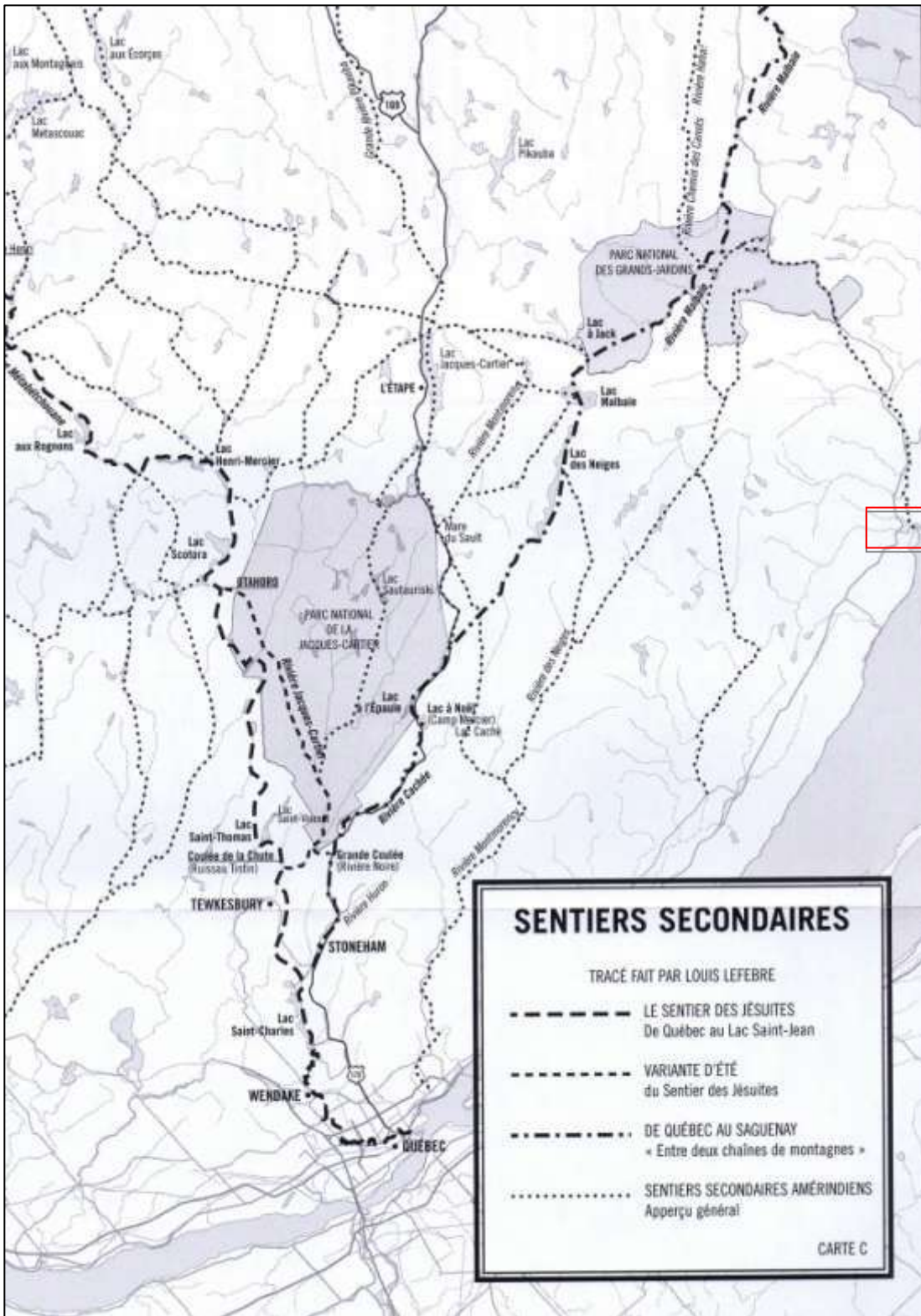


Figure 14 – Sentiers amérindiens (Lefebvre, 2008)

4.2 L'occupation eurocanadienne⁵

4.2.1 Les explorateurs (de 1500 à 1608 AD)

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral de la région de Québec. Il figure aussi parmi les rares personnes du 16^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Sans s'être vraiment arrêté à Baie-Saint-Paul, il est conscient de son existence qu'il présente comme une large baie séparée en son milieu par un isthme. En 1550, on la nomme baie de l'Islet.

4.2.2 Le Régime français (de 1608 à 1760 AD)

Champlain ira plus loin que Cartier, il nomme la rivière du Gouffre, explore ses environs et décrit les lieux. On parle maintenant de la baie du Gouffre. En ce qui concerne l'exploitation des eaux de Baie-Saint-Paul par les pêcheurs européens, elle demeure peu documentée. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu. Des pêcheries aux marsouins ont existé à Petite-Rivière-Saint-François et à l'Île-aux-Coudres, il est donc possible que certains d'entre eux aient profité des rivages de Baie-Saint-Paul.

En 1636, toute la Côte-de-Beaupré, incluant Baie-Saint-Paul et l'île d'Orléans, est concédée en seigneurie à huit associés. L'éloignement de la région de Baie-Saint-Paul nuit à son développement en comparaison avec la partie ouest de cette seigneurie. Soucieux d'assurer la sécurité financière du Séminaire, Mgr de Laval rachètera leur part aux huit associés espérant tirer profit de cette seigneurie. Cette dernière deviendra propriété du Séminaire de Québec entre 1662 et 1668. À partir de ce moment-là, l'évolution de Baie-Saint-Paul sera étroitement liée au développement de ces terres, même si dès le départ Mgr de Laval devra intervenir afin d'y faire reconnaître ses droits.

Tel que mentionné précédemment, les richesses naturelles de la région y ont attiré très tôt certains explorateurs, notamment en 1666 pour une mine de fer (figure 15). En 1667, la

⁵ Ce chapitre se base principalement sur Archéotec 2013, Ethnoscop 1991, Gauthier et Harvey 2001, 2002, Girard et Harvey 2012, Loewen et Bélanger 2008, Macro-inventaire 1984, Médéric 1975, Perron et Gauthier 2000, Simard 1987, Tremblay 2007.



Figure 15 – Le secteur à l'étude vers 1666-1689 (Cailhault de La Tesserie 1666-1689. Archives nationales d'outre-mer (ANOM, France), COL C11A 111/fol.205 Archivescanadafrance.org)

France mandate le Sieur de la Portadière pour étudier ce gisement, mais aucune suite ne sera donnée à ce projet avant plusieurs décennies. Par contre, l'exploitation de la forêt débutera à cette même époque, notamment par la mise en œuvre, en 1670, d'une fabrique de goudron que l'on tire de la sève des pins rouges.

Celle-ci aurait été en activité au sud de la rivière du Moulin à proximité d'une vaste sapinière. Peu après, Léonard Pitoin et Pierre Dupré obtinrent en concession la goudronnerie et la portion sud-ouest de la vallée. Ils s'y installèrent en y défrichant des terres et en y aménageant un débarquement sur la rive du fleuve. Le Séminaire (Mgr de Laval) contesta cette concession et il eut gain de cause récupérant ainsi les terres perdues. Il dut néanmoins compenser les goudronniers qui y avaient déjà construit au moins un abri, un four et une cabane sur solive. On ne dit mot sur les activités de traite illégale de la fourrure auxquelles ces artisans se livraient probablement. En fait, jusqu'à la fin du Régime français, les intendants n'auront de cesse de rappeler aux gens de la Baie-Saint-Paul qu'il est interdit d'y traiter des « pelleteries » avec les autochtones de la Traite de Tadoussac.

Par la même occasion, le Séminaire expulsa Jean Serrau(lt) de Saint-Aubin qui s'était établi illégalement près de la rivière du Gouffre, au cœur de la ville actuelle, aux environs de 1670 et peut-être même un peu avant. Il y disposait alors d'une maison et de quelques bâtiments de ferme. Ces bâtisses étaient fort probablement situées près de la rivière du Gouffre, mais il demeure possible que certaines se retrouvaient ailleurs à l'intérieur du « domaine Saint-Aubin » qui accueille aujourd'hui l'église paroissiale, les immeubles de la Maison-mère des Petites Franciscaines, le centre hospitalier, le cimetière, l'école secondaire et une partie de la rue Saint-Jean-Baptiste (figure 16).

Ces deux noyaux de développement forment alors la base du domaine seigneurial du Séminaire à Baie-Saint-Paul. En 1676, Claude Bouchard reprend à la demande de Mgr de Laval le « domaine Saint-Aubin ». Puis Noël Simard dit Lombrette devient l'homme de confiance de Mgr de Laval et il s'établit officiellement à Baie-Saint-Paul sur cette même ferme.

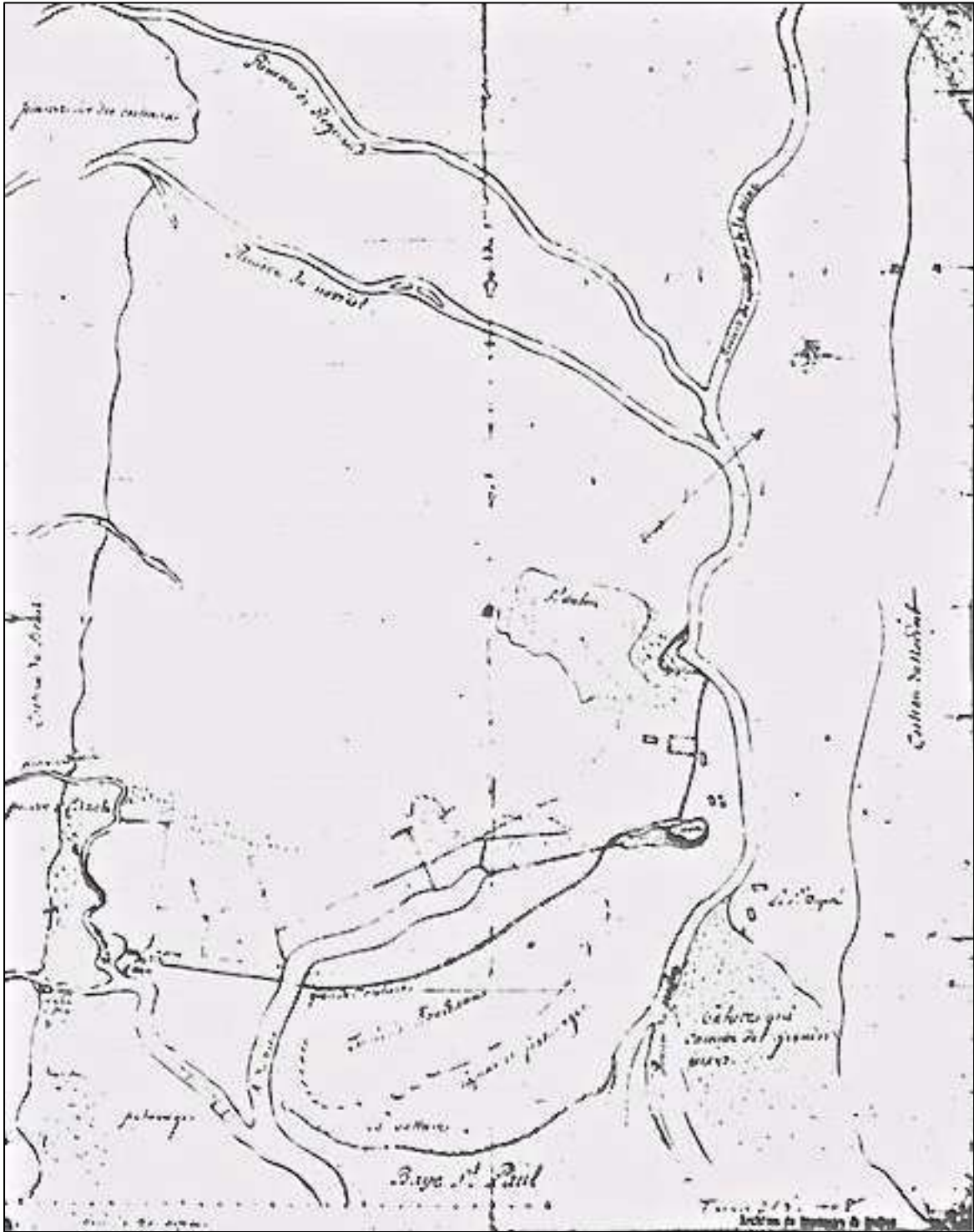


Figure 16 – Le secteur à l'étude en 1735 (Plamondon, 1735)

En 1680, le Séminaire établit une ferme à Baie-Saint-Paul à l'image de celle qu'il possède déjà au cap Tourmente. Pierre Tremblay en aura la responsabilité. Trente et un habitants vivent dans les environs en 1683. Mgr De Laval fait construire un moulin banal en rive gauche de la rivière des Moulins en 1685. Un logis attenant y accueillera un missionnaire. Puis, en 1686, un moulin à scie est aménagé en rive droite (figure 16). Finalement, à la fin du 17^e siècle, la première église (chapelle) de Baie-Saint-Paul est érigée sur les terres du Séminaire de Québec, près de l'embouchure de la rivière du Gouffre.

Quelques années plus tard, soit en 1692-1693, Noël de Boiselery, accompagné d'une vingtaine de travailleurs passe l'hiver à Baie-Saint-Paul afin de produire 150 mats de bateau à être expédié en France.

En 1682, la seigneurie de la rivière du Gouffre est détachée de celle de la Côte-de-Beaupré et octroyée à Pierre Dupré qui y vit depuis deux ans avec sa femme et les quatre enfants de cette dernière. Il aurait aménagé un moulin à scie le long du ruisseau des Rats-Musqués en 1683. Plus tard, une goudronnerie y sera adjointe. À partir du début des années 1700, le développement de la région bénéficie aussi de l'essor de la seigneurie des Éboulements où entrent en activité, entre autres, des moulins et des fourneaux à goudron. Au même moment, plusieurs familles sont déjà installées à Petite-Rivière-Saint-François. Le développement de Baie-Saint-Paul tarde quelque peu parce que le Séminaire hésite à accueillir des colons sur ses terres.

Finalement, en 1714, c'est l'érection canonique de la paroisse de Baie-Saint-Paul et deux ans plus tard, le Séminaire y concède enfin des terres. Il n'aura de cesse de le faire par la suite, aidant certains artisans à s'y établir (forgeron). De nouveaux chemins sont tracés, notamment l'ancêtre de la rue Ambroise-Fafard dans les années 1720. Une dizaine d'années plus tard, soit vers 1730-1740, on compte près d'une trentaine de bâtiments (maisons, moulins, granges, etc.). D'autres chemins sont aménagés, en 1730 celui qui relie l'église jusqu'au dernier habitant du fond de la baie, Jean Martel, alors installé près de la rivière des Mares (figure 17). En 1736, à peu près toutes les terres de la vallée de la rivière du Gouffre sont concédées, mais pas encore toutes occupées (figure 18).



Figure 17 – Carte de la baye St Paul (Chaussegros de Lery, 1739) COL C11A 126/no 118, Archivescanadafrance.org.

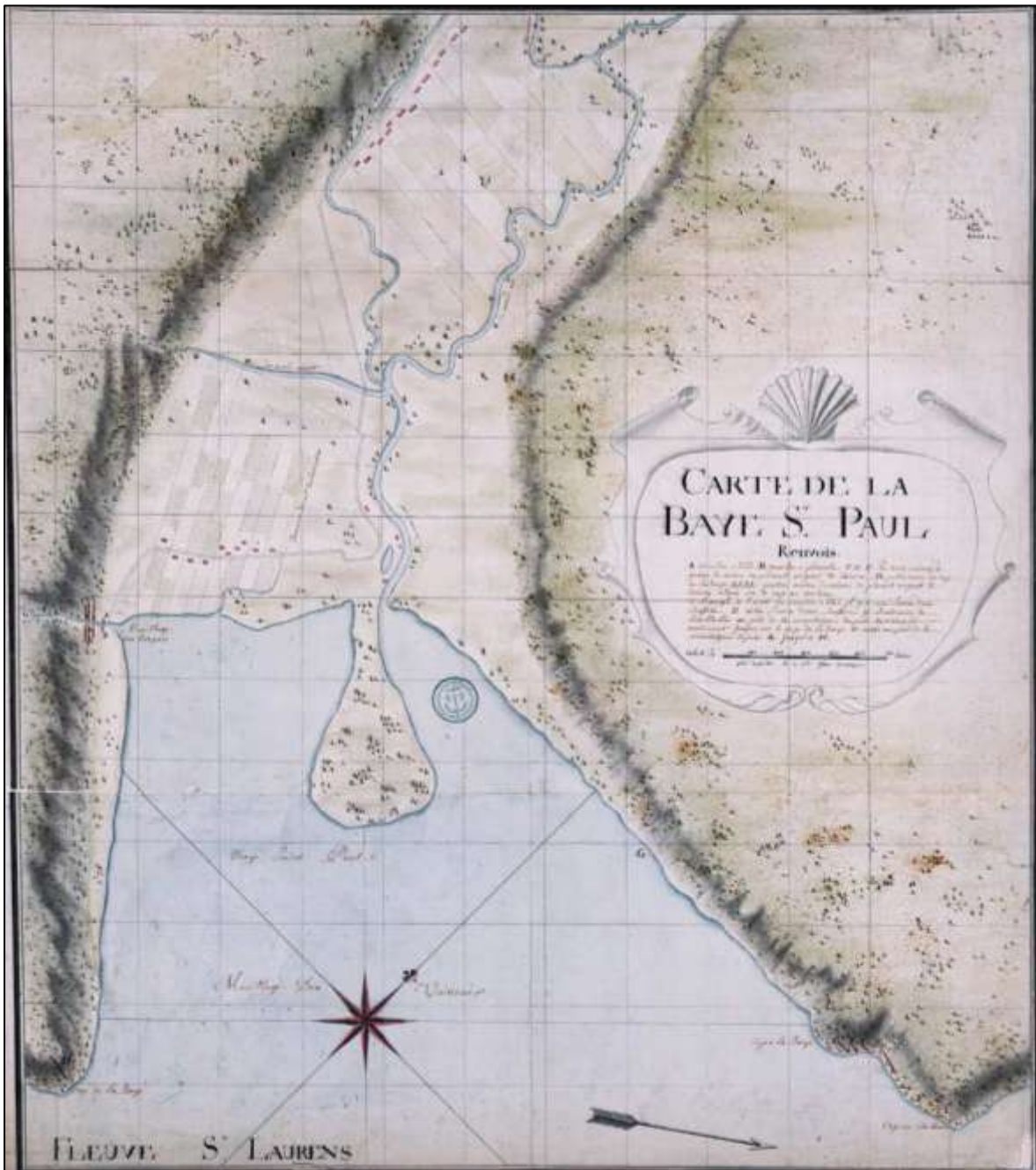


Figure 18 – Le secteur à l'étude en 1749 (Decouagne, 1749)

À la fin des années 1730, on assiste à un regain d'intérêt envers les ressources minérales de la région de Baie-Saint-Paul. Deux prospecteurs allemands, Adam et Christopher Forster, y font état de la découverte de veines de plomb, d'argent, de cuivre et d'eau minérale (soufrée). Aucune suite n'est donnée à leur rapport.

L'on a fait beaucoup état de la fabrication de goudron à Baie-Saint-Paul et tel que mentionné auparavant, la première installation se localisait un peu au sud de l'embouchure de la rivière du Moulin. Après l'éviction de ces goudronniers, la production reprend en 1712 et on estime que les habitants de la région fournissent 400 barils en 1735 à partir de plusieurs établissements répartis dans la vallée. On en trouve, entre autres, sur les hauteurs du Cap-aux-Corbeaux, sur la rive ouest de la rivière du Gouffre, entre les rivières des Mares et de la Rémy et sur la rive est dans le secteur du cap Martin, près du ruisseau aux Rats-Musqués.

Jusque là, on se rend à Baie-Saint-Paul par bateau ou à pied en longeant la côte à partir de Saint-Joachim. Les habitants de la région, incluant ceux des Éboulements et de Petite-Rivière-Saint-François, se plaignent de leur isolement et demandent l'aménagement d'un chemin. Plusieurs hypothèses sont étudiées, élargir le sentier qui passe au pied des caps ou encore en tracer un nouveau entre les sommets. Jugés trop dispendieux, ces projets sont abandonnés.

Dans les années 1750, on entreprend la construction d'une autre église en rive droite de la rivière du Gouffre, rappelons que la localisation de l'ancienne demeure toujours incertaine (figure 19). À la veille de la Conquête anglaise, la population de Baie-Saint-Paul compte environ 500 personnes. Il n'y a pas encore de noyau villageois, mais quelques artisans sont présents.

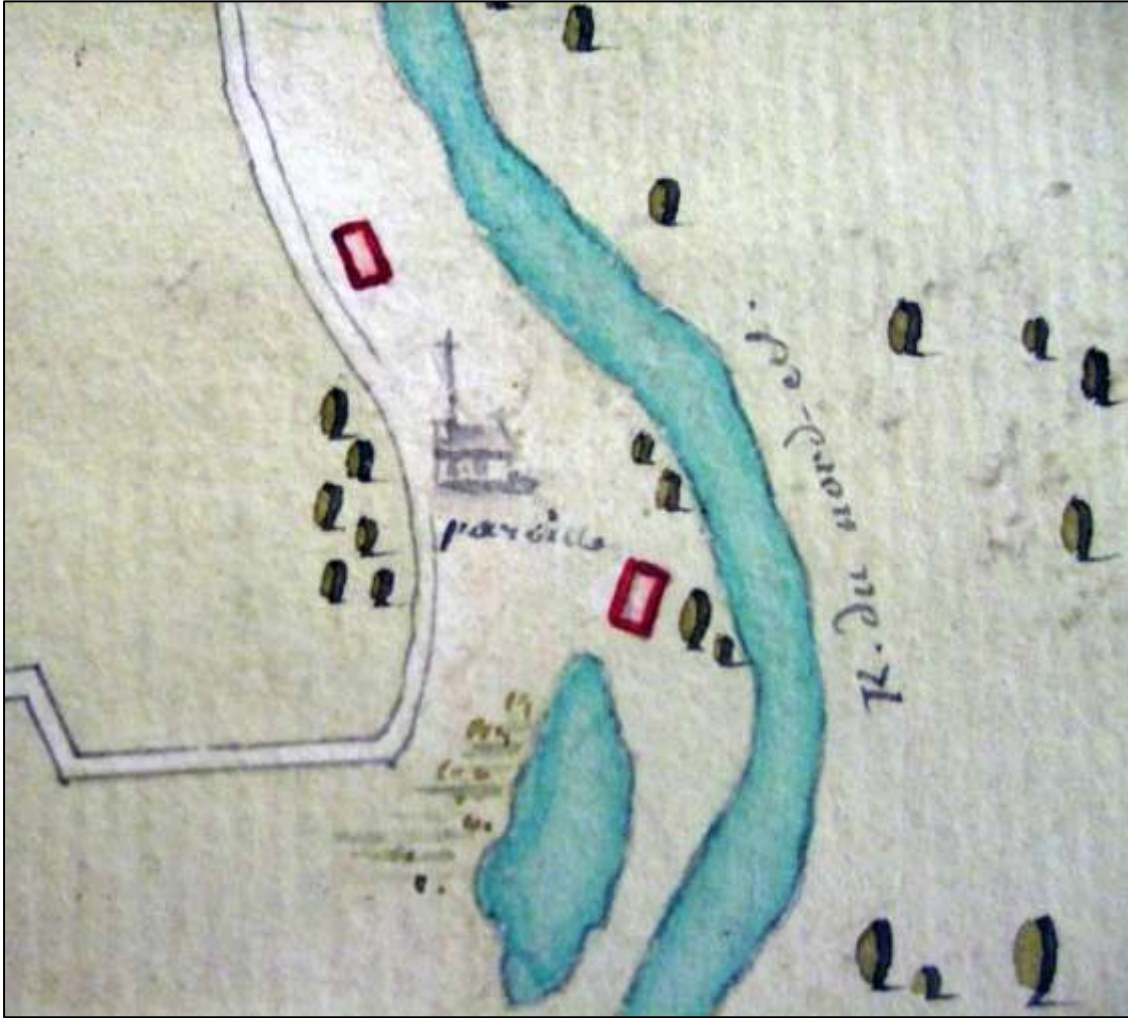


Figure 19 – Le secteur à l'étude en 1750 (Gédéon de Catalogne, 1750)

4.2.3 Le Régime anglais (de 1760 à 1867 AD)

La guerre de Conquête (1759-1760) aura des répercussions à Baie-Saint-Paul. D'abord, parce que les habitants sont invités à se réfugier dans les bois de crainte des représailles⁶. Ensuite, parce qu'un détachement de miliciens canadiens et amérindiens érige des tranchées à la pointe d'Aulnes à l'ouest de Baie-Saint-Paul. On parle aussi de « fortifications de sable sur le rivage qui servirent de rempart. On voit encore aujourd'hui ces fortifications qu'on appelle *les canons* » (Trudelle 1878). Les données disponibles ne permettent pas de statuer à savoir s'il s'agit de deux aménagements différents. Finalement, les troupes britanniques vont ravager la région, y brûlant probablement une cinquantaine de bâtiments, afin de s'assurer que les habitants ne puissent plus approvisionner la ville de Québec.

Même si la Conquête a troublé la quiétude, ses répercussions apparaissent limitées sur son développement. En effet, en 1762, deux ans à peine après la Conquête, la cinquantaine de bâtiments apparemment brûlés par les Anglais ont été reconstruits et plus de 550 personnes habitent à Baie-Saint-Paul (figure 20), mais ils sont toujours éparpillés dans la vallée. On ne peut pas encore parler de la présence d'un noyau villageois.

Depuis la fin du Régime français, les zones de peuplement ne se limitent plus à la seule rive droite de la rivière du Gouffre, mais elles incluent depuis quelque temps sa rive gauche ainsi que le fond de la vallée. Un moulin à farine, construit en 1792, s'ajoute au complexe industriel du ruisseau des Rats-Musqués qui accueillera plus tard, le moulin César (1828) et un moulin à carder à la fin du 19^e siècle. De 1760 à 1792, la population de Baie-Saint-Paul double pour atteindre 1 292 âmes. Les cartes de l'époque sont un peu contradictoires, certaines (figure 21) semblant quelque peu négliger le peuplement de la région, alors que d'autres font état d'une occupation beaucoup plus étendue (figure 22).

En 1793, un bac permet de traverser la rivière du Gouffre en face de l'église. Un pont le remplacera en 1801. Cette nouvelle infrastructure relancera l'idée d'aménager une route entre Baie-Saint-Paul et Saint-Joachim. Après plusieurs pourparlers, un premier axe est

⁶ Certains disent que la population de Baie-Saint-Paul se serait réfugiée à Petite-Rivière-Saint-François sur les hauts replats situés à l'arrière de l'église.



Figure 20 – Le secteur à l'étude en 1761 (Murray, 1761)

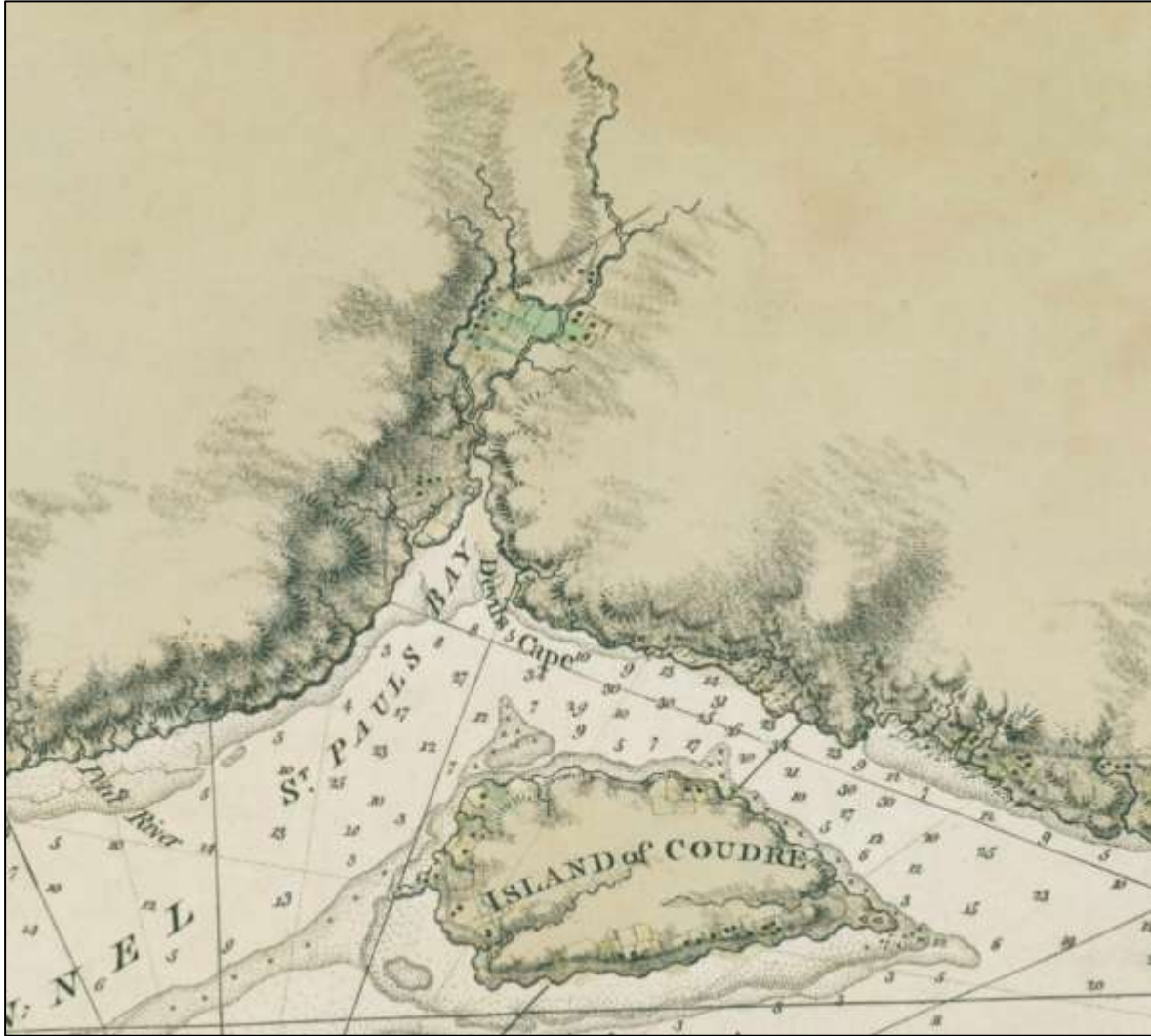


Figure 21 – Le secteur à l'étude en 1781 (Des Barres, 1781)

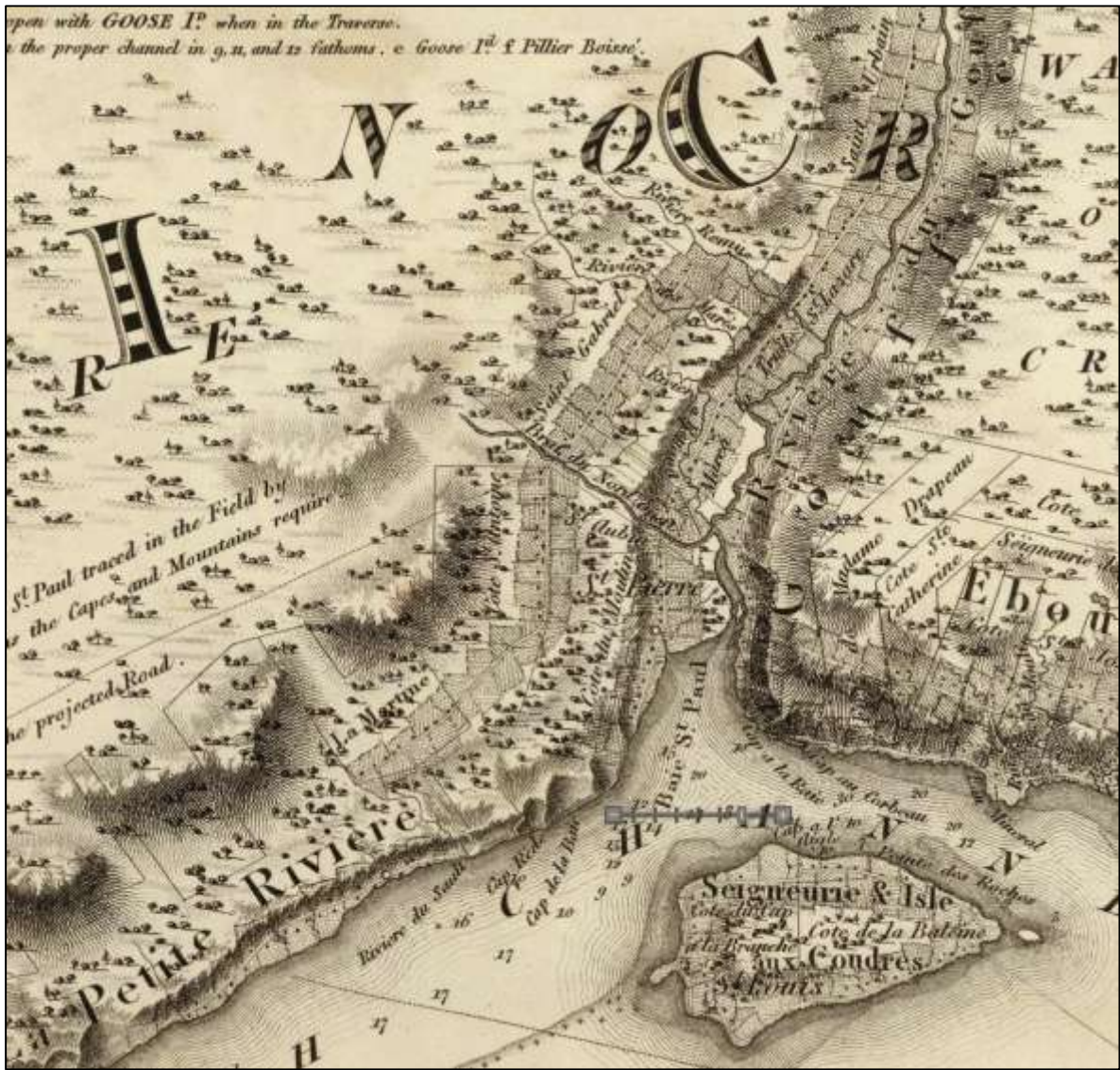


Figure 22 – Le secteur à l'étude en 1815 (Bouchette, 1815)

construit en 1815 à travers les caps, mais son état lamentable fera en sorte que les gens préfèrent encore marcher le long de la grève jusque dans les années 1850. Pourtant un nouveau tracé, l'ancêtre de la route 138 actuelle, a été aménagé en 1825 (figure 23).

L'industrie du bois (en grume, planches, bois de chauffage) est alors florissante, de là la présence de nombreux moulins à Baie-Saint-Paul. La vallée de la Gouffre étant maintenant entièrement concédée, c'est également au cours de la première moitié du 19^e siècle que l'arrière-pays se développe (figure 24). À partir des années 1830, de nouveaux rangs sont ouverts à flanc de montagne et ce sont eux qui donneront naissance à Saint-Placide (Saint-Joseph, Saint-Flavien, Saint-Jean). L'agriculture y est difficile, c'est pourquoi les colons exploiteront autant sinon plus la forêt. Ce n'est qu'après 1852 que les autres rangs accueilleront leurs premiers résidents. Vers 1860, on compte un peu plus de 430 personnes à Saint-Placide la population se maintiendra aux alentours de 500 par la suite. L'amélioration du chemin Cauchon vers Saint-Ferréol-les-Neiges favorisera l'industrie forestière et au moins un moulin à scie y est en activité dans les années 1920.

Le milieu du 19^e siècle en est un de création d'un noyau villageois qui s'articule autour de l'église et de nouvelles institutions d'enseignement. En 1854, année où le régime seigneurial est aboli, on compte 660 propriétaires terriens à Baie-Saint-Paul. L'année suivante, un premier conseil municipal prend en charge l'administration du territoire.

4.2.4 La Confédération canadienne (de 1867 à aujourd'hui)

La deuxième moitié du 19^e siècle se veut presque un âge d'or pour Baie-Saint-Paul. La route vers Québec est maintenant jugée acceptable. On construit (1874) un quai d'accès en eau profonde (la cage) qui permet aux bateaux à vapeur de s'approcher de la rive. De là, une barque emmène les passagers et le courrier sur la terre ferme. En 1882, un autre quai sera aménagé au pied du Cap-aux-Corbeaux. C'est probablement à cette époque que les Simard construisent quelques goélettes à l'embouchure du ruisseau au Moulin avant qu'ils ne déménagent leurs installations au Cap-aux-Corbeaux. Plus d'une cinquantaine de ces navires seront bâtis à Baie-Saint-Paul ou résident alors près de 3 800 personnes.

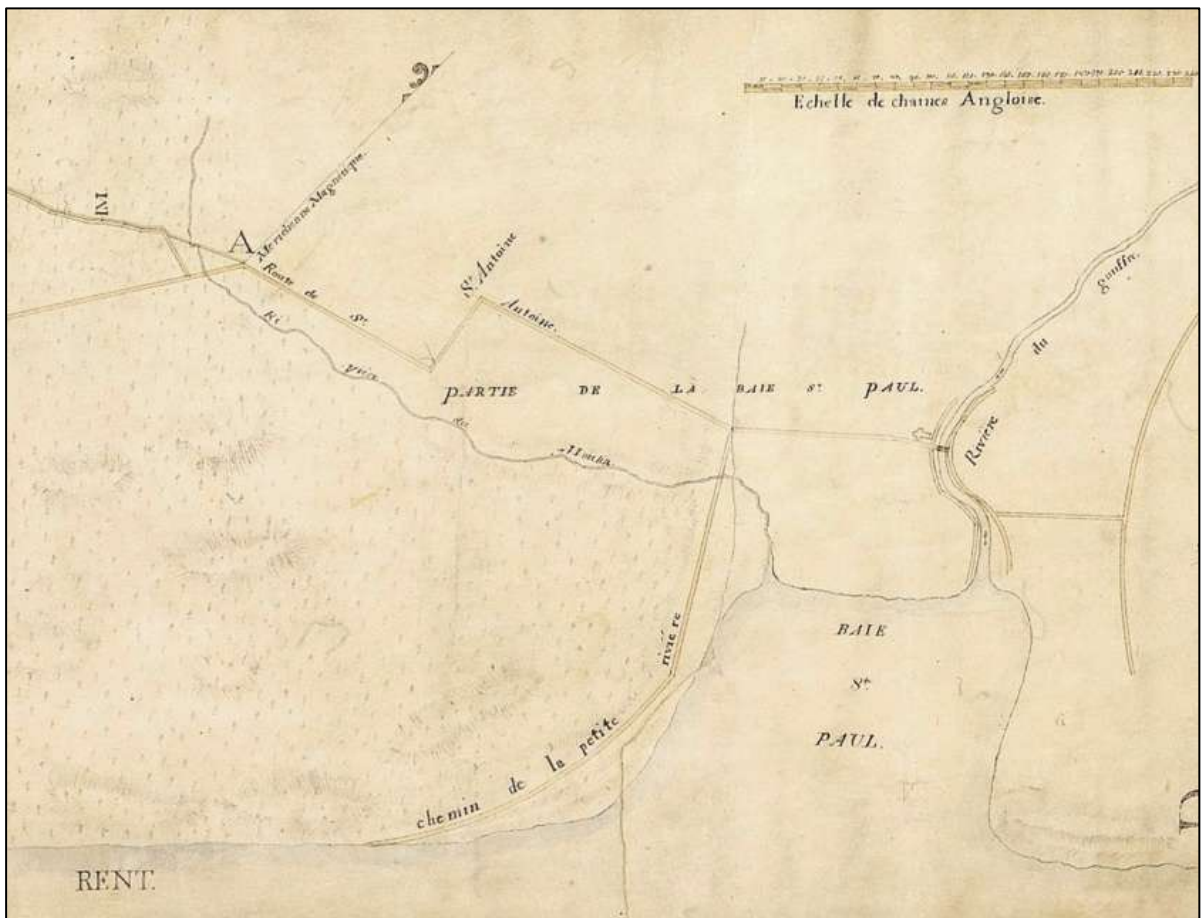


Figure 23 – Le secteur à l'étude en 1818 (Fournier, 1818)

L'industrie du bois continue à se développer. D'abord l'affaire de marchands locaux (Gagnon, Bouchard, Boivin, etc.), ces derniers seront évincés par les magnats du bois de la région de Québec (Atkinson) ou des États-Unis.

Pour ce qui est de la partie ouest de la ville de Baie-Saint-Paul, celle qui gravite autour de la rivière Sainte-Anne, le prolongement du « Chemin Cauchon », qui relie déjà Saint-Ferréol-les-Neiges à Beaupré, facilitera le transport du bois tout en ouvrant l'hinterland. Les actifs des entrepreneurs locaux sont rachetés par la St Anne Power Company qui, en 1905, signe un contrat avec le Séminaire de Québec qui lui permet de couper le bois contenu dans le bassin versant de la rivière Sainte-Anne.

À partir de ce moment-là, des chemins d'accès seront tracés et plusieurs dizaines de camps de bûcherons seront construits dans cette région. Plusieurs ponts et petits barrages sont aménagés, ce qui aura pour effet de modifier sensiblement l'aspect des cours d'eau. Avec le temps, quelques camps de bûcherons seront abandonnés et de nouveau entreront en fonction. Ce territoire sera surtout convoité par les compagnies forestières dans les années 1910 à 1960 (figure 25).

Pendant ce temps à Baie-Saint-Paul de nombreux services accroissent leur présence ou deviennent disponibles : magasin général, boulangeries, institutions bancaires, hôtels, etc. Par ailleurs, sans parler de révolution industrielle, on peut quand même constater la création de plusieurs entreprises au moment où le village se densifie considérablement (figure 26 à 29). C'est ainsi, entre autres, qu'une briqueterie (industrie Turgeon) est construite dans le village. Au maximum de sa production, la brigade moulait de 300 à 400 briques par jour. Ces matériaux étaient surtout vendus sur place, mais on en exportait également par goélettes vers Québec et le Saguenay. Une deuxième briqueterie (nom et date de création incertaine) aurait été en activité quelques années plus tard, mais elle aurait rapidement cessé ses activités.

Une autre industrie naîtra en 1908, celle de la manufacture de laine. Établi à proximité des moulins construits par Mgr de Laval au pied de la rivière des Moulins, elle ne sera en fonction que pendant cinq ans. À la même époque, quelques tanneries offrent leur service à



Figure 25 – Le secteur à l'étude en 1931 (National Topographic Series 1931, 21M SE)

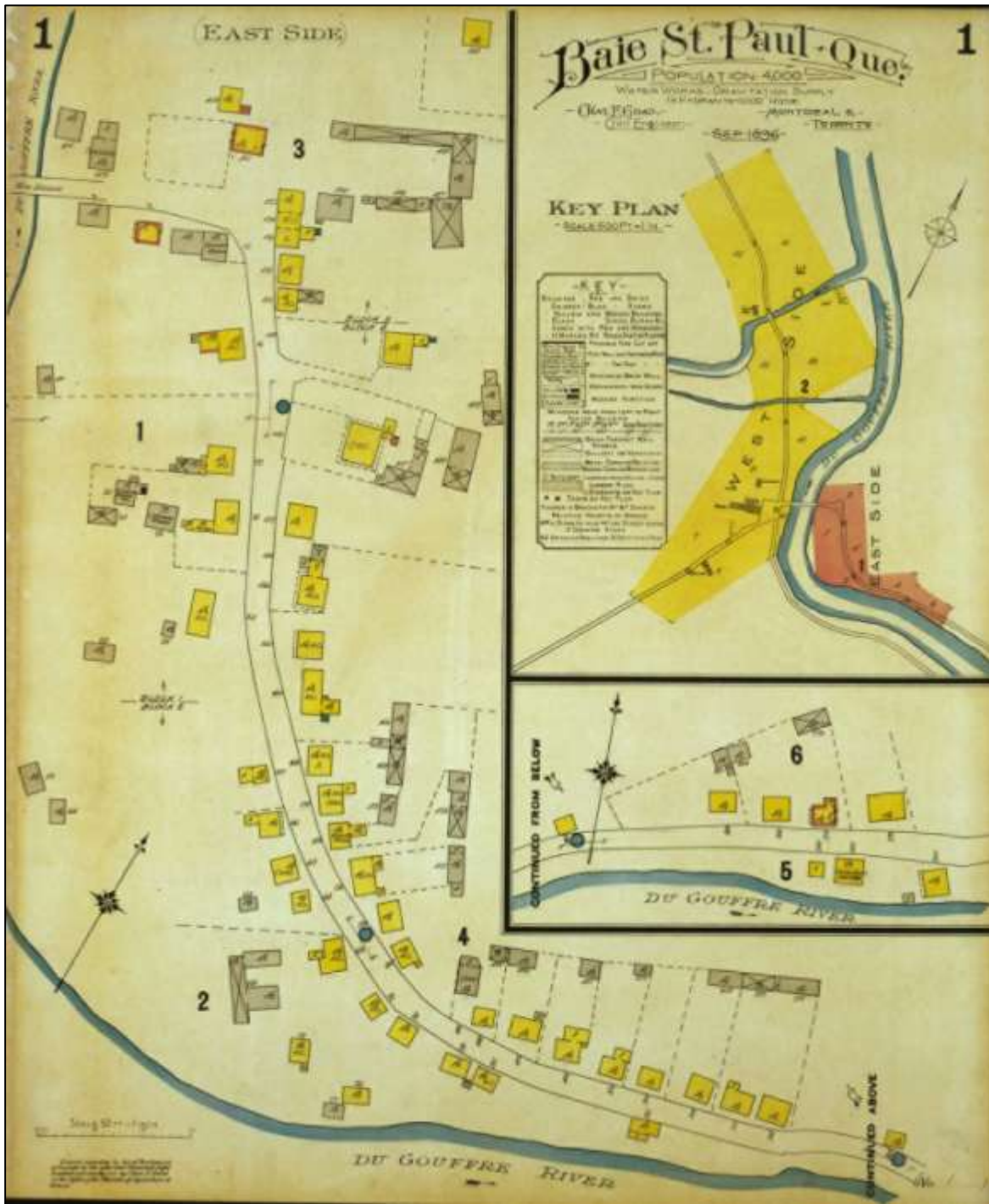


Figure 26 – Baie St. Paul en 1896 (Goad 1896)

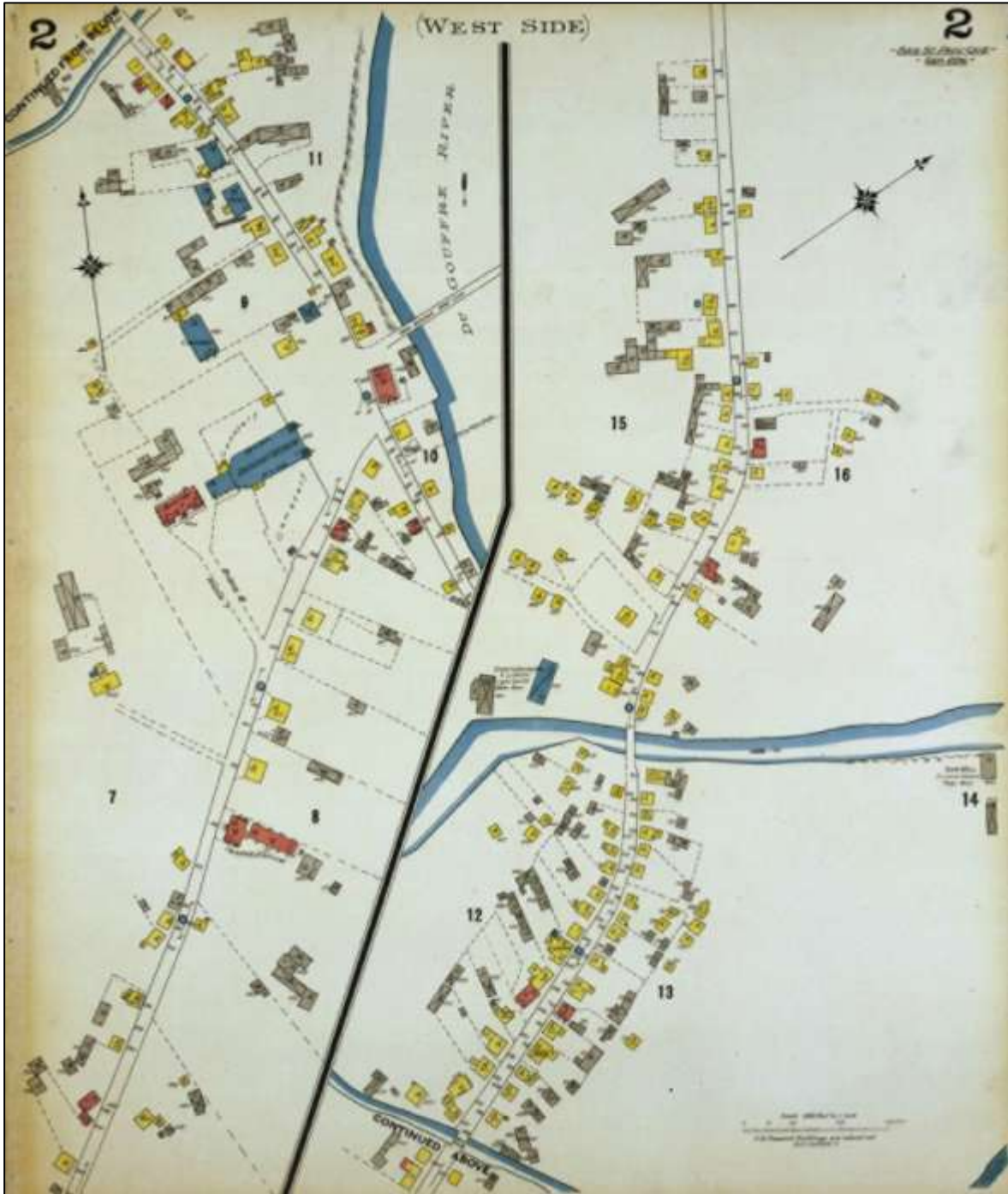


Figure 26a – Baie St. Paul en 1896 (Goad 1896)



Figure 27a – Baie St. Paul en 1906 (Goad 1906)

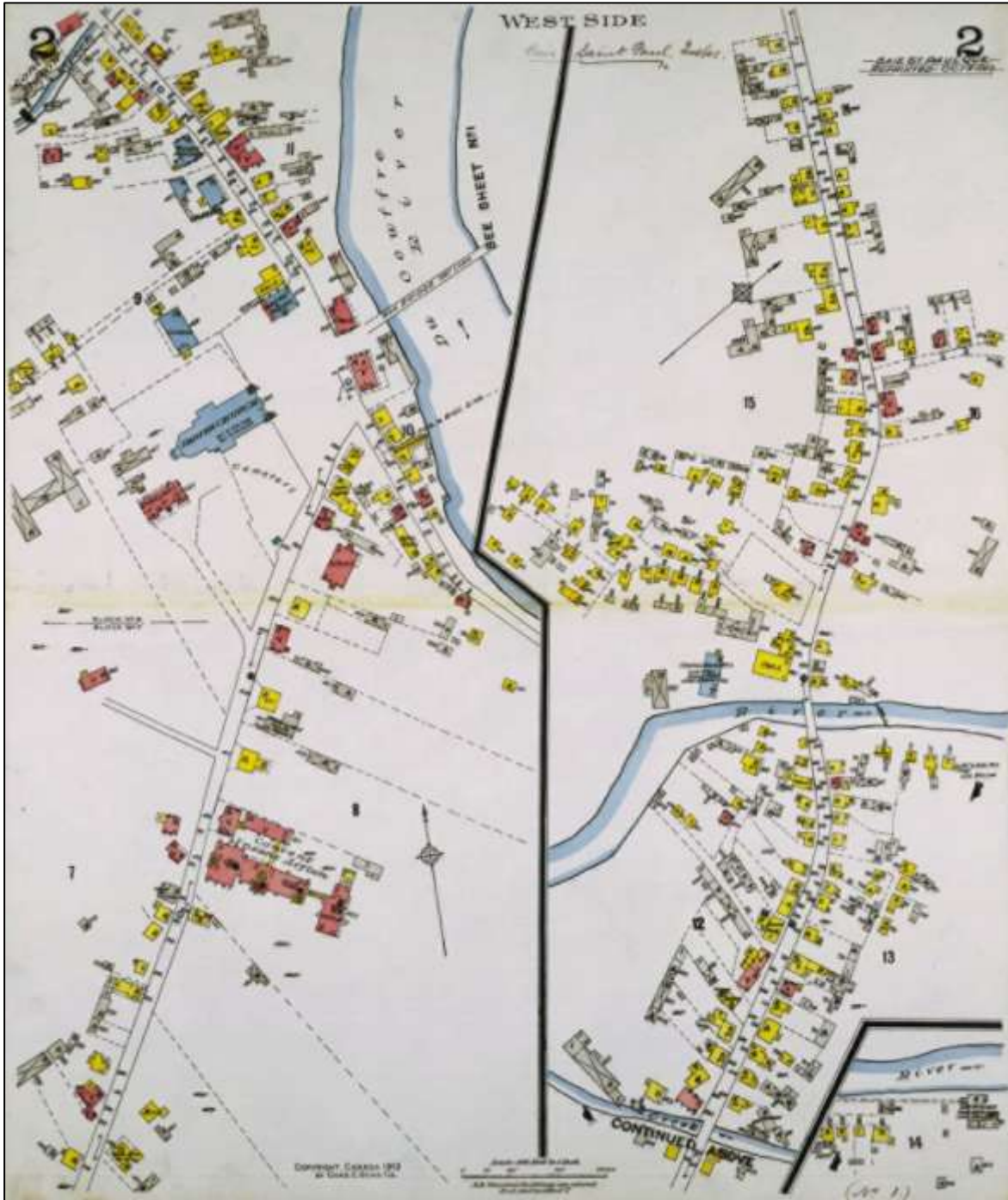


Figure 28 – Baie St. Paul en 1913 (Goad 1913)

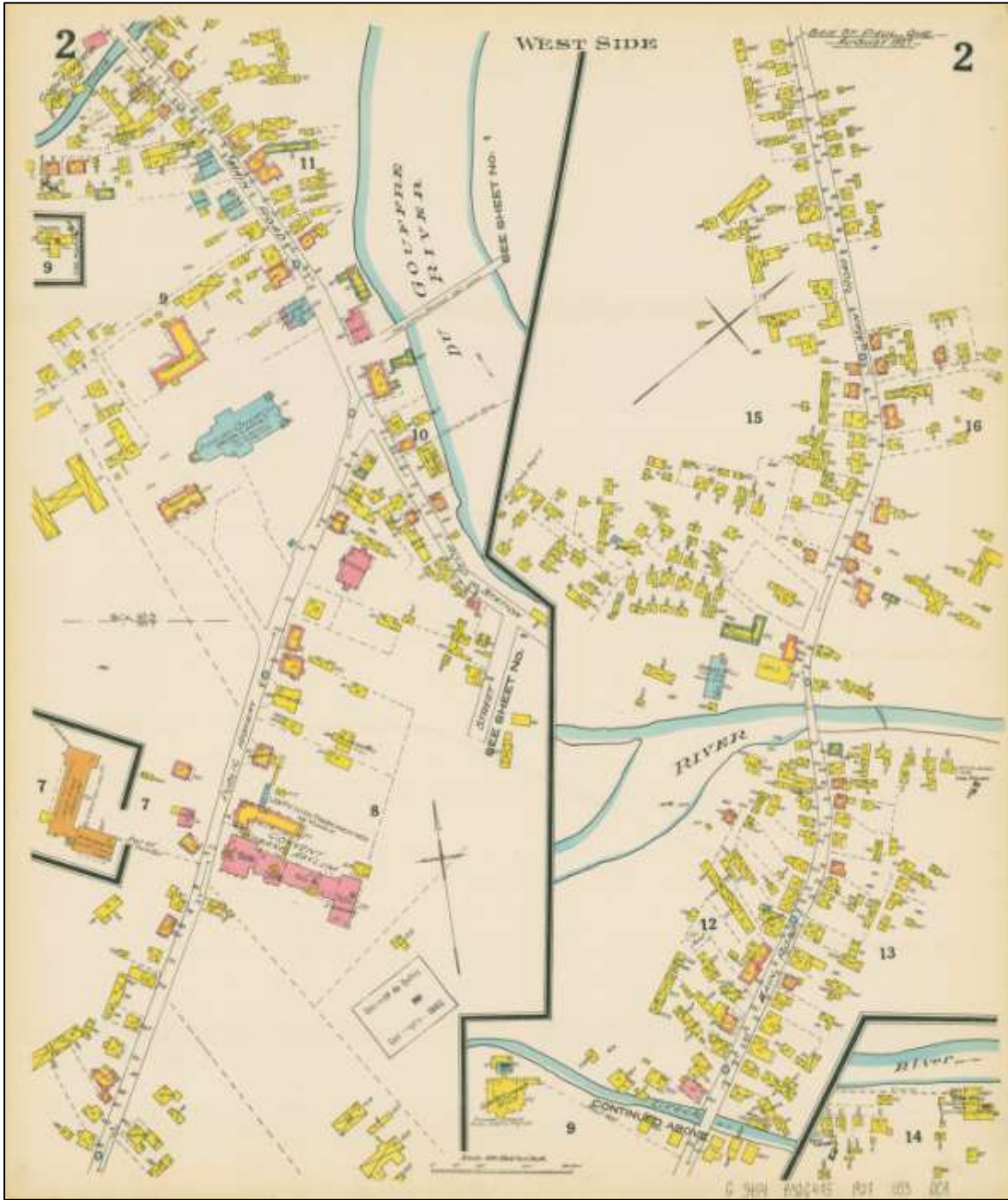


Figure 29a – Baie St. Paul en 1927 (Underwriter’s Survey Bureau 1927)

Baie-Saint-Paul, notamment sur la rue Saint-Jean-Baptiste et sur la rue Saint-Joseph, près du pont. On y trouve aussi des forges, des fabriques de voitures (à cheval), des fonderies, une usine de mica, des élevages de renard, etc.

En 1914, des travaux débutent afin de relier Saint-Joachim à Baie-Saint-Paul par chemin de fer. Le premier train arrivera en 1918. Il importe de rappeler ici qu'un chemin de fer a déjà existé à Baie-Saint-Paul à la fin des années 1870, celui-ci raccordait les mines de fer de Saint-Urbain au fleuve Saint-Laurent. Pendant deux ans, à partir de 1876, des chevaux tiraient des charriots sur des voies ferrées dans le but d'amener le minerai jusqu'au quai d'où il est exporté. La fonte de l'ilménite avec du charbon de bois n'étant pas rentable, c'est l'arrivée de l'électricité au début des années 1900 qui en permettra l'exploitation à grande échelle.

À cet égard, rappelons qu'une des plus vieilles centrales hydroélectriques du Québec a été construite à Baie-Saint-Paul. En effet, c'est en 1896 que « La compagnie électrique de Baie-Saint-Paul » est fondée. Une écluse sera aménagée sur la rivière du Bras et deux turbines produiront l'électricité. Au début, celle-ci sert principalement à éclairer l'hôpital. Afin d'augmenter sa capacité, une nouvelle retenue d'eau sera établie un peu en amont de la première dans les années 1930. Finalement, on modernisera à nouveau ces installations en construisant un autre barrage et en remplaçant une partie des anciennes qui étaient en bois par de nouvelles en acier ou en acier.

Baie-Saint-Paul est alors un noyau artisanal-industriel et institutionnel dont l'influence s'étend sur toute la région. La base de l'économie repose sur la vente de produits agricoles et de ceux de la forêt, incluant la construction navale.

Comme toutes les municipalités du Québec, les grands ouvrages de modernisation entrepris à partir des années 1960 (boulevard Leclerc, pont Leclerc, aqueducs et égouts, voirie, etc.) ont eu pour conséquence la destruction ou le morcèlement de plusieurs vestiges.

5.0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

À ce jour, deux études de potentiel se rapportent au secteur à l'étude. Toutes deux ont été produites pour la Société Hydro-Québec et elles portent sur le poste Baie-Saint-Paul et sa ligne d'alimentation (Archéotec 2013, Ethnoscop 1991).

L'étude d'Ethnoscop couvre un vaste territoire et s'intéresse à tous les aspects du patrimoine archéologique. De très nombreuses zones de potentiel d'occupation amérindienne ont été retenues. Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, l'étude est prudente, mais les zones de potentiel demeurent vastes :

« À l'intérieur d'une municipalité comme Baie-Saint-Paul, qui est occupée en permanence depuis le tout début du XVIII^e siècle, mais dont le bâti actuel renvoie une image de la fin du XIX^e siècle, nous préconisons une approche préventive. Cette approche est justifiée par le fait que la quasi-totalité des installations d'origine, qu'il s'agisse des habitations, des bâtiments de ferme ou des ateliers ont été remplacés à une ou plusieurs reprises, et que la trame urbaine actuelle témoigne de la phase récente d'occupation. En ce sens, il existe probablement un tout autre village sous celui que nous voyons et toute excavation réalisée dans le noyau d'origine est susceptible de mettre au jour et/ou de détruire des témoignages uniques de cette période importante ». (Ethnoscop 1991)

À cela il faut ajouter un bémol. Premièrement, la ville date surtout du 19^e siècle, certes son centre-ville actuelle recouvre un des noyaux d'origine, mais à l'époque du Régime français, ces noyaux étaient éparpillées et certains d'entre eux se trouvent encore dans des zones agricoles. Pour ce qui est du centre-ville actuelle, puisque ses utilités publiques sont anciennes et qu'elles ont été refaites à maintes reprises, il est ici considéré que le potentiel archéologique demeure surtout confiné aux terrains vagues, aux stationnements et aux arrière-cours. La plupart des rues étant relativement récentes ou ayant été réaménagées dans les dernières décennies, il est peu probable que l'on y trouve, à l'exception de quelques noyaux spécifiques, des vestiges de bâtiment.

Quant à l'étude d'Archéotec (2013), elle concerne un secteur plus précis qui gravite autour de l'intersection du rang Saint-Gabriel et de la côte du Pérou. Cette étude s'attarde

beaucoup au potentiel minier de la région et au Régime français. Toutefois, comme la zone sous observation est relativement restreinte, les zones de potentiel définies se limitent à une crête rocheuse porteuse de calcaire qui aurait pu être exploitée par les Amérindiens. Il est également fait mention de la possibilité qu'il y ait des vestiges de maisons ou de bâtiments divers près du rang Saint-Gabriel de Pérou ou sur les rives de la rivière à Renard.

À ce jour, huit zones ont fait l'objet d'un inventaire archéologique à l'intérieur des limites de la ville de Baie-Saint-Paul (figure 30). La plupart de ces travaux ont été effectués dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement (Artefactuel 2009, 2012, Castonguay 2013,

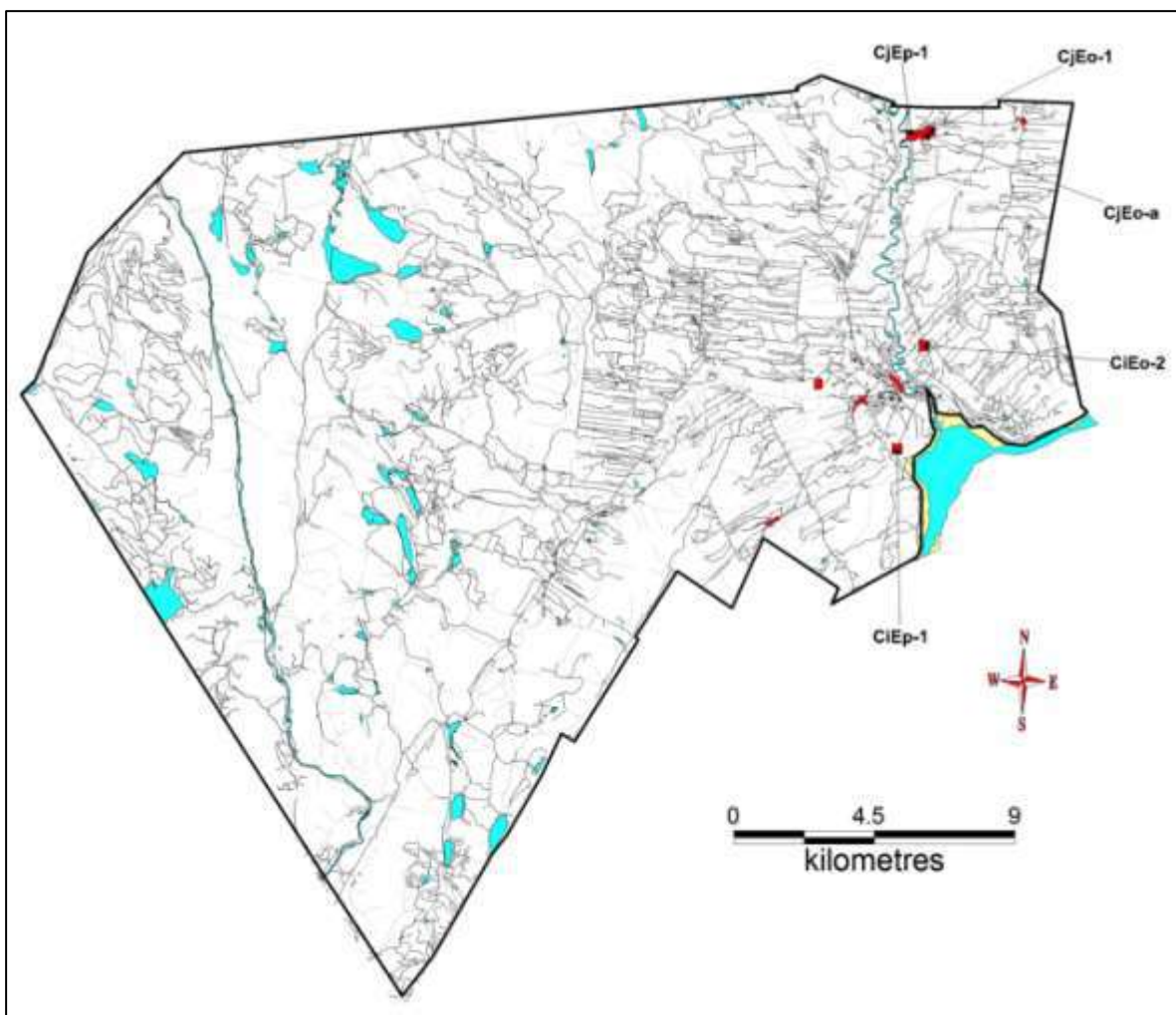


Figure 30 – Localisation des zones ayant déjà fait l'objet d'un inventaire archéologique dans le secteur à l'étude (en rouge) et des sites archéologiques connus (carrés rouges avec annotation de type CiEp)

Ferdais 1983, Subarctique 2011). D'autres ont été réalisés à l'intérieur de programmes d'acquisition de connaissances (Lavoie 2002, 2005, Loewen et autres 2004, voir aussi tableau II).

On dénombre actuellement cinq sites archéologiques dans la ville de Baie-Saint-Paul (figure 30, tableau II).

Code Borden	Nom	Années	Emplacement	Référence
CjEp-001	Goudronnerie royale	1608-1759	3 et 8, chemin Sainte-Croix	Loewen et autres 2004 Loewen et Bélanger 2007 Bossé et autres 2010
CjEo-a	Moulin César	1800-1950	8, chemin Sainte-Croix	Loewen et autres 2012
CjEo-001	Moulin du Gouffre	1800-1899	8, chemin Sainte-Croix	Loewen et autres 2012
CiEo-002	Ferme Pierre-Tremblay	1608-1899	69, chemin Saint-Laurent	Loewen et autres 2012
CiEp-001	Ferme du Séminaire	1608-1759	176, Ambroise-Fafard	Loewen et Bélanger 2007 Loewen et Bélanger 2008 Loewen et autres 2012

Tableau II : Ville de Baie-Saint-Paul, sites archéologiques connus

Comme on peut le constater, jusqu'à présent les travaux archéologiques ont principalement porté sur la vallée de la rivière du Gouffre. En ce qui concerne les sites, on notera que les problématiques d'intervention se sont concentrées sur le régime français et sur les moulins.

5.2 Le potentiel archéologique

Pour ce qui est du potentiel d'occupation amérindienne, son évaluation doit prendre en considération les deux⁷ grands ensembles physiographiques qui composent la ville de Baie-Saint-Paul : le massif laurentidien intérieur et la vallée du haut estuaire du Saint-Laurent. Pour ce qui est du premier ensemble, 11 sites archéologiques ont été localisés dans un contexte similaire (MCC 2015a et b). Les paramètres encadrant leur localisation géographique ont été utilisés afin de déterminer le potentiel (tableau III).

Dans le type d'environnement qui caractérise le secteur à l'étude, les probabilités de découvrir un site archéologique amérindien, tant historique que préhistorique, sont fortes :

⁷ Ici sont regroupés le front fluvial et la vallée de la rivière du Gouffre.

Tableau III : Synthèse des paramètres environnementaux encadrant la localisation des sites archéologiques connus dans l'unité physiographique du massif laurentidien

		Amérindien préhistorique	Amérindien historique
		(N : 9)	(N : 2)
Plan d'eau	Lac	6 (66,7 %)	2 (100,0 %)
	Rivière	1 (11,1 %)	-
	Ruisseau	2 (22,2 %)	-
Emplacement	Pointe	4 (44,4 %)	1 (50,0 %)
	Baie	3 (33,3 %)	1 (50,0 %)
	Replat éloigné de l'eau	2 (22,2 %)	-
Dépôt	Fluvioglaiciare	8 (88,8 %)	1 (50,0 %)
	Glaciaire	1 (11,2 %)	1 (50,0 %)

- à proximité des lacs, sur les pointes de terre ou au fond des baies;
- là où l'on trouve des replats composés de dépôts fluvioglaiciaires, sans que l'on puisse pour autant négliger ceux constitués de dépôts glaciaires;
- le long des rivières, sur des pointes ou à la confluence de cours d'eau.
- quand il y a présence d'axes de circulation (portages);
- quand il y a présence de rapides (pêche, portage);

Si ces zones sont plus susceptibles de receler des sites archéologiques, il est considéré que le potentiel d'occupation de certaines autres est faible et ces dernières n'ont pas été retenues :

- Les zones référant au réseau hydrique tertiaire (extrémités de petits ruisseaux, lacs isolés);
- Les milieux éloignés de tout cours d'eau (de 50 à 100 m de distance);
- Les segments littoraux rectilignes des lacs et des rivières;
- Les interfluves, à moins qu'ils aient pu servir de portage (axe présumé reliant deux cours d'eau d'importance);
- Les aires marécageuses et leur pourtour;
- Les bords de rivière et de lacs bosselés et accidentés;
- Les replats constitués de till mince ou encore de till et de roche-mère;
- Les piémonts de falaise ou de montagnes aux flancs abrupts;

- Les sommets des crêtes rocheuses ou encore ceux recouverts de minces dépôts meubles.

Pour ce qui est de la plaine du Saint-Laurent, aucun site archéologique amérindien n'a été découvert dans ou à proximité de la ville de Baie-Saint-Paul. Les campements les plus proches se localisent dans le TNO de Sault-au-Cochon, secteur de l'anse de la Montée du Lac et du cap Rouge. On y trouve des vestiges vieux de 3 000 à 9 000 ans AA sur des terrasses fluviomarines hautes de 10 à 30 m ANMM. Un ruisseau s'écoule à moins de 50 m de ceux-ci.

Ces rares données seront utilisées pour déterminer le potentiel d'occupation autochtone de l'unité physiographique de la vallée du Saint-Laurent. À cela, il faut ajouter la possibilité que des campements encore plus anciens soient présents, comme c'est le cas à Québec et à l'embouchure du Saguenay. Là, certains sites sont juchés sur des terrasses hautes de plus de 100 m ANMM.

Par ailleurs, il importe également de considérer la présence amérindienne à l'époque historique. En tant que territoire frontalier avec la Traite de Tadoussac, Baie-Saint-Paul semble avoir attiré suffisamment d'Amérindiens pour que Mgr de Laval songe à y établir une mission. L'existence d'un portage reliant le fleuve Saint-Laurent à l'hinterland laurentidien atteste également de l'importance de ce lieu. Cela étant dit, on dispose de très peu d'informations quand aux endroits fréquentés par ces gens. On peut quand même proposer que les deux lieux fondateurs de Baie-Saint-Paul (embouchure de la rivière du Gouffre – Saint-Aubin et ruisseau du Moulin – goudronniers) correspondent, d'une part, aux secteurs les plus propices à l'établissement humain et, d'autre part, à de bons lieux d'échanges avec les Amérindiens puisque l'on soupçonne, tant les goudronniers que Saint-Aubin, de s'être livré illégalement à la traite des fourrures avec les autochtones.

Par ailleurs, si l'embouchure des rivières se présente comme des lieux privilégiés pour les Amérindiens, il en va autrement pour leur cours inférieur qui, souvent, ne servent que de voies de passage entre le fleuve, lieu de campement estival, et l'hinterland, lieu d'hivernement. C'est pourquoi seules les embouchures de rivières, primaires et secondaires, seront ici cartographiées (zones propices à la pêche et axes de circulation).

C'est sur la base de toutes ces considérations que 86 zones de potentiel relatives à une présence amérindienne ont été retenues (figure 31). Elles sont de superficies diverses et elles évoquent autant la possibilité de découvrir des occupations très anciennes, de l'ordre de 10 000 ans AA, ou très récentes, soit de la période de contact (16^e siècle) jusqu'au 20^e siècle pour les secteurs les plus éloignés du centre-ville.

Mentionnons qu'à cause de l'échelle des cartes disponibles, il n'est pas toujours possible de délimiter très précisément les zones de potentiel. C'est ainsi que celles-ci sont susceptibles de contenir des pentes, des ravins et divers types de perturbations anthropiques. Tout dépendant de la nature des travaux effectués (réaménagement d'un chemin ou construction d'une maison), il importera de bien réévaluer chaque zone et l'impact des travaux prévus sur celle-ci.

En ce qui concerne les sites eurocanadiens, les paramètres de localisation sont à la fois plus faciles et plus difficiles à circonscrire, principalement parce que leur mode de vie ne repose pas sur les mêmes rapports avec la nature, les eurocanadiens cherchant davantage à exploiter et à transformer leur milieu (foresterie, agriculture, etc.). Pour cette période, il importe de se fier aux données archivistiques et plus particulièrement aux cartes anciennes.

Comme on l'a vu au point précédent, de nombreuses cartes sont disponibles pour la région de Baie-Saint-Paul. Elles ne sont pas toujours très précises en ce qui concerne les premiers établissements (explorateurs, goudronniers et Saint-Aubin), c'est pourquoi on se doit de cartographier des terrains assez vastes pour prendre en considération l'ensemble de leurs installations. Tout comme les zones de potentiel d'occupation amérindienne, elles peuvent aussi se composer d'aires peu propices à l'établissement.

À partir du moment où le Séminaire prend définitivement en charge la région, la cartographie se précise parce que l'on fait appel à des arpenteurs, comme Ignace Plamondon. Cela étant dit, la localisation de certaines infrastructures demeure incertaine,

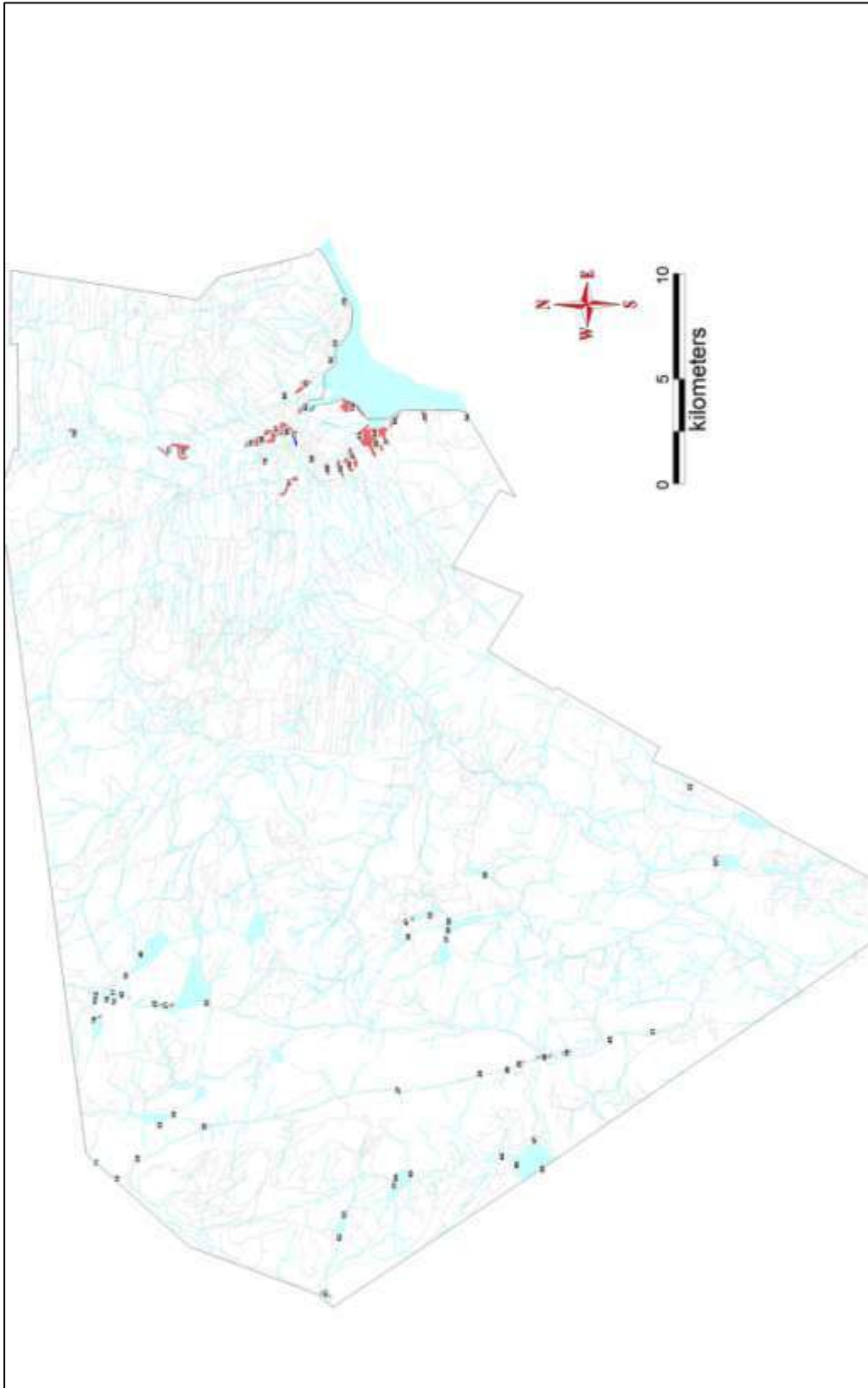


Figure 31 – Carte du potentiel archéologique de l'occupation amérindienne de la ville de Baie-Saint-Paul

par exemple l'axe du chemin Ambroise-Fafard. C'est ainsi que deux options ont été considérées. L'une estime que l'axe actuel est d'origine. Quant à l'autre, elle retient la possibilité qu'une partie de son axe ait été corrigée (déviation vers le nord-est), probablement dans le courant du 19^e siècle.

En ce qui concerne les autres noyaux de peuplement, comme ceux de la rivière à Renaud et de la rue Saint-Joseph. Ils sont très anciens, ils datent de la première moitié du 18^e siècle, et ils n'ont eu de cesse de se développer depuis. En terme de potentiel archéologique, il faut prendre en considération la construction d'une première maison, de bâtiments de ferme, de bâtisses secondaires (comme les latrines). Souvent une deuxième maison est érigée, en utilisant une partie des matériaux de la première, ce qui fait que deux fondations peuvent être présentes sur un même terrain. Cela étant dit, la densification des habitations le long de certaines portions de ces deux routes fait en sorte que plusieurs terrains ont été remaniés. Il est fort probable que le potentiel archéologique est plus fort là où le caractère rural de ces secteurs a perduré.

Comme Baie-Saint-Paul est une vallée enclavée, les rivières y sont tumultueuses au printemps et ces coups d'eau obligent parfois à reconsidérer l'organisation des établissements et des infrastructures industrielles, notamment les moulins. Certains de ceux-ci sont abandonnés, pour être reconstruits à un autre endroit soit pour les protéger de la crue des eaux, soit parce que les développements technologiques permettent de mieux profiter de l'énergie hydraulique.

Par ailleurs, à partir du début du 19^e siècle, le réseau routier se réorganise, particulièrement à la suite de l'ouverture du chemin des Caps. Des courbes sont corrigées, des maisons déplacées, etc. De nouveaux carrefours se dessinent et leur attrait économique et sociale gagnera en importance jusqu'à ce que la configuration de ce réseau soit revue en profondeur à partir des années 1950-1960.

On dispose de quelques cartes pour les 18^e et 19^e siècles, mais celles-ci demeurent imprécises quand à la localisation des maisons et autres bâtiments. On ne peut alors que cartographier les secteurs habités sans être plus spécifiques pour les mêmes raisons

évoquées précédemment (maison primaire, secondaire, bâtiments connexes, etc.). Par ailleurs, comme ces secteurs sont demeurés relativement intacts, la possibilité d'y découvrir des vestiges est assez élevée. Par contre, il n'apparaît pas nécessaire d'intervenir sur toutes les ruines qui datent des 100 ou 150 dernières années parce qu'ils peuvent être relativement abondants dans la région. Parfois de simples relevés peuvent suffire. La ville, avec son conseil du patrimoine, pourra ici statuer si certains secteurs méritent plus d'attention que d'autres (Saint-Placide versus le centre-ville de Baie-Saint-Paul).

En ce qui concerne ce dernier, qui correspond un peu à l'âge d'or de Baie-Saint-Paul (à partir de 1850), les cartes des assureurs permettent de localiser assez précisément plusieurs établissements à l'origine de cet essor. Les plus significatives ont été cartographiées (usine de mica, moulins, etc.). Toutefois, il n'a pas été tenu compte de tous les bâtiments secondaires (hangars, ateliers, etc.) situés dans les cours arrières des maisons. Les plans des assureurs en localisent des centaines, ce qui revient à dire qu'un fort potentiel de découverte subsiste dans ces cours arrières. On peut quand même questionner la valeur des éléments qui pourraient s'y trouver. En effet, il est fort probable que les informations qui en seraient tirées deviendraient vite redondantes.

Sur la base de la cartographie existante et des données d'archives, une carte polyphasée du développement chronologique du peuplement de Baie-Saint-Paul a pu être produite (figure 32). Elle a servi de toile de fond à l'évaluation du potentiel d'occupation eurocanadienne.

Sur cette base, 170 zones de potentiel d'occupation eurocanadienne ont été retenues (figure 33). Elles aussi sont de superficies diverses. Elles font référence à six thèmes particuliers :

- Période formative (1660-1760);
- Occupation du territoire (1760 à 1930);
- Développement agricole;
- Développement institutionnel;
- Développement industriel (artisanal);
- Industrie forestière.

La valeur de leur potentiel varie de moyen à fort en fonction de leur ancienneté et du degré de perturbation des secteurs où ils se trouvent.

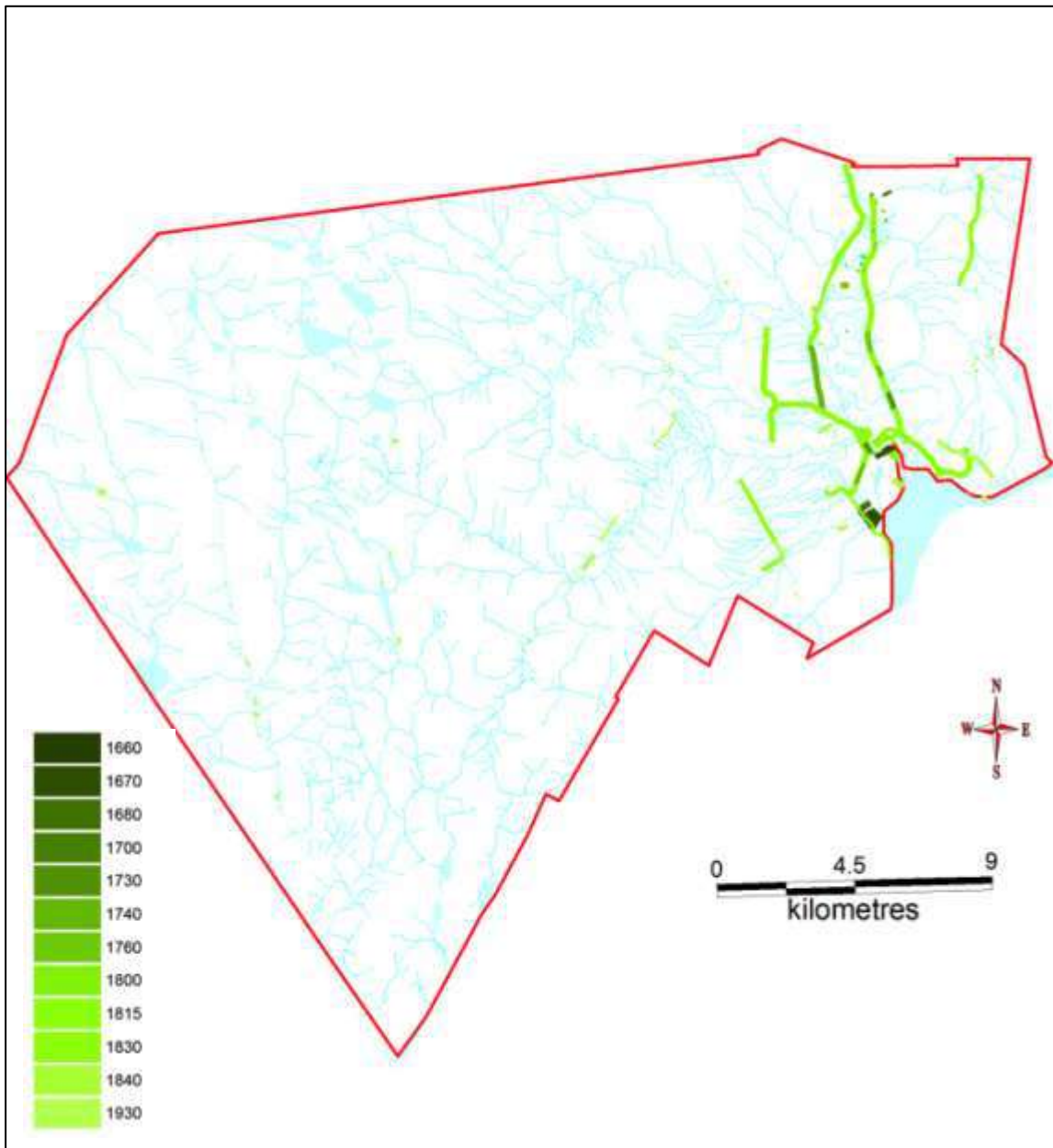


Figure 32 – Carte polyphasée du peuplement chronologique de la ville de Baie-Saint-Paul

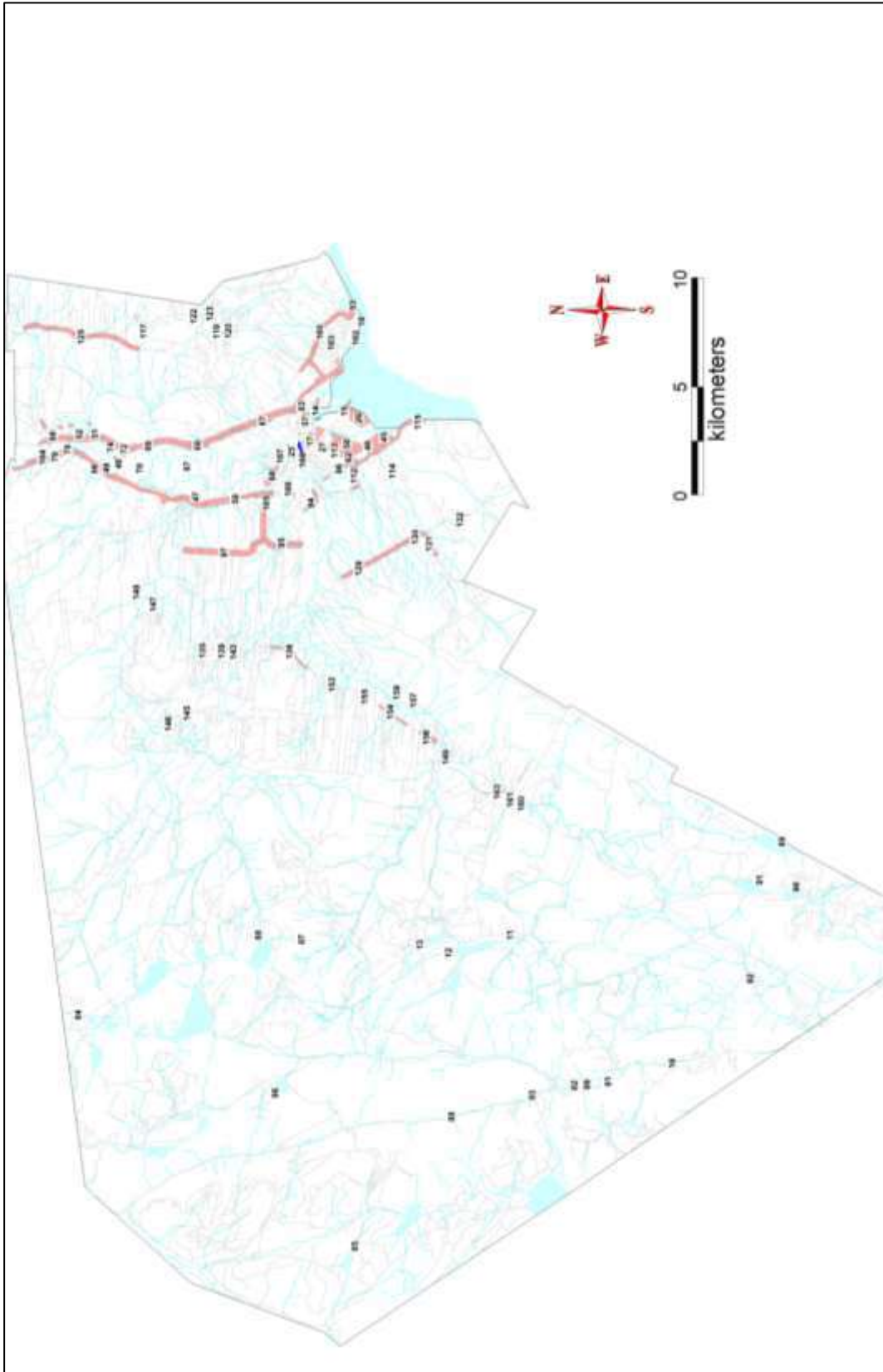


Figure 33 – Carte du potentiel archéologique de l'occupation eurocanadienne de la ville de Baie-Saint-Paul

6.0 GESTION ET DÉVELOPPEMENT

La ville de Baie-Saint-Paul prend place dans un admirable paysage dont il n'est plus nécessaire de décrire la magnificence tant il a fait l'objet d'éloges manuscrits ou illustrés. Son patrimoine bâti témoigne abondamment d'un somptueux 19^e siècle au cours duquel elle s'est affirmée avec la mise en place de plusieurs institutions laïques et religieuses. Le tout s'est fait en parallèle avec un développement industriel et commercial qui lui a permis de rayonner en tant que centre régional d'importance. Mais son histoire est plus ancienne et surtout assez particulière à bien des égards.

En ce qui concerne les Premières Nations, la région de Baie-Saint-Paul a nécessairement joué un rôle de premier plan. D'abord, on y trouve un riche milieu estuarien qui, on le sait, a longtemps fait le bonheur des chasseurs-cueilleurs. Puis, elle se localise le long de la route fluviale qui relie Québec et Tadoussac, un espace très fréquenté depuis au moins 9 000 ans. Par ailleurs, la longue vallée de la rivière du Gouffre donne accès à l'intérieur des terres et un réseau de portage ouvre le massif laurentidien. Finalement, Baie-Saint-Paul a été une ville frontière avec la Traite de Tadoussac et nombreux semblent avoir été les Amérindiens à visiter cet endroit à des fins de négoce.

Actuellement, rien ne témoigne de ces millénaires d'occupation et c'est un peu surprenant. Il y a à Baie-Saint-Paul un fort potentiel de découverte de vestiges amérindiens préhistoriques et historiques, mais, jusqu'à présent, ce potentiel a échappé à l'attention des chercheurs.

Deux possibilités s'offrent pour gérer ce patrimoine éventuel. D'abord, on peut, de concert avec des partenaires régionaux ou gouvernementaux, entreprendre un programme d'inventaire des parcs de la ville de Baie-Saint-Paul et, en accord avec les propriétaires privées, des zones à fort potentiel situées à proximité de la baie. Cela devrait permettre de statuer assez rapidement si cet aspect du patrimoine mérite plus d'attention.

Par ailleurs, il faut inscrire les zones de potentiel d'occupation amérindienne dans les plans d'urbanisme et les prendre en considération quand des projets de développement se pointent à l'horizon. À ce moment-là, s'il s'agit de promoteurs publics ou parapublics, il

faut s'assurer qu'ils respectent les zones identifiées par la ville et les recommandations émises par cette dernière. S'il s'agit de promoteurs privés, chaque cas doit être analysé en fonction de l'ampleur du projet, de son impact sur les sols environnants et on pourra alors décider si des mesures d'accompagnement s'imposent (partages des coûts).

Jusqu'à un certain point, les mêmes recommandations peuvent être émises pour le potentiel archéologique eurocanadien de Baie-Saint-Paul (inscription des zones de potentiel dans les plans d'urbanisme – programme d'inventaire préventif – obligation d'intervention pour les organismes publics ou parapublics – accompagnement des promoteurs privés).

Si le potentiel archéologique d'occupation amérindienne demeure théorique pour l'instant, le patrimoine archéologique des établissements eurocanadiens est bien réel, plusieurs sites étant maintenant connus. Toutefois, ces derniers restent encore rares par rapport à tous les vestiges possibles, dont certains ont été identifiés au point précédent.

Rappelons que le territoire de Baie-Saint-Paul a très tôt été exploité à diverses fins (traite des fourrures, pêcheries, goudronnerie, foresterie, agriculture, etc.). On connaît peu de choses de cette période, mais il est considéré que de nombreuses informations seront obtenues si l'on pousse plus loin les recherches dans les deux noyaux de peuplement initial (rivière du Moulin-goudronniers et rivière du Gouffre-Saint-Aubin) et le long du littoral entre ces deux pôles.

En ce qui concerne le premier secteur, il est encore relativement intact et les chances d'y découvrir des données inédites sont élevées. Pour ce qui est du deuxième, il a été transformé à maintes reprises au cours des trois derniers siècles, ce qui diminue les possibilités d'y mettre au jour de nombreux vestiges intouchés. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a aucun, mais il importe de bien cibler les interventions et surtout de les insérer dans un programme de recherche plus vaste qui tient compte de la trame historique ultérieure.

Par la suite, un autre des traits marquants de ce territoire repose sur le fait qu'il constituait l'expression orientale de la Seigneurie de la Côte-de-Beaupré, tel que conçu par Mgr de Laval et le Séminaire. À peu de choses près, les deux mêmes noyaux peuvent être exploités,

soit parce que s'y trouvaient, d'une part, la ferme et ses moulins, et, d'autre part, la première église et le « manoir ».

C'est à partir de ce moment-là qu'un des traits marquants du développement historique de Baie-Saint-Paul se développe, les moulins. Du premier construit sous les ordres de Mgr de Laval en 1685 jusqu'à la Baie Saint Paul Lumber au début du 20^e siècle, un nombre considérable de moulins à bois ou à farine sera construit à Baie-Saint-Paul, ce qui en fait un trait de personnalité assez unique pour une ville de cette taille.

En regard de ce patrimoine, la ville de Baie-Saint-Paul peut déjà se pencher sur la création ou l'extension d'un circuit d'interprétation qui relierait les deux noyaux primitifs (rivière du Gouffre-Saint-Aubin/rivière du Moulin-ferme), tout en mettant en valeur son patrimoine industriel (moulins). De courts inventaires dans les secteurs de la Baie Saint Paul Lumber et de l'embouchure de la rivière du Gouffre permettraient, d'une part de localiser et de cartographier les vestiges encore en place et, probablement, d'en délimiter de nouveaux. Il serait alors assez facile de les intégrer dans les circuits touristiques existants et de bonifier ces derniers soit par un rappel au sol des bâtiments, soit par des panneaux d'interprétation rappelant le rôle de Baie-Saint-Paul dans le développement de la Seigneurie de la Côte-de-Beaupré ou encore en faisant état de la fibre entrepreneuriale qui a soutenu le développement de cette ville depuis sa création.

Exemples

La mise en valeur de la ferme du Séminaire

En matière d'archéologie, il n'est pas toujours facile de vendre un produit dont l'existence demeure incertaine et qui souvent se trouve loin des circuits touristiques habituels. C'est pourquoi quand des opportunités de développement se présentent, il faut en profiter.

À Baie-Saint-Paul, un tel lieu existe déjà. En effet, on a déjà localisé les vestiges de la ferme du Séminaire. Il est fort probable qu'un court inventaire au terrain permettrait de localiser les autres bâtiments qui composaient cet ensemble. De même, la prospection des

secteurs des rivières du Moulin et des goudronniers permettraient sûrement de mettre au jour des vestiges qui viendraient bonifier l'offre historique de ce secteur déjà très visité.

Ainsi, il serait aisé de mettre sur pied un programme de recherche et de mise en valeur étroitement associé à ces aspects de l'histoire de Baie-Saint-Paul. Comme à peu près tous les terrains de ce secteur sont privés, des ententes avec les propriétaires sont nécessaires. L'objectif de ce programme serait de proposer un nouvel attrait touristique et éducatif en relation avec les circuits « nature et patrimoine » d'Espace Baie-Saint-Paul.

Une telle action permettrait aussi de sensibiliser la population locale envers la protection du patrimoine archéologique. En effet, la plupart des zones de potentiel de Baie-Saint-Paul se trouvent sur des terrains privés. Avec ou sans réglementation, la ville peut difficilement obliger ces propriétaires à investir des sommes parfois importantes en vue de localiser des vestiges dont la localisation demeure incertaine et dont l'intérêt n'est pas toujours évident.

En intégrant le produit archéologique dans son offre culturelle et touristique, non seulement la ville se dote d'un nouvel axe de développement, mais elle signale à sa population son intérêt envers la protection de cette ressource non renouvelable.

La rue Ambroise-Fafard

Un promoteur décide d'acheter tous les terrains vacants situés le long de la rue Ambroise-Fafard jusqu'au fleuve afin d'y construire une série d'habitations. Il soumet sa demande de permis et en superposant les plans de construction au plan d'urbanisme, les gestionnaires de la ville constatent qu'il s'agit là d'une zone sensible au point de vue archéologique puisqu'il est possible qu'elle recèle les vestiges de nombreux bâtiments du Régime français.

Dans un premier temps, il importe de vérifier si oui ou non des vestiges de cette période subsistent réellement dans ce secteur. Il faut alors procéder à une vérification au terrain.

Idéalement, cet inventaire devrait déjà être fait. La ville devrait, de concert avec le MCC ou la MRC et en accord avec les propriétaires privées, mettre sur pied un programme d'inventaire qui lui permettrait de statuer si oui ou non des sites archéologiques

d'importance se trouvent sur cette portion de son territoire. Cela facilite grandement les discussions avec les promoteurs puisque cela enlève une part d'incertitude, cette dernière étant toujours difficile à gérer. Sinon, la ville doit demander à ce que le promoteur effectue les travaux de vérification d'usage quitte à l'accompagner dans cette démarche en lui offrant des services conseils ou en payant une part des coûts afférents.

Si aucun site n'est trouvé, alors le promoteur peut agir à sa guise. Si un nouveau site archéologique est mis au jour, alors la ville, de concert avec le promoteur, devra évaluer sa valeur et l'intérêt qu'il y a à le conserver. Si tel est le cas, des mesures de mitigation pourront être émises (par exemple, création d'un parc afin de protéger et de mettre en valeur le site). Si on considère que la valeur du site est faible (mauvais état de conservation, vestiges peu éloquents, etc.) alors la poursuite des travaux d'inventaire et une campagne de fouille pourront libérer l'emprise ce qui permettra au promoteur de procéder à ses travaux.

La densification urbaine

La ville de Baie-Saint-Paul désire densifier quelque peu sa trame urbaine en y autorisant la construction de bâtiments. En superposant les lots vacants à la carte de potentiel archéologique, elle constate que certains des terrains visés sont susceptibles de receler des vestiges de maisons ou industries anciennes. Avant d'émettre les permis de construction, elle peut demander au promoteur de s'assurer de la présence ou non de vestiges par le biais d'une supervision de tranchées mécaniques.

Si aucun vestige n'est découvert, alors la ville peut émettre le permis de construction. Si des vestiges sont effectivement mis au jour, une fouille partielle et des relevés architecturaux devraient suffire à documenter la nature du bâtiment et son affectation. En fonction de l'intérêt des découvertes par rapport à l'histoire de la ville, cette dernière pourrait décider d'ajouter des éléments de mise en valeur au programme architectural des bâtiments à construire (rappel au sol, panneau d'interprétation, etc.).

Les découvertes fortuites

Même si la ville de Baie-Saint-Paul se dote d'un cadre de gestion du patrimoine archéologique et qu'elle entreprend des campagnes de prospection préventive, des

découvertes fortuites sont toujours possibles. Maintenant que la trame historique de Baie-Saint-Paul est bien connue, il devrait être assez aisé d'interpréter la nature et la valeur de ce type de découverte.

En fonction de ces informations préliminaires (ancienneté, élément identitaire pour la région, etc.), la ville pourra décider si une simple supervision des travaux peut suffire à répondre aux principales interrogations soulevées par cette découverte (restes de maison de la fin du 19^e siècle) ou si des fouilles plus minutieuses s'imposent (vestiges d'une maison datant de la première moitié du 18^e siècle ou de campements amérindiens) ou, dans des cas exceptionnels, si une protection et une mise en valeur s'impose.

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était d'évaluer le potentiel archéologique de la ville de Baie-Saint-Paul. Plusieurs contraintes ont rendu cette tâche difficile, comme la superficie de la ville (555 km²), la rareté des travaux et des sites archéologiques connus et les multiples composantes paysagères de ce lieu: massifs montagneux, littoral, vallée. Cela étant dit, comme l'histoire de cette ville a été traitée à maintes reprises et de belle façon et que Baie-Saint-Paul s'est déjà livrée à un exercice d'évaluation de son patrimoine bâti, cette étude a pu bénéficier d'une bonne base de connaissances.

En ce qui concerne le potentiel d'occupation amérindienne, un modèle d'établissement a été proposé. Celui-ci repose à la fois sur un croisement de paramètres environnementaux et historiques et sur une analyse comparative avec la localisation de sites archéologiques amérindiens connus dans les régions avoisinantes. Sur cette base, 86 endroits susceptibles de receler des traces d'occupation amérindienne ont été cartographiés.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, 170 zones de potentiel ont été retenues. Les données acquises portent à croire que des interventions ciblées conduiraient, assez facilement, à la mise au jour de certains de vestiges et artefacts représentatifs des origines et du développement de Baie-Saint-Paul.

Rappelons qu'il s'agit ici d'un premier exercice de ce type et que l'archéologie est une science évolutive. Ainsi, au fur et à mesure que l'on appliquera l'une ou l'autre des recommandations suivantes et que l'on procédera à des interventions spécifiques au terrain, les connaissances qui ont servi à produire cette étude devront être réévaluées.

Entretemps, un axe de recherche et de développement se pointe déjà à l'horizon. Ce dernier repose, d'une part, sur la participation de Baie-Saint-Paul à l'histoire de la Seigneurie de Beupré et, d'autre part, sur le développement industriel de cette ville, du 17^e au 20^e siècle. Les vestiges de la ferme du Séminaire ont été découverts et il est certain qu'une courte campagne de prospection permettrait de documenter la présence de moulins et des vestiges de la Baie St Paul Lumber à proximité. Considéré comme un tout, ces éléments agencés le long d'un sentier d'interprétation bonifieraient l'offre déjà existante tout en sensibilisant la

population locale et la clientèle touristique à l'existence, à la valeur et à l'importance de bien gérer et intégrer le patrimoine archéologique dans le développement de toute communauté.

OUVRAGES CITÉS

BAC Bibliothèques et archives Canada
BAGQ Bureau de l'arpenteur général du Québec
BANQ Bibliothèques et archives nationales du Québec

ARCHAMBAULT, M.-F.

- 1995a Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- 1995 b Les occupation pré-céramiques de l'embouchure du Saguenay : typologie des pointes et séquence régionale. *Archéologiques* 9 : 60-67.
- 1998 Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay. In *L'éveilleur et l'ambassadeur* (Sous la direction de Roland Tremblay) *Paléo-Québec* 27 : 141-154.

ARCHÉOTEC

- 2013 Poste de Baie-Saint-Paul à 315-25 kV. Rapport remis à Hydro-Québec, TransÉnergie, Montréal.

ARTEFACTUEL

- 2009 Inventaire archéologique. Direction de la Capitale-Nationale. Rapport déposé au ministère de la culture et des communications, Québec.
- 2012 Inventaire archéologique. Direction de la Capitale-Nationale. Rapport déposé au ministère de la culture et des communications, Québec.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

- 2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique. Québec.

BÉLANGER, H.

- 1951 Levé de lacs et cours d'eau et chemins dans la Seigneurie de la Côte de Beaupré. BAGQ PL5319_R.

BENMOUYAL, J.

- 1987 Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

- 1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

BIGSBY, J. J.

- 1850 The shoe and canoe or pictures of travel in the Canadas. Chapman and Hall, London.

BOILY, R.

- 1979 Le guide du voyageur à la Baie-Saint-Paul au XVIII^e siècle. Leméac, Québec.

BONNICHESEN, R., D. KEENLYSIDE et K. TURNMIRE

- 1991 Paleoindian Patterns in Maine and the Maritimes. Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past & Present Research (Deal et Blair eds.) Report in Archaeology 8 : 1-28.

- BOSSÉ, J., F. CORBEIL, T. LE PAGE-GOUIN et A. SANSOUCY-BROUILLETTE
2010 Étude du potentiel archéotouristique de la MRC de Charlevoix. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- BOUCHETTE, J.
1980 (1815) Carte topographique de la province de Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal.
- 1831 Map of the Provinces of Lower & Upper Canada. Joseph Jun. ; Wyld, James from 1831.
- BRADLEY, J. W., A. E. SPIESS, R. BOISVERT, et J. BOUDREAU
2008 What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. *Archaeology of Eastern North America* 36:119-172.
- CASTONGUAY, C.
2014 Étude de potentiel et intervention archéologique dans le cadre des travaux sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Hydro-Québec et Ville de BSP
- CATALOGNE, D. DE
1750 Carte de la baie St Paul. Collection Cartes et plans du Musée de la Civilisation V-17, Québec
- CAILHAULT de La TESSERIE, J. de
1666-1689 Plan relatif à la baie Saint-Paul et à une mine. Archives nationales d'outre-mer (ANOM, France), COL C11A 111/fol.205 Archivescanadafrance.org
- CARRIER, D.
1981 Étude pédologique de la région de Charlevoix. Direction générale de la recherche agricole. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation, Québec.
- CHAGNON, J.-Y.
1965 Géologie des dépôts de surface. Région de Baie-St-Paul-St-Urbain. Comté de Charlevoix. Carte du rapport géologique E. S. No 3. Service d'exploration géologique. Ministère des Richesses naturelles, Québec.
- CHALIFOUX, É.
1999 Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIX (3) : 77-93.
- CHAPDELAINE, C.
2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIV (1) : 3-20.
- CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)
1994 Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. *Recherches amérindiennes au Québec*, Paléo-Québec 22, Québec.
- CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)
2007 Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. *Recherches amérindiennes au Québec*, Paléo-Québec 32, Québec.
- CHAUSSEGROS DE LÉRY, G.-J.
1739 Carte de la baie St Paul. COL C11A 126/no 118, Archivescanadafrance.org.
- CHRÉTIEN, Y.
1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université

de Montréal, Montréal.

2001 Inventaires archéologiques 2001 sur les anciens territoires de chasse hurons. Conseil de la Nation huronne-wendat, rapport inédit, 158 p.

CHRÉTIEN, Y. et autres

2000 Le projet de la cabane d'automne. Première interventions archéologiques sur les anciens territoires de chasse hurons. Conseil de la Nation huronne-wendat. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

CLERMONT, N.

1986 L'adaptation maritime au pays des Micmacs. In Martijn (éd) Les Micmacs et la mer, Recherches amérindiennes au Québec, Signes des Amériques, Montréal.

1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. Recherches amérindiennes au Québec XX (1) : 5-18.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE

1982 Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec. Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

COMMISSION DE TOPONYMIE

1994 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec.

DEAL, M.

2006 Lithic periods of the Maritime Peninsula.
<http://www.ucs.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette31.htm>

DECOUAGNE, J.-B.

1749 Carte de la Baye St. Paul. Bibliothèque nationale de France. ID/Cote : GE SH 18 PF 127 DIV 4 P 7 D.

DELÂGE, D.

2007 Kebehk, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines. Les cahiers des Dix : 107-129.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

1918 Quebec, 12NW. Gouvernement du Canada, Ottawa.

1929 Quebec, 12NW. Gouvernement du Canada, Ottawa.

DÉPARTEMENT DES MINES ET INVENTAIRES TECHNIQUES

1931 Beupre, 21M SE. Gouvernement du Canada, Ottawa.

DES BARRES, J. F. W.

1781 River of St. Lawrence, from Cock Cove near Point au Paire, up to River Chaudière past Quebec. BANQ, <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002663084>

DION-McKINNON, D.

1987 Sillery. Au carrefour de l'histoire. Boréal Express, Québec, 1987, 197 p.

DIONNE, J.C.

2002 Une nouvelle courbe de niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec). Géographie physique et quaternaire 56(1) : 33-44

- DUMAIS, P.
1978 Le Bas-Saint-Laurent. Recherches amérindiennes au Québec VII (1-2) : 63-74.
- 1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- 2000 The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A reflection on the Peopling of Southeastern Quebec. *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.
2002 De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXII (3) : 55-75.
- DYKE A. S., D. GIROUX et L. ROBERTSON
2004 Paleovegetation maps of northern North America 18 000 to 1 000 BP. Geological Survey of Canada Open File 4682. Ressources naturelles Canada.
- ELLIS, C. J., et D. B. DELLER
1990 Paleo-Indians. C. J. Ellis et N. Ferris (éds), *The archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650*. Occasional Publication of the London Chapter : 37-64, OAS number 5, London, Ontario.
- ETHNOSCOPE inc.
1991 Poste Baie-Saint-Paul à 315 kV et ligne biterne à 315 kV : étude de potentiel archéologique et patrimonial. Hydro-Québec, région Montmorency.
- FAFARD, J.-F.
1909 Seigneurie Côte-de-Beaupré, hauteur des terres entre les rivières Montmorency et Ordway. PL 29 460 26 D, bureau de l'Arpenteur général du Québec, Québec
- FERDAIS, M.
1983, Rapport d'activités, Hydro-Québec. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- FOURNIER, F.
1818 Plan du chemin ou des chemins tiré par moi François Fournier. NMC 11102, Archives nationales du Canada.
- FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS
1987 La calotte glaciaire laurentidienne, *Géographie physique et quaternaire*, vol XLI, 2
- GATES SAINT-PIERRE, C.
2010 Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude remise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- GAUTHIER, S. et C. HARVEY
2001 Saint-Placide, une église en pays de montagnes. *Revue d'histoire de Charlevoix* 37 : 2-24.
- GAUTHIER, S. et C. HARVEY
2002 Baie-Saint-Paul. Histoire et patrimoine. *Revue d'histoire de Charlevoix*. Hors série 5.
- GAUVIN, H. et F. DUGUAY
1984 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport remis à la Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

- GIRARD, J. et J. HARVEY
 2012 La Baie St. Paul Lumber : histoire d'une tentative d'industrialisation avortée. Copiepress, Québec.
- GOAD, C. E.
 1896 Baie St. Paul. BANQ, no catalogue Iris 0003027431.
 1906 Baie St. Paul. BANQ, no catalogue Iris 0003027444.
 1913 Baie St. Paul. BANQ, no catalogue Iris 0003027466
- GOUDREAU, S.
 2012 La présence autochtone au pays de Charlevoix. Revue d'histoire de Charlevoix 71 : 2-15.
- GRAILLON, É.
 1997 Inventaire de la collection Cliche-Rancourt. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
 2011 Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- HÉTU, B.
 2008 Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>
- INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT (IRDA)
 2015 Carte pédologique 21M07-202, 21M08-201, 21M09-101, 21M10-102. Québec.
- KEENLYSIDE, D.
 1985 La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard. Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2) : 119-126.
 1992 Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada. R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University : 163-174.
- LALIBERTÉ, M.
 1984 Reconnaissance archéologique de la route forestière des Grands-Jardins. Compagnie Donohue, rapport inédit, 39 p.
 1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992., Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ
 1990 Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada. N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.
- LAURE, P.-M., et Sr. GUYOT
 1732 Carte du Domaine du Roy en Canada. Dédiée à Monseigneur le Dauphin par le Père Laure Jésuite missionnaire de ces endroits mise au net et corrigée sur de bons mémoires par le Sr. Guyot, Président du grenier à Sel de Versailles 1732. Original propriété de Bibliothèque nationale de France, Paris.

- LAVOIE, C.
2002 Vieux moulin du ruisseau Michel. Évaluation archéologique du site 02-VMRM (Baie-Saint-Paul). Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- LAVOIE, C.
2005 La première chapelle de Baie-Saint-Paul (1698-1755). Évaluation archéologique du site 04-CBSP. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- LEFEBVRE, L.
2008 Le sentier des Jésuites 1676-1703 ou le maître-sentier des Innus-Montagnais de Québec au lac Saint-Jean. Collection Société d'histoire de Stoneham-Tewkesbury. Les Éditions Histoire Québec. Québec.
- LEFRANÇOIS, N.-V.
1851 Seigneurie Côte-de-Beaupré. Plan des paroisses de St-Joachim et St-Ferréol. BAGQ, L 08 31 B. Québec.
- LOEWEN, B., C. BÉLANGER et C. LOSIER
2004 Fouilles archéologiques sur les sites de la Goudronnerie royale, XVIII^e siècle, Baie-Saint-Paul. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- LOEWEN, B. et C. BÉLANGER
2007 Fouilles archéologiques à Baie-Saint-Paul. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- LOEWEN, B. et C. BÉLANGER
2008 Fouilles archéologiques à Baie-Saint-Paul. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- LOEWEN, B., É. BOSSÉ et C. BÉLANGER
2012 Recherches archéologiques à Baie-Saint-Paul. Rapport d'activités de 2008. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- LORING, S.
1989 Une réserve d'outils de la Période Intermédiaire sur la côte du Labrador. Recherches amérindiennes au Québec 19 (2-3) : 45-57.
1992 Princes and Princesses of Ragged Fame: Innu Archaeology and Ethnohistory in Labrador. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université du Massachusetts.
- MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE CHARLEVOIX OUEST
1984 Histoire et archéologie. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE CHARLEVOIX OUEST
1984 Ethnologie. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE CHARLEVOIX OUEST
1984 Analyse du paysage architectural. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.
- MAILHOT, J. et S. VINCENT
1979 La situation des Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord au milieu du XIX^e siècle. Rapport remis au Conseil Attikamek-Montagnais, Québec.
- MAWDSLEY, J. B.
1927 St. Urbain Area, Charelvoix District, Quebec. Publication 2120, Geological Survey, Canada.

- McCAFFREY, M.
1986 La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. In Les Micmacs et la mer. Charles A. Martijn (sous la direction de), pp.98-162. Signes des Amériques 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- MÉDÉRIC, P.
1975 Messieurs du Séminaire. Cahiers d'histoire régionale série A, numéro 2. Baie-Saint-Paul.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
2015a Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, cartes 21M07 et 21M10). Gouvernement du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
2015b Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, cartes 21M07 et 21M10. Gouvernement du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
2015c Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
2015d Système d'information géographique ministériel. Gouvernement du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
2015 Le Québec à l'échelle de 1/1 000 000. Gouvernement du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
2014 Cartes 21M07, 21M08, 21M09 et 21M10. Échelle 1 20 000. Service des inventaires forestiers. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- MOREAU, J.-F., É. LANGEVIN et L. VERREAULT
1991 Assesment of the ceramic evidence for Woodland-Period cultures in the lac Saint-Jean area, Eastern Quebec. *Man in the Northeast* 41 : 33-64.
- MURRAY, J.
1761 Map of the St. Lawrence. NMC-135066, Bibliothèque et Archives nationales du Canada.
- PAUL, J. T.
1998 Le territoire de chasse des Hurons de Lorette. *Recherches amérindiennes au Québec* XXX (3) : 5-20.
- PARENT, R.
1985 Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760. Rapport remis au ministère des Ressources naturelles, Québec.
- PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE
1984 Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP. *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 17-37.
- PERRON, N. et S. GAUTHIER
2000 Histoire de Charlevoix. Collection Les régions du Québec 14. Institut québécois de recherche sur la culture. Les éditions de l'IQRC, Québec.
- PINTAL, J.-Y.
1998 Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère des la Culture et des Communications, Québec.

- 2001 La préhistoire de Baie-Comeau et l'exploitation des ressources du littoral. *Archéologiques*, vol. 14, p. 1-10.
- 2002 De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXII (3) : 41-54.
- 2006 Le site de Price et les modes d'établissement du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques* 19 : 1-20
- 2006 Domaine d'implantation d'éoliennes de Saint-Tite-des-Caps. Étude de potentiel archéologique. Étude remise à SNC-Lavalin, Lévis.
- 2008 The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec. University of Maine, Orono.
- 2010 Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré-4. Étude de potentiel archéologique. Étude remise à Pesca environnement.
- 2012 Late Pleistocene to early Holocene adaptation : The case of the Strait of Quebec. TAMU, Texas University Press : 218-236.
- 2013 Étude de potentiel et inventaire archéologique. Forêt du massif. Petite-Rivière-Saint-François. Étude remise à la MRC de Charlevoix. Baie-Saint-Paul.

PLAMONDON, I.

- 1735 Plan de la ferme du Séminaire à Baie-Saint-Paul. Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, Québec, No V-15.

PLOURDE, M.

- 2003 8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Rapport déposé à Parcs Canada, Québec.

POIRIER, J.

- 2001 La toponymie des Hurons-Wendats. Dossiers toponymiques 28, Commission de toponymie, Québec.

RATELLE, M.

- 1987 Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours. Rapport déposé au ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec.

RICHARD, P. J. H.

- 1987 Le couvert végétal au Québec et son histoire postglaciaire, notes et document, no 87-01. Département de géographie, Université de Montréal, Montréal.
- 2009 Histoire postglaciaire de la végétation. In Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.

ROBINSON, B. S.

- 1992 Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning, in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) *Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology* no. 9 : 63-116.

- RONDOT, J.
1979 Reconnaissances géologiques dans Charlevoix-Saguenay. DPV-682. Direction générale de la recherche géologique et minérale. Ministère des Richesses naturelles, Québec.
- SABOURIN, R.
1973 Géologie d'une partie de la Seigneurie de Beaupré. Direction générale des Mines, ministère des Richesses naturelles, Service de l'exploration géologique, RP600, Québec.
- SIMARD, L.
1987 Léo Simard nous raconte... La petite histoire de Charlevoix. Club Lions de Clermont-La Malbaie-Pointe-au-Pic inc.
- SPECK, F. G.
1927 Huron Hunting Territories in Quebec. Indian Notes IV (1) : 1-12.
- SPECK, F. G.
1927 Family hunting territories of the lake St. John Montagnais and neighboring bands. Anthropos XXII : 387-403.
- SPIESS, A. E. et D. B. WILSON
1985 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.
- SUBARCTIQUE
2011 Inventaire archéologique. Direction de la Capitale-Nationale. Rapport déposé au ministère de la culture et des communications, Québec.
- TÂCHÉ, K.
2010 Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- TREMBLAY, R.
2006 Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.
- TREMBLAY, R.
2007 Baie-Saint-Paul, de génération en génération. Les Éditions GID, Québec.
- TRIGGER, B.
1991 Les enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple Huron. Libre-expression, Montréal.
- TUCK, J. A.
1984 La préhistoire des provinces maritimes. Musée national de l'Homme, Ottawa
- TURGEON, L.
1994 Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVI^e au XVIII^e siècle. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIV, no. 3.
- UNDERWRITER'S SURVEY BUREAU
1927 Baie St. Paul. BANQ. No catalogue Iris 0000235285.
- VINCENT, N.
1828 Plan de 60 par 40 lieux de la rivière St-Maurice à Chicoutimi. PL 26 31. Bureau de l'arpenteur général du Québec, Québec.

VINCENT, S.
2003 Le récit de Uepishtikueiau. ICEM 2003

VINCENT-TEHARIOLINA, M.
1995 La Nation huronne. Sillery, Septentrion.

ANNEXES

ANNEXE 1

CARTE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE D'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

LISTE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE D'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

ANNEXE 2

CARTE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE D'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

LISTE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE D'OCCUPATION EUROCANADIENNE